

Rapport de branche

Coiffure

Données 2019 et 2020



IDCC 2596

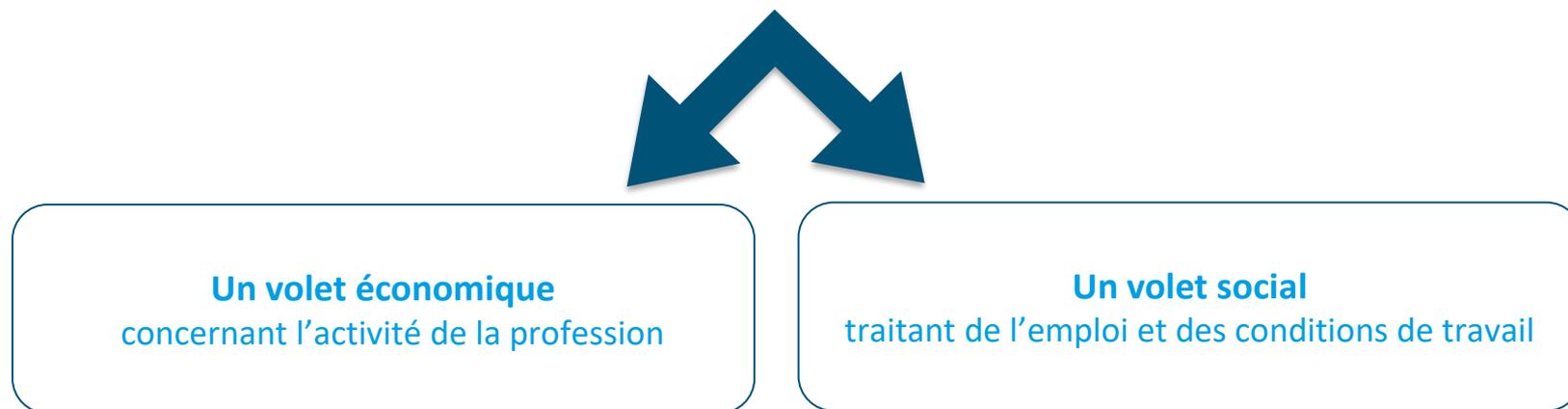
XE Spécific
RFI

Novembre 2021

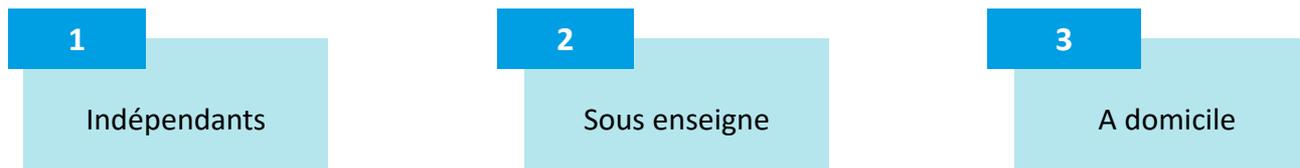


Univers étudié et rappels méthodologiques	3
PARTIE 1 : POSITIONNEMENT ET PERSPECTIVES ECONOMIQUES DE LA PROFESSION	6
CHAPITRE I : Dénombrement et caractéristiques des établissements	7
CHAPITRE II : Taux de défaillance et immatriculations	15
CHAPITRE III : Chiffre d'affaires	16
CHAPITRE IV : Prestations	24
CHAPITRE V : Perspectives économiques	28
CHAPITRE VI : Impact Covid-19	30
PARTIE 2 : EMPLOI	34
CHAPITRE I : Effectifs employés	35
CHAPITRE II : Embauches et départs	58
PARTIE 3 : CONDITIONS DE TRAVAIL	76
CHAPITRE I : Absences	77
CHAPITRE II : Fréquence d'ouverture	84
CHAPITRE III : Santé, Hygiène et Sécurité	86
PARTIE 4 : FORMATION PROFESSIONNELLE	89
CHAPITRE I : Professionnalisation	90
CHAPITRE II : Engagements 2020	99
CHAPITRE III : Informations complémentaires	103
PARTIE 5 : REMUNERATIONS	106
CHAPITRE I : Masse salariale brute et charges patronales	107
CHAPITRE II : Salaires	108
CHAPITRE III : Autres formes de rémunération	112
CHAPITRE IV : Heures supplémentaires et complémentaires	114
SYNTHESE 2020	118

Cette sixième édition du rapport de branche de la Coiffure propose un état des lieux à l'issue de l'année 2020 et couvre deux sujets distincts qui structurent le rapport en deux volets :



Les résultats sont présentés selon les trois types d'établissements suivants :



Le code NAF de référence : « Coiffure » 96.02A

Cette édition du rapport de branche de la coiffure est structurée en cinq grandes parties :

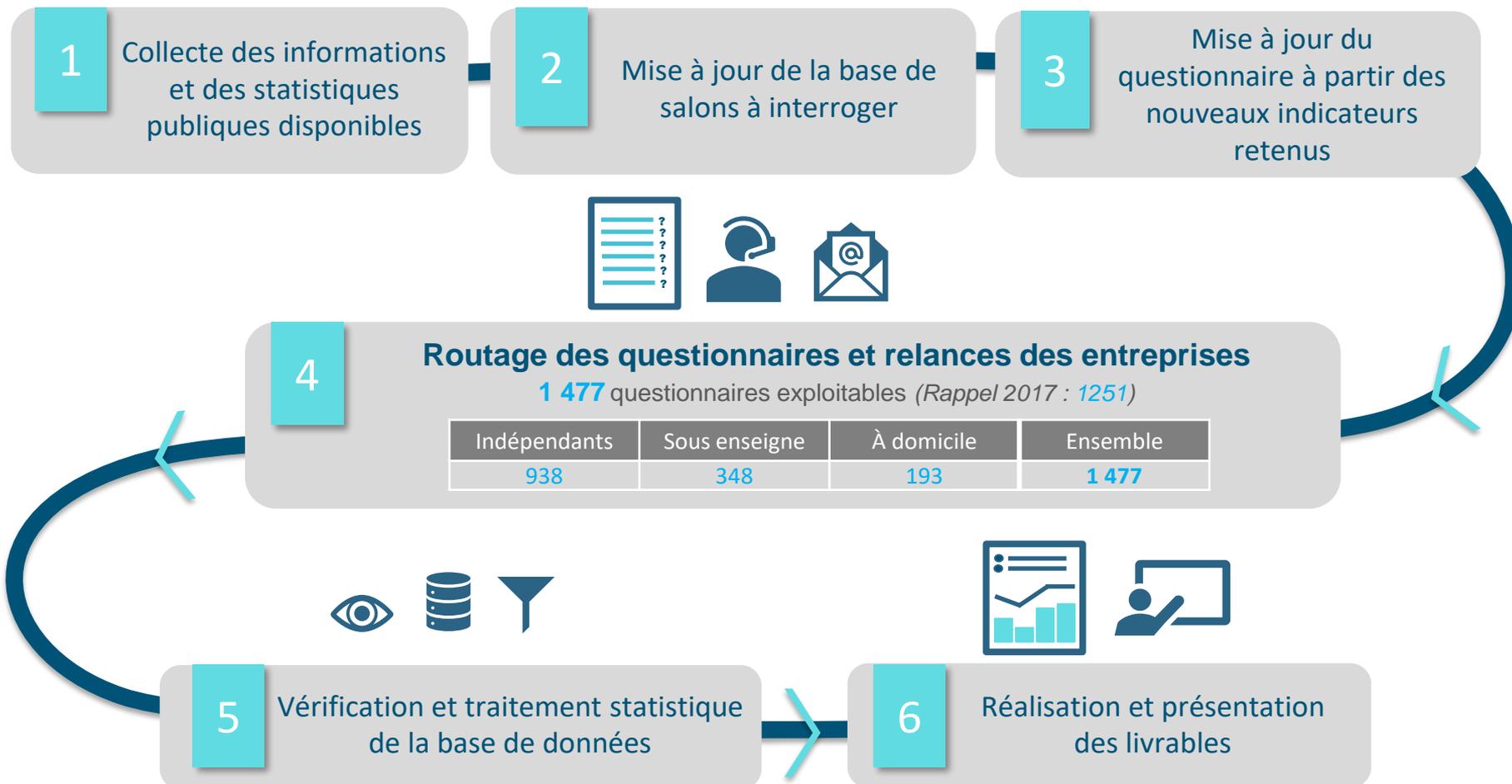
 1. **Le positionnement et les perspectives économiques de la profession**

 2. **L'emploi au 31 décembre 2020**

 3. **Les conditions de travail**

 4. **La formation professionnelle**

 5. **Les rémunérations**



Partie 1. Positionnement et perspectives économiques de la profession

Exercice 2020

En 2020, la branche compte 98 291 établissements, soit un nombre en progression de 2 % par rapport à 2019.
La répartition des établissements reste assez stable, avec 70 % de salons et environ un quart de coiffeurs à domicile.

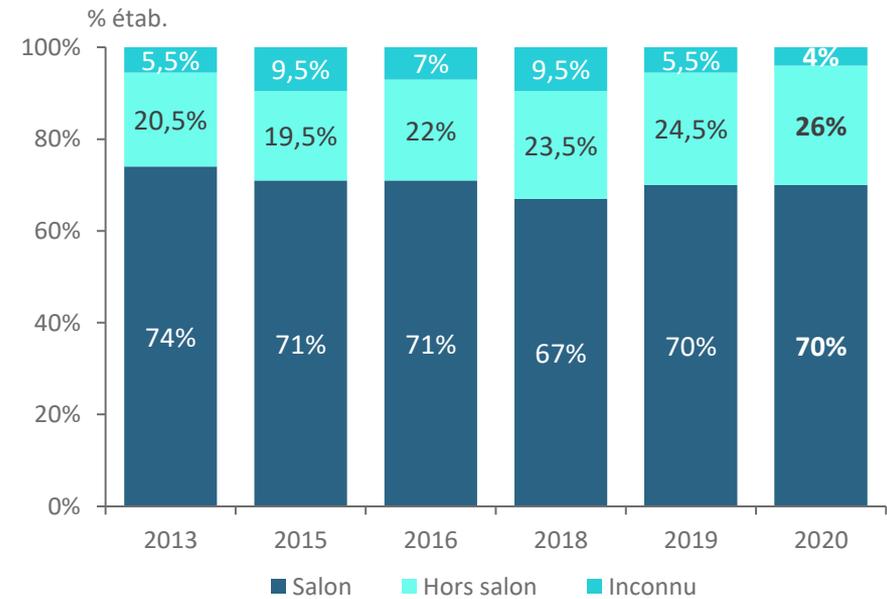
98 291 établissements

Nombre d'établissements de la profession en 2020

Nombre d'établissements
2013-2020

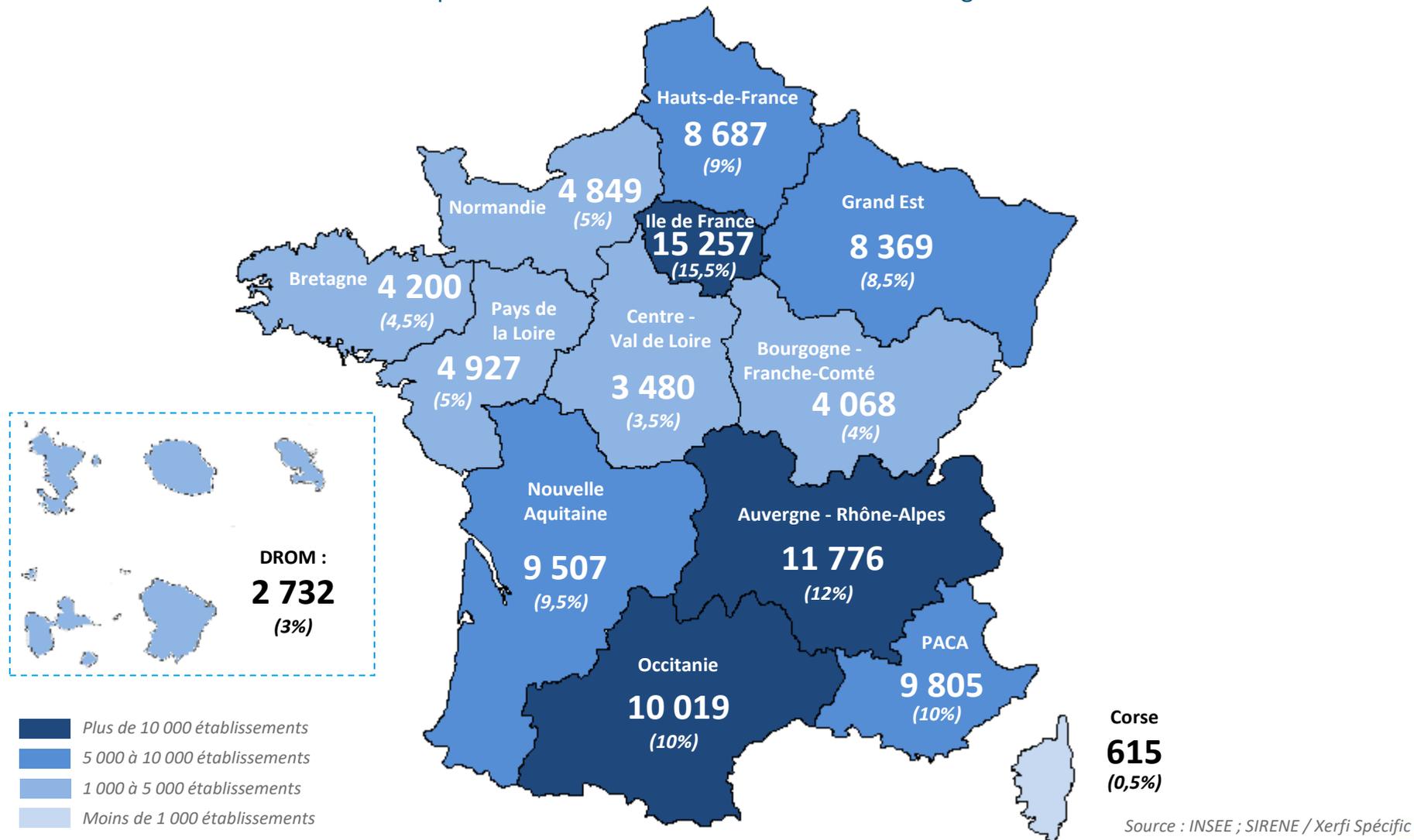


Selon les types d'établissements
2013-2020



Source : INSEE ; SIRENE / Xerfi Spécific

Répartition des 98 291 établissements selon les régions



Source : INSEE ; SIRENE / Xerfi Spécific

Comparaison de la répartition des 98 291 établissements de la profession à celle de la population française

	Répartition des établissements de la profession	Répartition de la population française
Auvergne - Rhône-Alpes	12 %	11,5 %
Bourgogne - Franche-Comté	4 %	4,5 %
Bretagne	4,5 %	5 %
Centre - Val de Loire	3,5 %	4 %
Corse	0,5 %	0,5 %
Grand Est	8,5 %	8,5 %
Hauts-de-France	9 %	9 %
Ile de France	15,5 %	18,5 %
Normandie	5 %	5,5 %
Nouvelle Aquitaine	9,5 %	8,5 %
Occitanie	10 %	8,5 %
PACA	10 %	7,5 %
Pays-de-la-Loire	5 %	5,5 %
DROM	3 %	3 %
France entière	100 %	100 %

Source : INSEE ; SIRENE / Xerfi Spécific

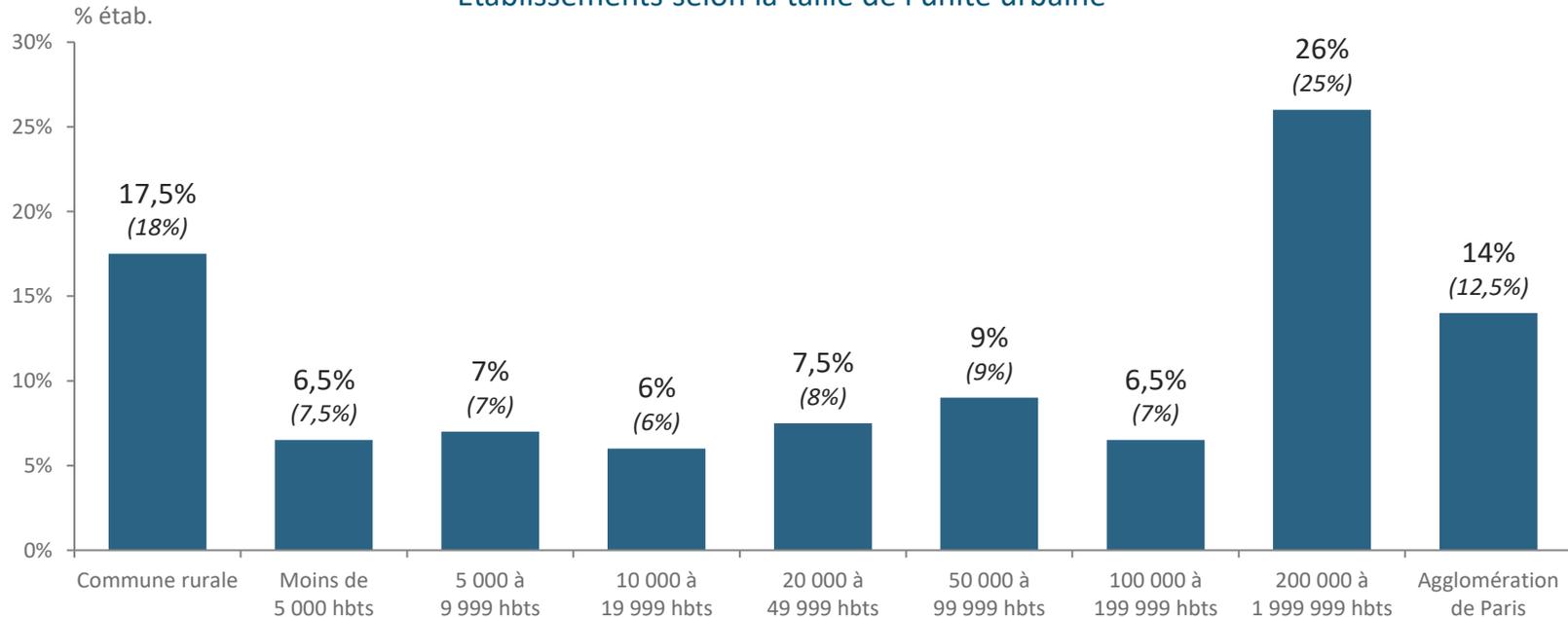
Près d'un établissement sur cinq (17,5 %) se situe dans une commune rurale en 2020.

A l'inverse, les unités urbaines de plus de 200 000 habitants (y compris Paris) concentrent 40 % des salons.

98 291 établissements

Nombre d'établissements de la profession en 2020

Etablissements selon la taille de l'unité urbaine*



* Unité urbaine : une commune ou un ensemble de communes présentant une zone de bâti continu qui compte au moins 2 000 habitants.

Figurent entre parenthèses les données 2018

Source : INSEE ; SIRENE / Xerfi Spécific

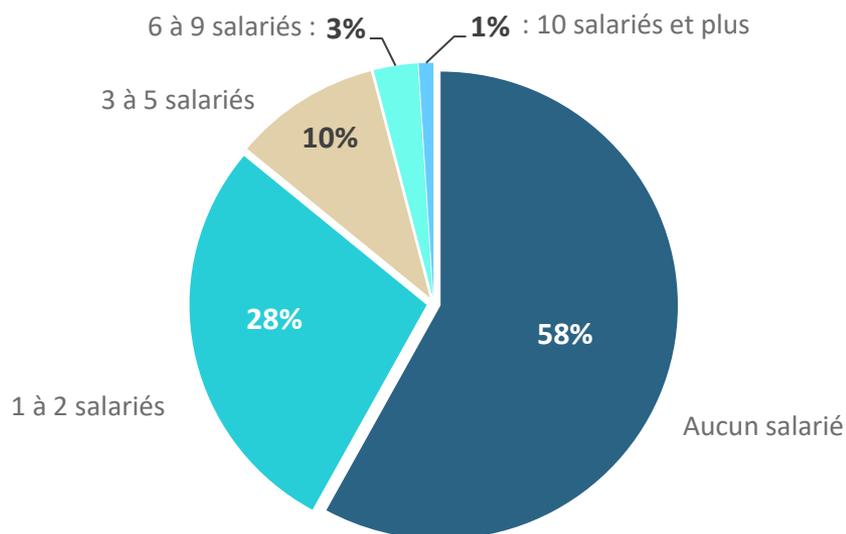
La part d'établissements n'employant aucun salarié continue d'augmenter en 2020, pour atteindre 58 % (+ 3 points par rapport à 2018, et + 7 points par rapport à 2013).

Près d'un salon sur trois (28 %) emploie 1 à 2 salariés, tandis que seuls 1 % des établissements comptent 10 salariés ou plus.

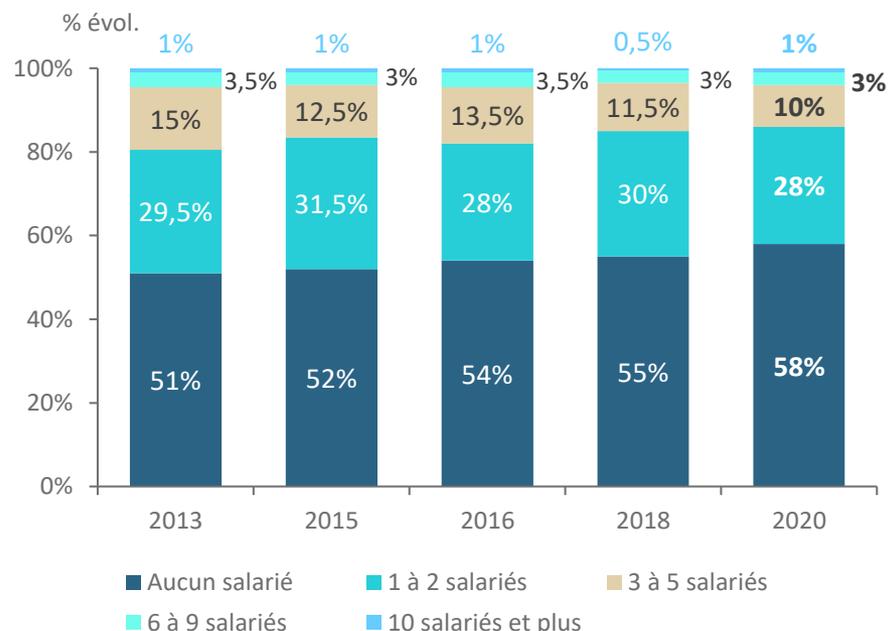
98 291 établissements

Nombre d'établissements de la profession en 2020

Etablissements selon leur taille



Évolution 2013-2020



Source : INSEE ; SIRENE / Xerfi Spécific

Les établissements employeurs

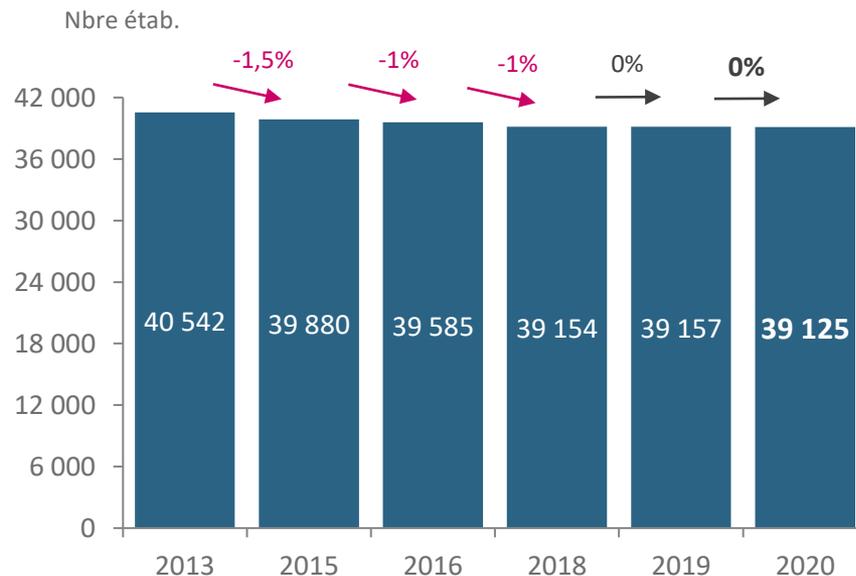
! La quasi-totalité des coiffeurs à domicile (environ 95 %) fonctionnant sans salarié, les données concernant les salariés de la profession, dans ce rapport, seront détaillées selon les établissements indépendants et sous enseigne.

Le nombre d'établissements employeurs dans la profession est de 39 125 en 2020, un niveau stable depuis 2018.

39 125 établissements*

Nombre d'établissements employeurs en 2020

Nombre d'établissements employeurs
2013-2020



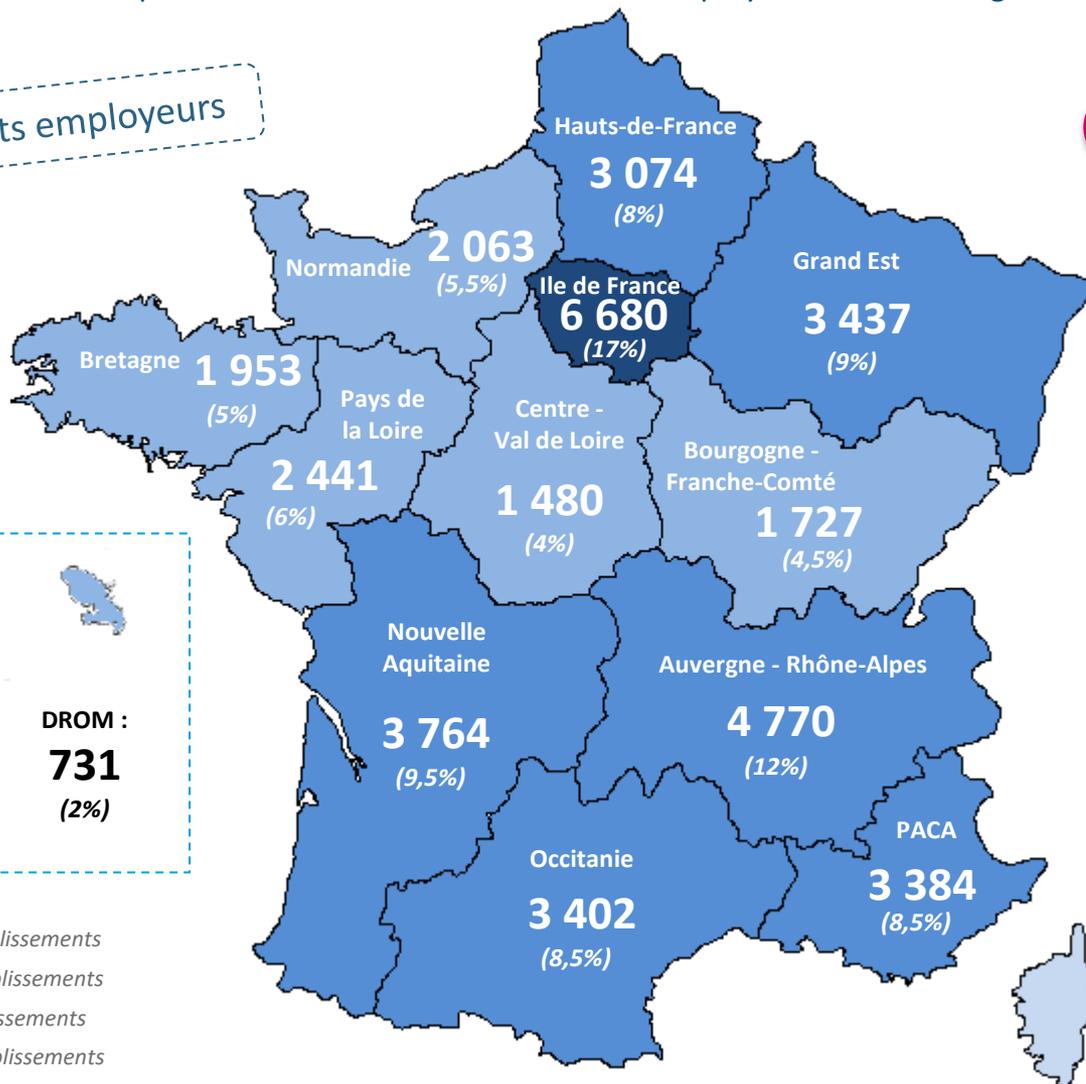
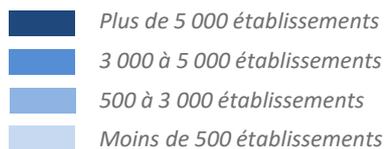
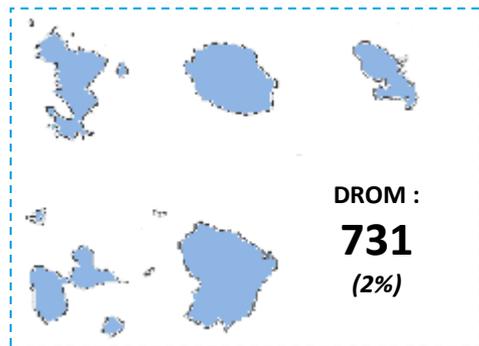
Source : ACOSS / INSEE / Xerfi Spécific

* Part d'établissements employant au moins un salarié au 31/12

Répartition des 39 125 établissements employeurs selon les régions

Les établissements employeurs

Hors alternants



Corse
219
(0,5%)

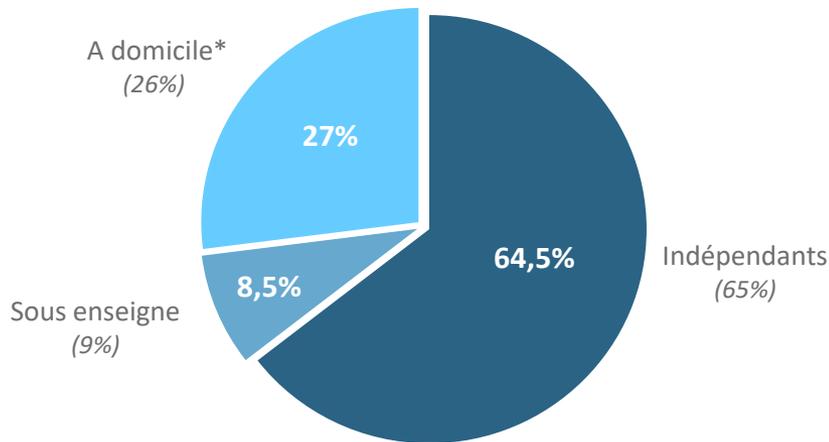
Source : ACOSS / Xerfi Spécific

La part des établissements à domicile continue à progresser et s'établit à 27 % (+ 1 point par rapport à 2018), mais ceux-ci ne représentent que 3 % des établissements employeurs de la profession.

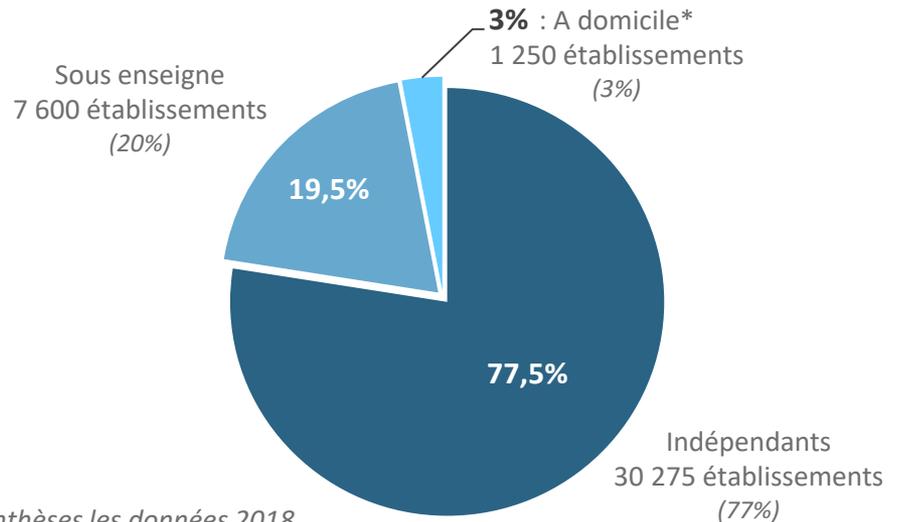
À l'inverse, seuls 8,5 % des établissements sont sous enseigne, pourtant ils représentent 19,5 % des établissements employeurs.

Les établissements employeurs

Répartition de l'ensemble des établissements (y compris 0 salarié) selon les types d'établissements



Etablissements employeurs selon les types d'établissements



Figurent entre parenthèses les données 2018

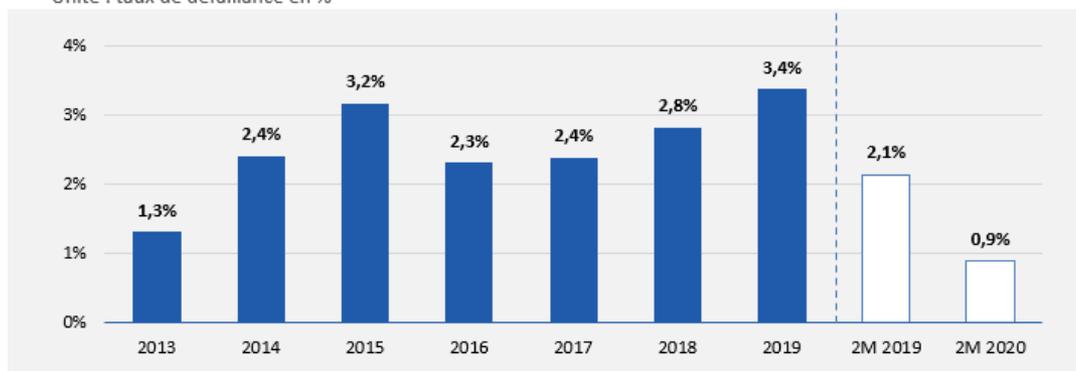
* Les établissements ayant le code d'activité coiffure

Source : ACOSS / INSEE / Xerfi Spécific

En 2020, le taux de défaillance dans le secteur est de 0,9 %, en nette baisse par rapport à son niveau d'avant crise (3,4 % en 2019).

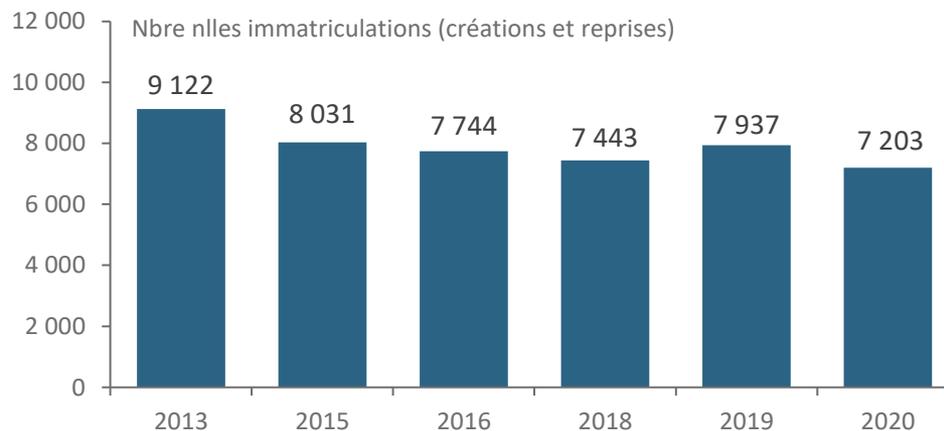
■ **Taux de défaillance dans le secteur des services de coiffure**

Unité : taux de défaillance en %



Traitement Xerfi / Source : Xerfi, d'après Greffes des Tribunaux de Commerce

Nouvelles immatriculations : créations et reprises



Source : INSEE / Xerfi Spécific

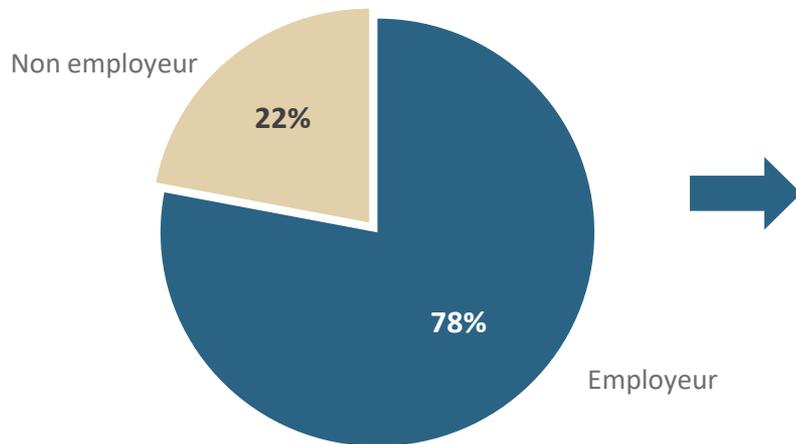
D'après l'INSEE (ESANE), la profession a généré un peu plus de 6 milliards d'euros H.T. de chiffre d'affaires en 2020. 78 % du chiffre d'affaires réalisé par la profession provient d'établissements employeurs.

6,2 milliards d'euros H.T. soit **80,5 K€** par entreprise

Chiffre d'affaires **global de la profession**

Source : Insee, ESANE 2018 ; dernières données disponibles

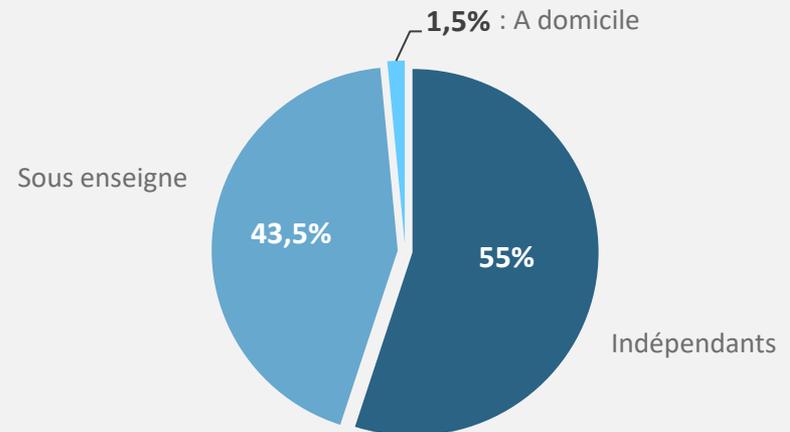
Répartition du chiffre d'affaires de la profession



Source : INSEE ; ESANE / Xerfi Spécific

Les établissements employeurs

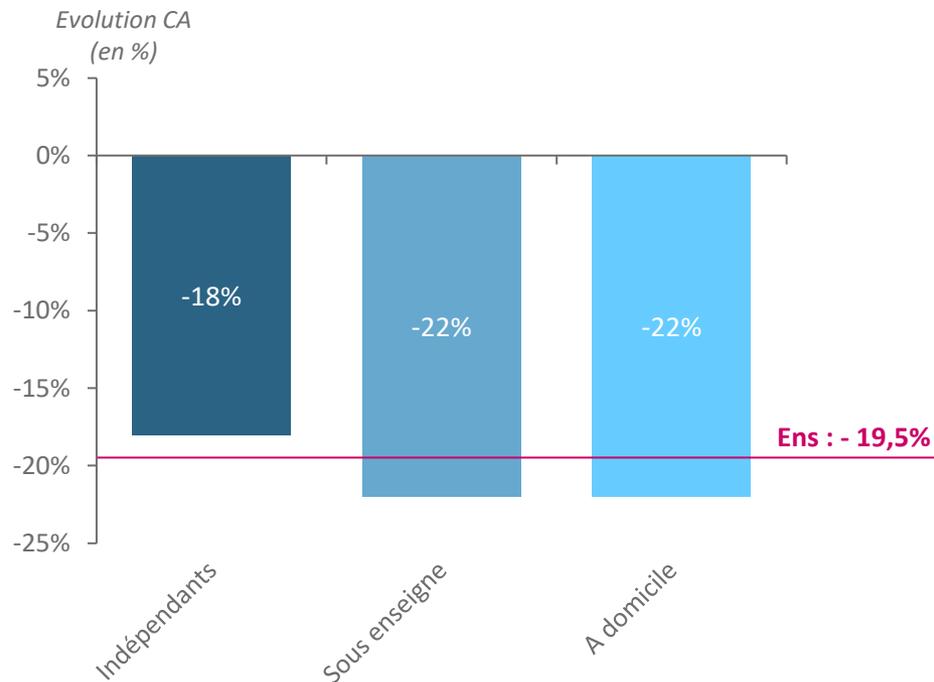
Répartition du chiffre d'affaires des établissements employeurs



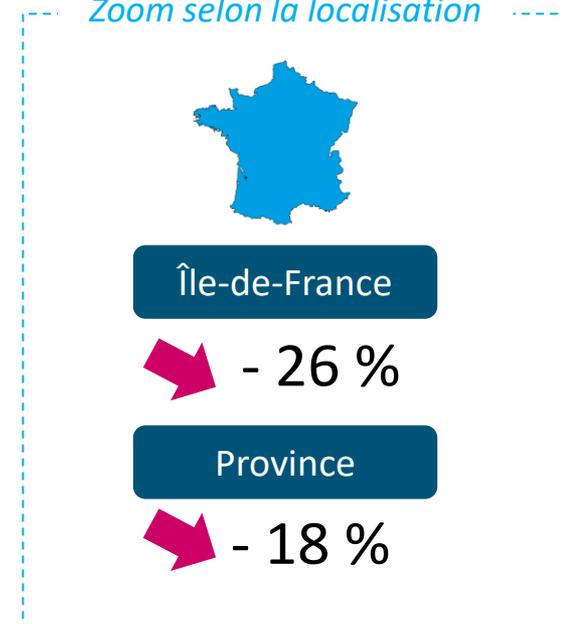
En cette année de crise sanitaire et avec le confinement qui a entraîné la fermeture des salons pendant plusieurs mois, le chiffre d'affaires du secteur s'effondre en 2020, en retrait de près de 20 %. Tous les types d'établissements sont touchés, avec une chute de 18 % pour les indépendants, et de 22 % pour les établissements sous enseigne et à domicile.

Le repli est encore plus marqué en Île-de-France, avec une baisse de 26 % du chiffre d'affaires des professionnels de la coiffure. En Province, la contraction de l'activité s'établit à 18 %.

Évolution du chiffre d'affaires 2020/2019 selon les types d'établissements



Zoom selon la localisation



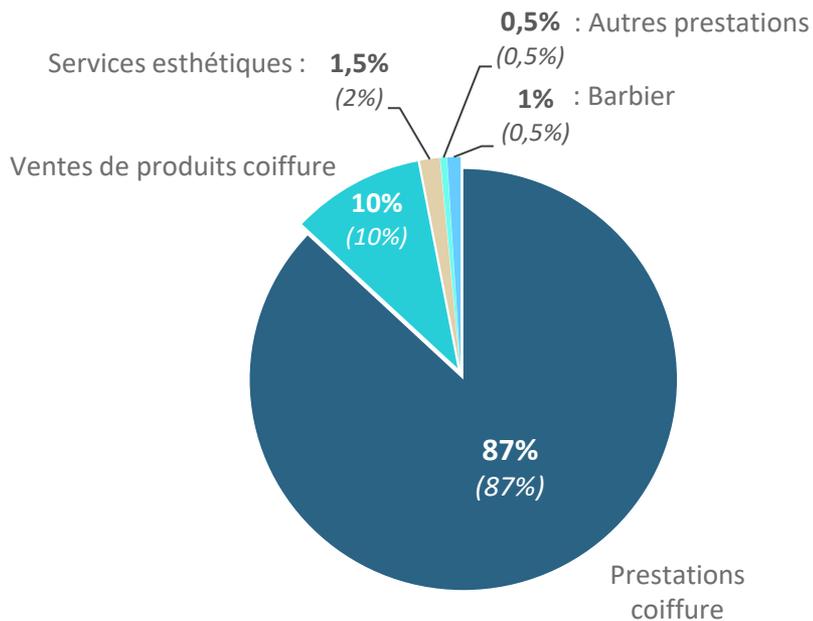
Source : Xerfi Spécific

En 2020 comme en 2019, les prestations coiffure représentent 87 % du chiffre d'affaires des établissements et les ventes de produits coiffure un dixième.

Plus des deux tiers du chiffre d'affaires proviennent des prestations Femmes.

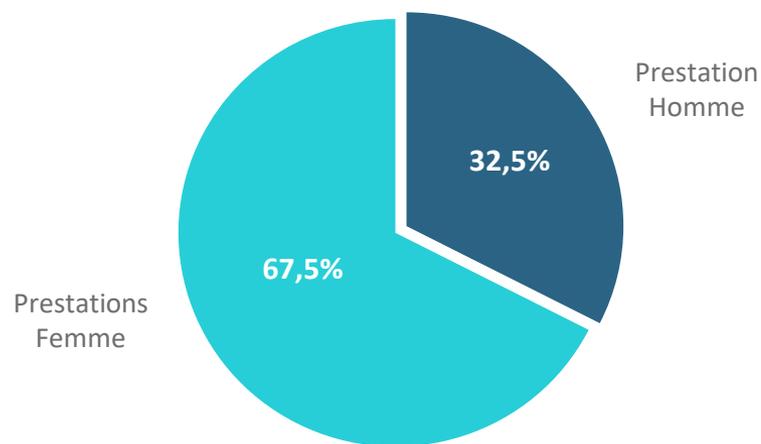
Les établissements employeurs

Répartition du chiffre d'affaires selon les activités



Figurent entre parenthèses les données 2019

Répartition du chiffre d'affaires selon les prestations

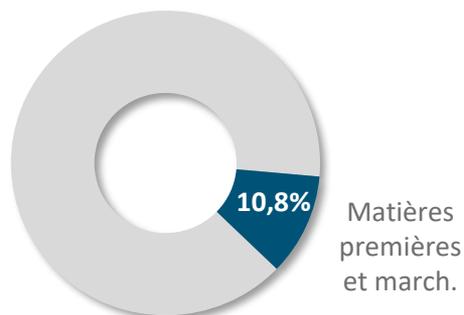


Source : Xerfi Spécific

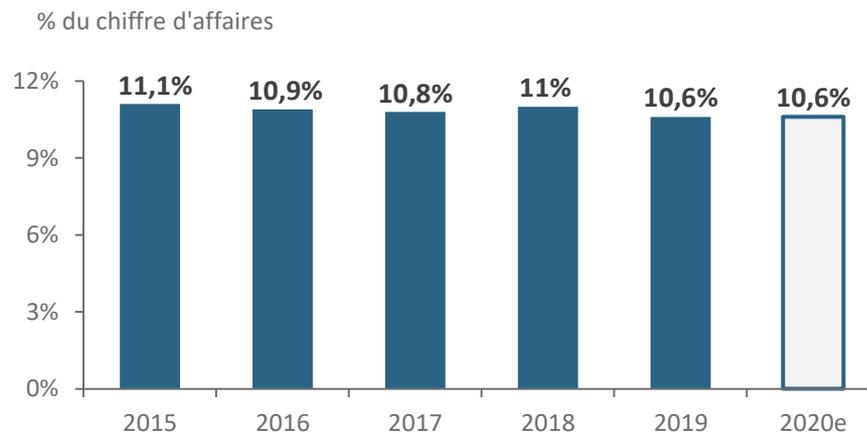
Le poids des matières premières et des approvisionnements (achats de produits consommés : coloration, produits pour les mèches, soins au bac...) représente en moyenne 10,6 % du chiffre d'affaires d'un salon de coiffure en 2020. Ce ratio demeure plutôt stable depuis plusieurs années.

Poids des matières premières et approvisionnements (panel Ensemble)

Unité : part en % du chiffre d'affaires
(moyenne 2015-2020)



Évolution du poids des matières premières et approvisionnements (panel Ensemble)



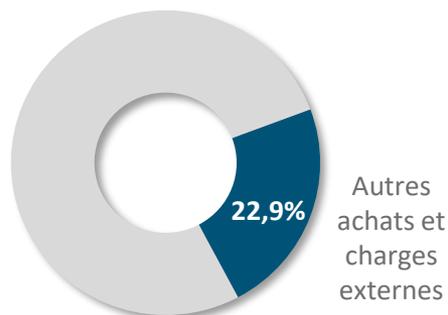
Estimation Xerfi (source Xerfi, modèle Mapsis)

Xerfi a réalisé un échantillon constants de sociétés représentatives du secteur. La méthode exclut par construction les entreprises disparues, celles récemment créées et celles n'ayant pas déposé leurs comptes sur l'ensemble de la période étudiée. Les résultats reflètent par conséquent les performances des entités pérennes sur la période.

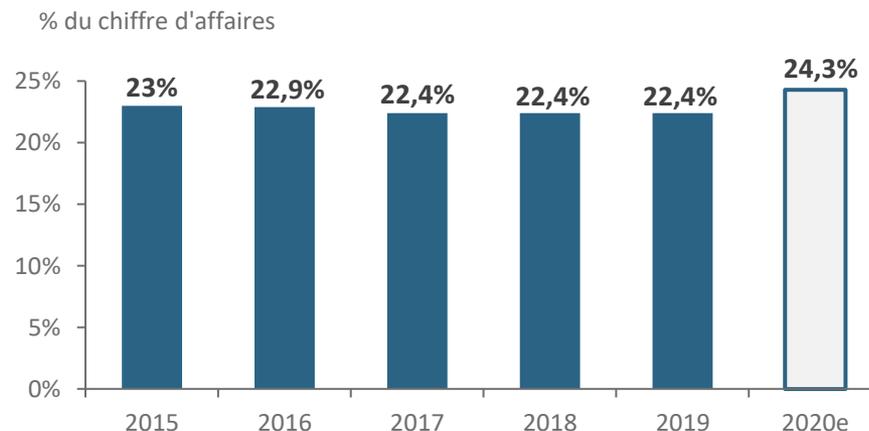
Le poids des autres achats et charges externes (eau, énergie, fournitures administratives, frais postaux, les services bancaires...) représente en moyenne 24,3 % du chiffre d'affaires d'un salon de coiffure en 2020. Après une période de stabilité, ce ratio a progressé de près de 2 points entre 2019 et 2020.

Poids des autres achats et charges externes (panel Ensemble)

Unité : part en % du chiffre d'affaires
(moyenne 2015-2020)



Évolution du poids des autres achats et charges externes (panel Ensemble)



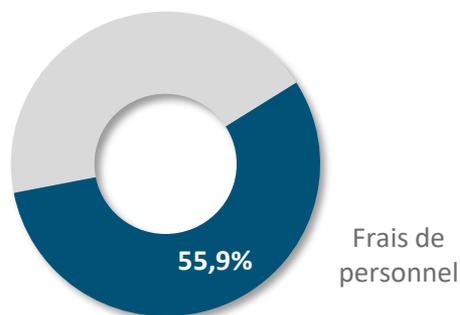
Estimation Xerfi (source Xerfi, modèle Mapsis)

Xerfi a réalisé un échantillon constants de sociétés représentatives du secteur. La méthode exclut par construction les entreprises disparues, celles récemment créées et celles n'ayant pas déposé leurs comptes sur l'ensemble de la période étudiée. Les résultats reflètent par conséquent les performances des entités pérennes sur la période.

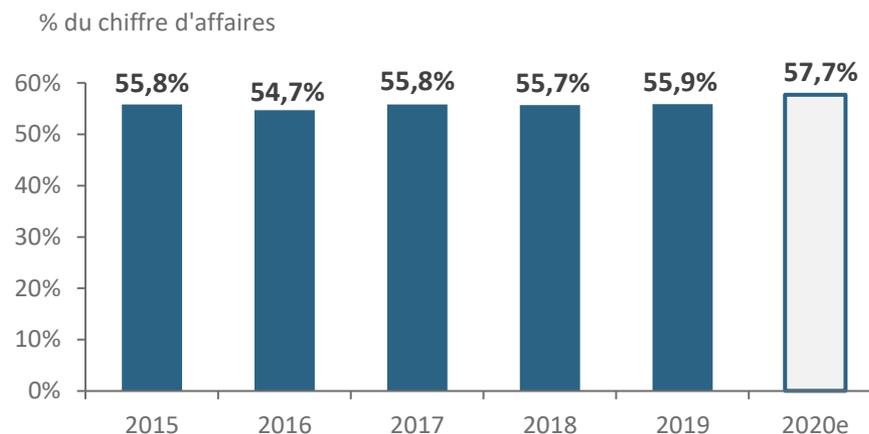
Le poids des frais personnel (salaires...) représente en moyenne 57,7 % du chiffre d'affaires d'un salon de coiffure en 2020. Ce ratio enregistre une progression de 1,8 point par rapport à 2019.

Poids des frais de personnel (panel Ensemble) *

Unité : part en % du chiffre d'affaires
(moyenne 2015-2020)



Évolution du poids des frais de personnel (panel Ensemble)



Estimation Xerfi (source Xerfi, modèle Mapsis)

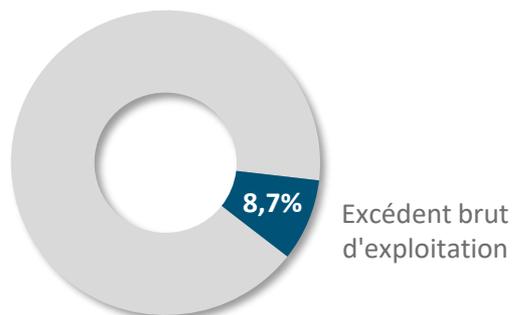
* Hors impact du CICE (Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi)

Xerfi a réalisé un échantillon constants de sociétés représentatives du secteur. La méthode exclut par construction les entreprises disparues, celles récemment créées et celles n'ayant pas déposé leurs comptes sur l'ensemble de la période étudiée. Les résultats reflètent par conséquent les performances des entités pérennes sur la période.

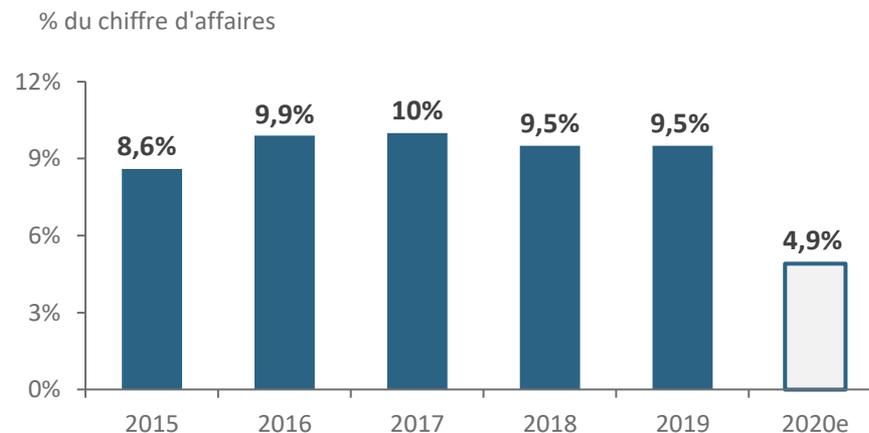
L'Excédent Brut d'exploitation (EBE) est en moyenne de 4,9 % du chiffre d'affaires d'un salon de coiffure en 2020, en forte baisse par rapport à 2019 (- 4,6 points). Cette diminution s'explique en grande partie par la crise du Covid-19 et les restrictions sanitaires associées, qui ont fortement entravé l'activité des salons de coiffures en 2020.

Excédent brut d'exploitation (panel Ensemble)

Unité : part en % du chiffre d'affaires
(moyenne 2015-2020)



Évolution du taux d'excédent brut d'exploitation (panel Ensemble)



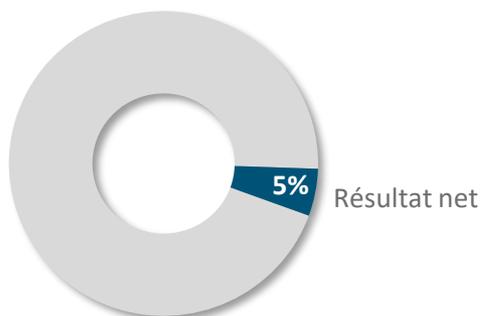
Estimation Xerfi (source Xerfi, modèle Mapsis)

Xerfi a réalisé un échantillon constants de sociétés représentatives du secteur. La méthode exclut par construction les entreprises disparues, celles récemment créées et celles n'ayant pas déposé leurs comptes sur l'ensemble de la période étudiée. Les résultats reflètent par conséquent les performances des entités pérennes sur la période.

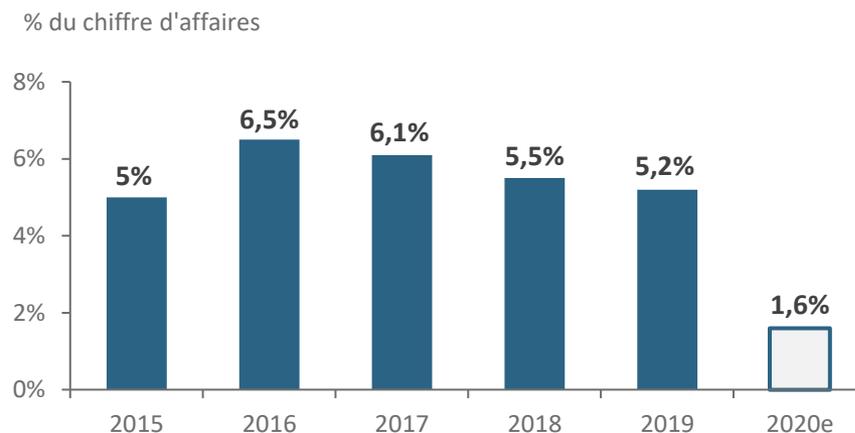
Le résultat net représente en moyenne 1,6 % du chiffre d'affaires d'un salon de coiffure en 2020. Là encore, ce ratio accuse un net repli de 3,6 points par rapport à 2019. Tout comme pour l'excédent brut d'exploitation, cette baisse est principalement liée à la crise du Covid-19 et à ses conséquences économiques.

Résultat net (panel Ensemble)

Unité : part en % du chiffre d'affaires
(moyenne 2015-2020)



Évolution du taux de résultat net (panel Ensemble)



Estimation Xerfi (source Xerfi, modèle Mapsis)

Xerfi a réalisé un échantillon constants de sociétés représentatives du secteur. La méthode exclut par construction les entreprises disparues, celles récemment créées et celles n'ayant pas déposé leurs comptes sur l'ensemble de la période étudiée. Les résultats reflètent par conséquent les performances des entités pérennes sur la période.



des établissements **proposent des services esthétiques** (soins du visage, ongles, maquillage...) en 2020



des établissements **proposent une prestation de « location d'espace »** en 2020

En 2020, 8,5 % des salons de la profession ont mis en place un nouveau service. Le lissage figure à la première place de ces services nouvellement proposés, cité par 28 % des entreprises concernées.

Dans 86 % des cas, la prestation est effectuée par l'un des salariés de l'établissement.



des établissements ont mis en place un nouveau service en 2020
(Rappel 2019 : 5 %)

Les nouveaux services les plus cités

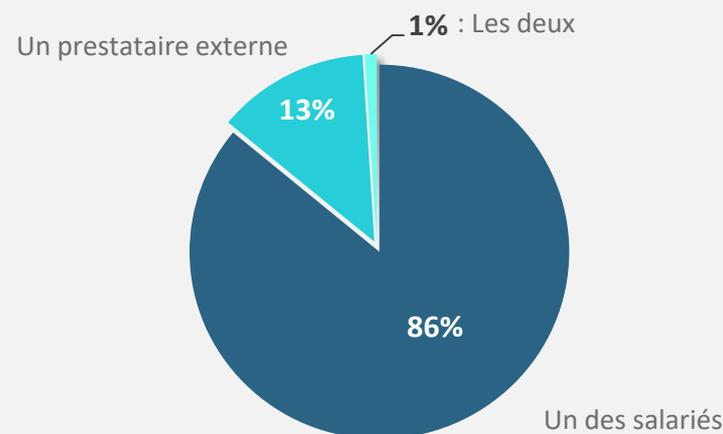
Lissage	28 %
Barbier	22 %
Soin Botox	17 %
Massage crânien	11 %

Rappel des plus cités en 2019

Barbier	36 %
Coloration végétale	34 %
Lissage	32 %

Source : Xerfi Spécific

Parmi les établissements ayant mis en place un nouveau service au cours de l'année 2020, la prestation est effectuée par :



En 2020, la fiche moyenne est de 45,6 € pour les femmes et de 21,6 € pour les hommes.

Tant pour les femmes que pour les hommes, les fiches moyennes sont plus élevées dans les salons sous enseigne et en Île-de-France.

Fiche moyenne (hors ventes) T.T.C.



21,6 €
(21 €)



45,6 €
(44,3 €)



Détail selon les types d'établissements



Figurent entre parenthèses les données 2018

Zoom selon la localisation



Île-de-France



26 €



53,6 €

Province



20,8 €



44,2 €

Source : Xerfi Spécific

Le prix moyen du shampoing coupe coiffage est de 34,8 € pour les femmes et de 21,7 € pour les hommes.
Comme pour les fiches moyennes, les prix moyens constatés sont plus élevés dans les salons sous enseignes et en Île-de-France.

Tarif shampoing coupe coiffage T.T.C



21,7 €
(21,6 €)



34,8 €
(34,6 €)



Détail selon les types d'établissements



Figurent entre parenthèses les données 2018

Zoom selon la localisation



Île-de-France



26,8 €



41 €

Province



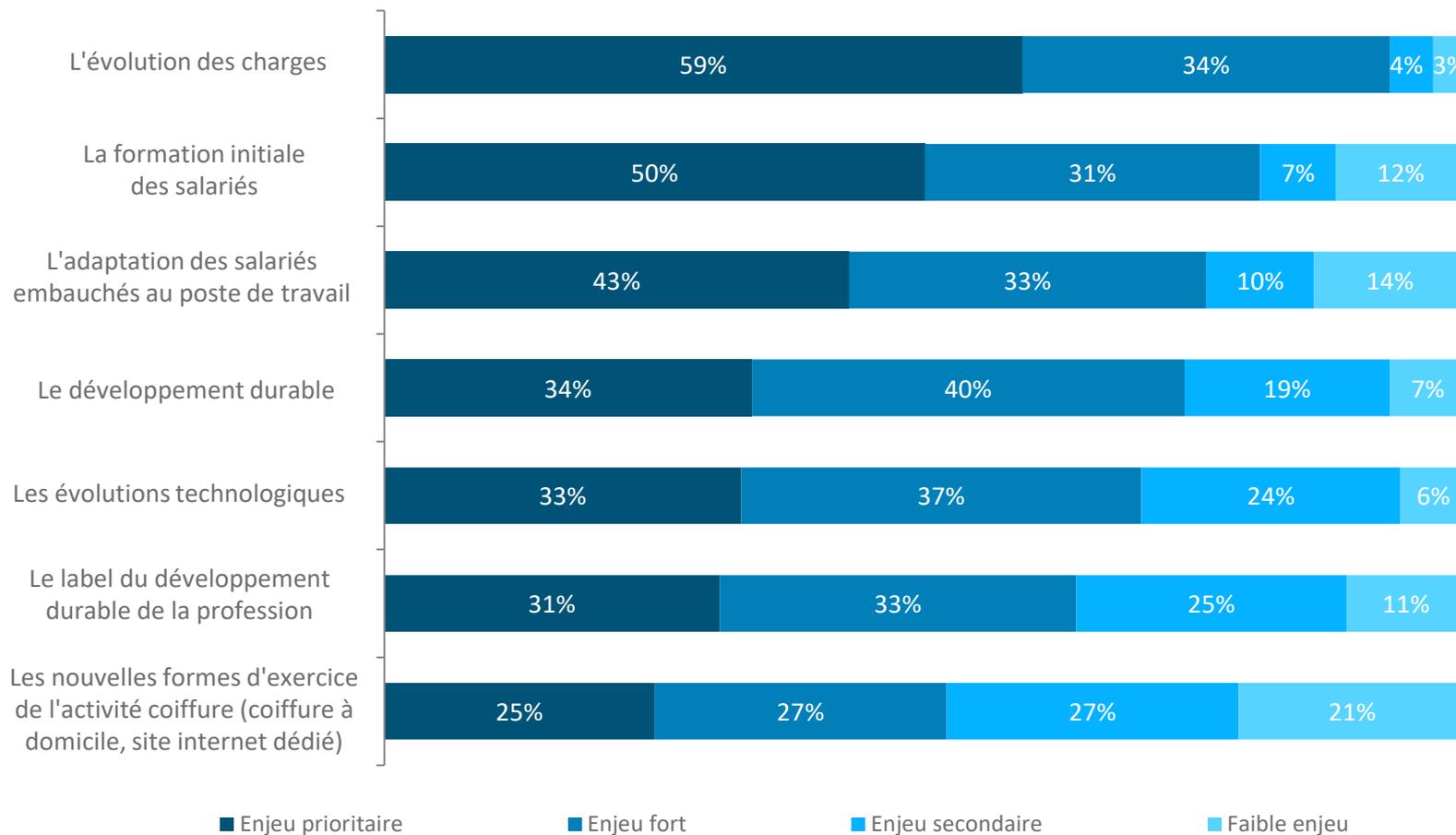
20,8 €



33,5 €

Source : Xerfi Spécific

Les enjeux pour l'avenir du métier



Source : Xerfi Spécific

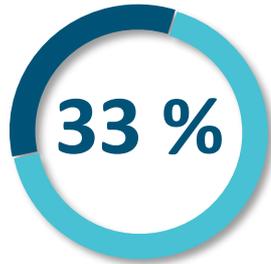


des établissements ont au moins **un autre enjeu prioritaire**

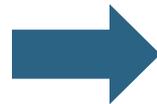
Les autres enjeux prioritaires cités

- 1 Le recrutement de personnel
- 2 La valorisation du métier
- 3 La TVA

Source : Xerfi Spécific



des établissements ont demandé la **subvention TPE Covid-19**
(CPAM, aménagements...)



des établissements l'ont obtenue

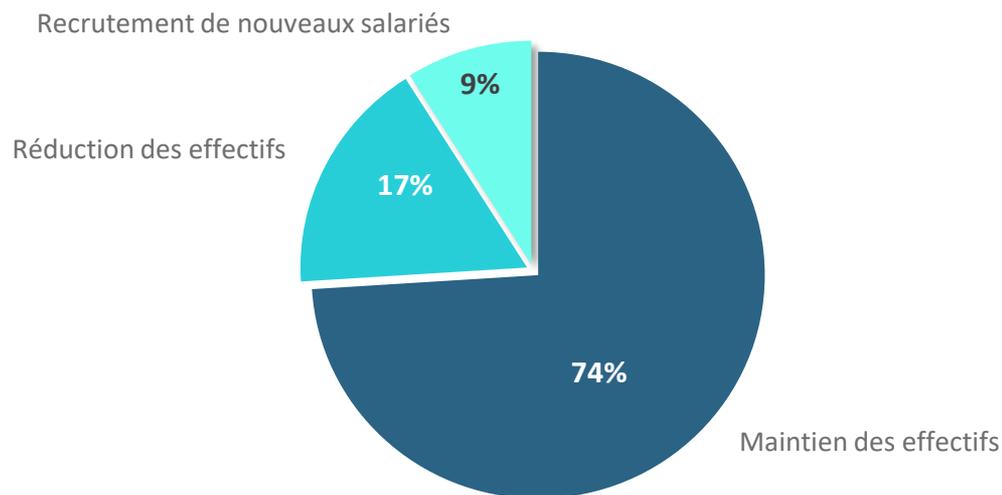


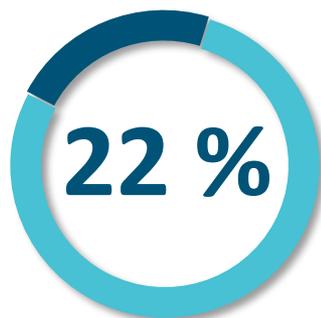
des établissements ont bénéficié d'une **franchise de loyer**



des établissements ont bénéficié d'une prise en charge au titre de l'assurance perte d'exploitation

Impact de la crise sur les effectifs salariés, en 2020 et 2021

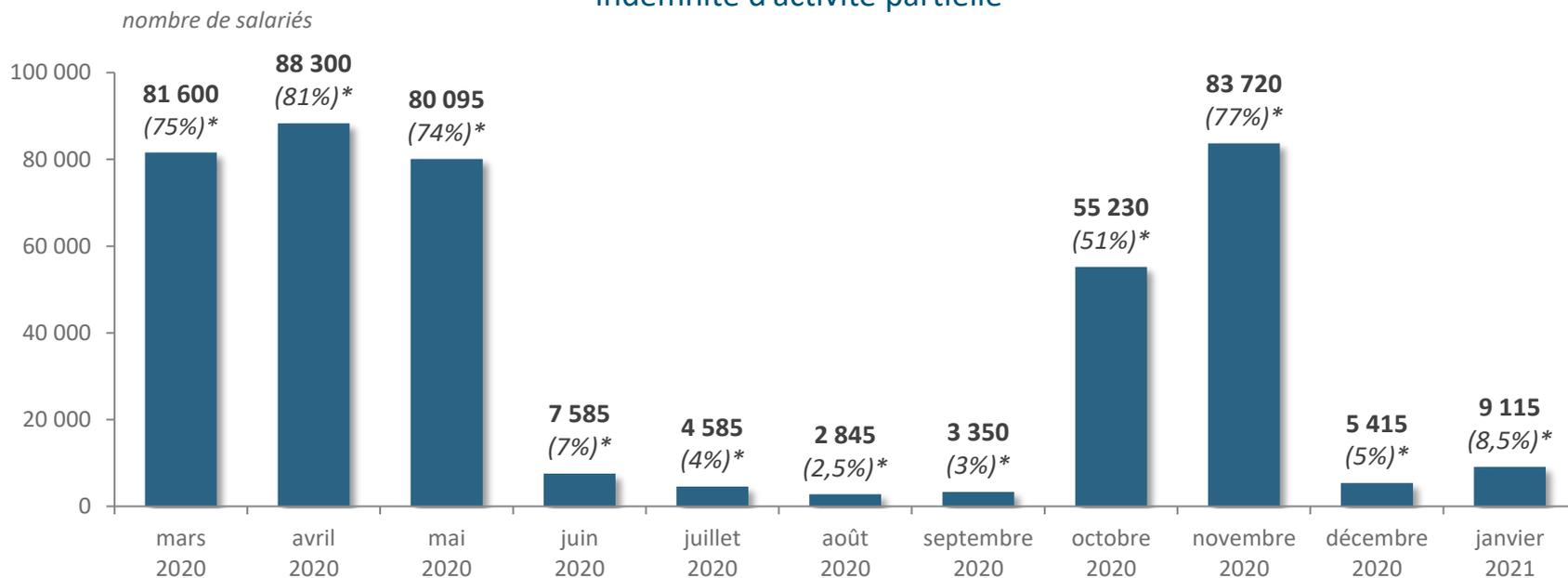




des établissements **ont réduit ou n'ont pas embauché un contrat en alternance** suite à la crise sanitaire

18 096 demandes de PGE
depuis mars 2020,
pour un montant moyen de **21 700 €**

Effectif salarié mensuel concerné par une
indemnité d'activité partielle



*Proportion d'effectifs salariés concernés dans la profession

Source : ASP DGEFP DARES

Partie 2. Emploi

Exercice 2020

La profession compte 178 769 actifs au 31 décembre 2020, soit une baisse de 1 % par rapport à 2019 et de 6,5 % depuis 2013.

Près de six actifs sur dix travaillent dans un établissement indépendant (58,5 %), 27,5 % dans un établissement sous enseigne et 14 % à domicile.



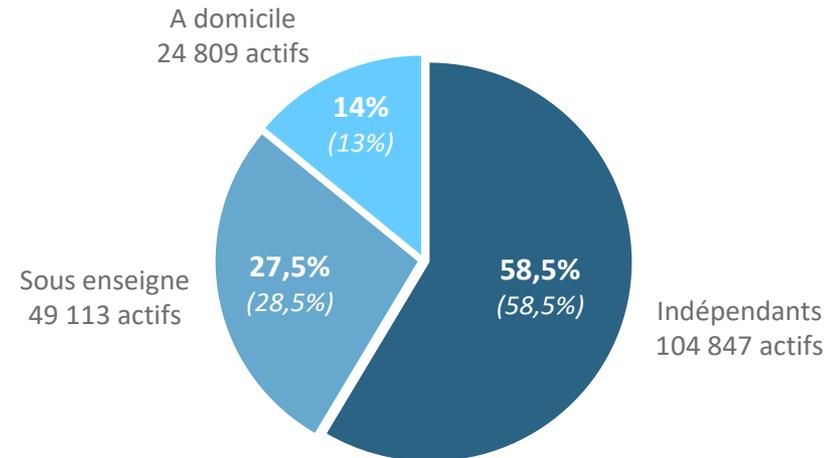
178 769 actifs

Actifs (non salariés + salariés) présents au 31 décembre 2020

Nombre d'actifs
2013-2020



Répartition des actifs
selon les types d'établissements



Figurent entre parenthèses les données 2019

Source : ACOSS / MINISTERE EDUCATION NATIONALE / RSI / OPCO EP/ Xerfi Spécific

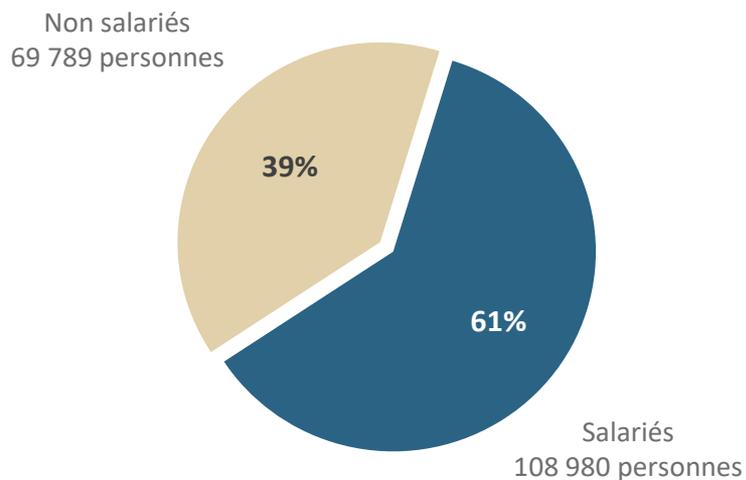
Au 31 décembre 2020, 61 % des actifs de la profession sont salariés, une part en baisse de 1,5 point par rapport à 2018 et 2019.

Y compris alternants

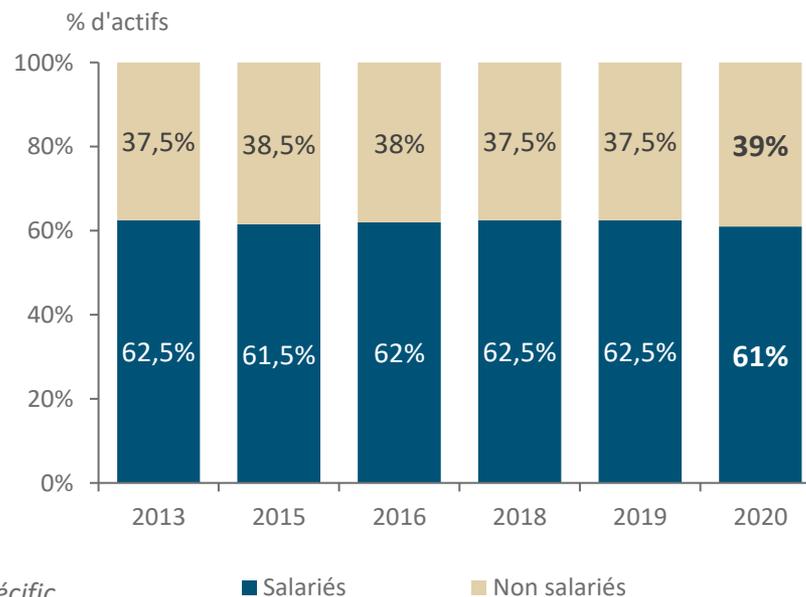
178 769 actifs

Actifs (non salariés + salariés) présents au 31 décembre 2020

Répartition des 178 769 actifs selon leur statut



Evolution 2013-2020



Source : ACOSS / RSI / MINISTERE EDUCATION NATIONALE / Xerfi Spécific

En fin d'année 2020, le nombre de non salariés dans la profession s'établit à 69 789, en hausse de 3 % par rapport à 2019, après une hausse de 0,5 % entre 2018 et 2019.

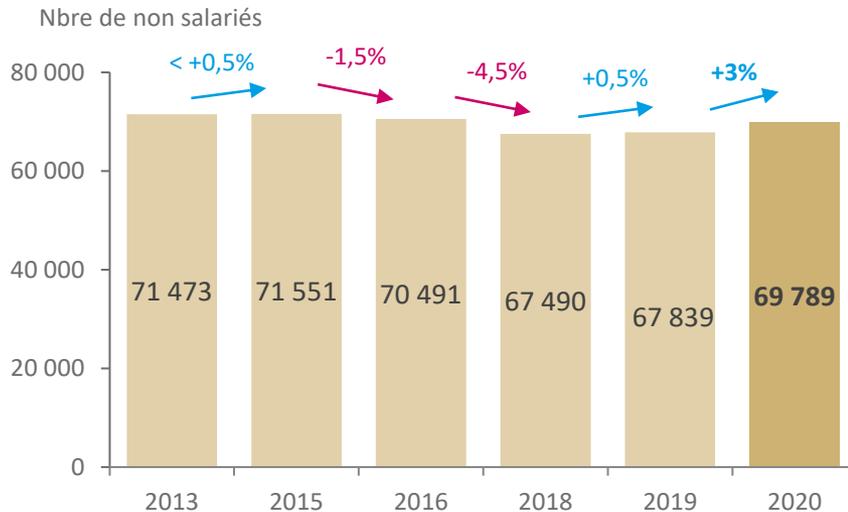
La part de non salariés travaillant dans des salons sous enseigne n'est que de 6,5 %, alors que ces établissements emploient plus du quart du total des actifs. A l'inverse, les coiffeurs à domicile représentent près du tiers des non salariés (32 %), tandis que leur poids dans le total des actifs est de 14 %.

69 789 non salariés

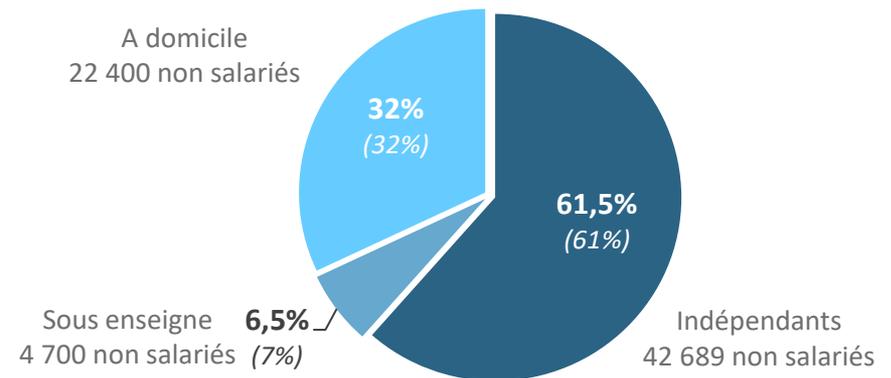
Effectifs non salariés au 31 décembre 2020

Source : ACOSS / RSI

Nombre de non salariés
2013-2020



Répartition des non salariés
selon les types d'établissements



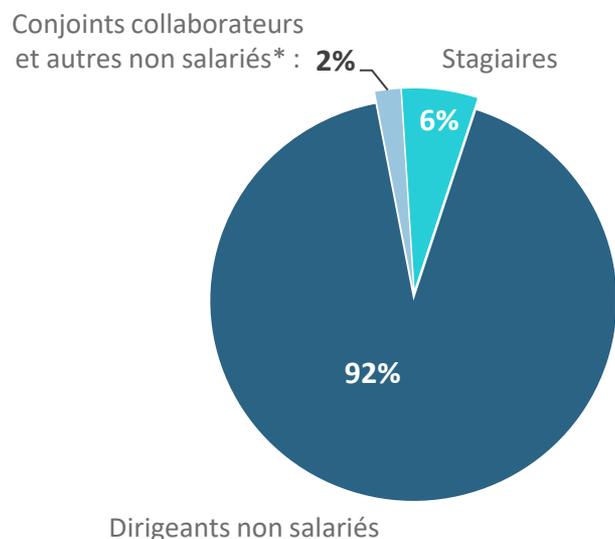
Figurent entre parenthèses les données 2019

Source : ACOSS / RSI / Xerfi Spécific

En 2020, plus de neuf non salariés sur dix sont des dirigeants (92 %), en hausse d'un point à un an d'intervalle. La proportion atteint même 98 % chez les coiffeurs à domicile.

La proportion de stagiaires enregistre un repli de 1,5 point en 2020, à 6 %.

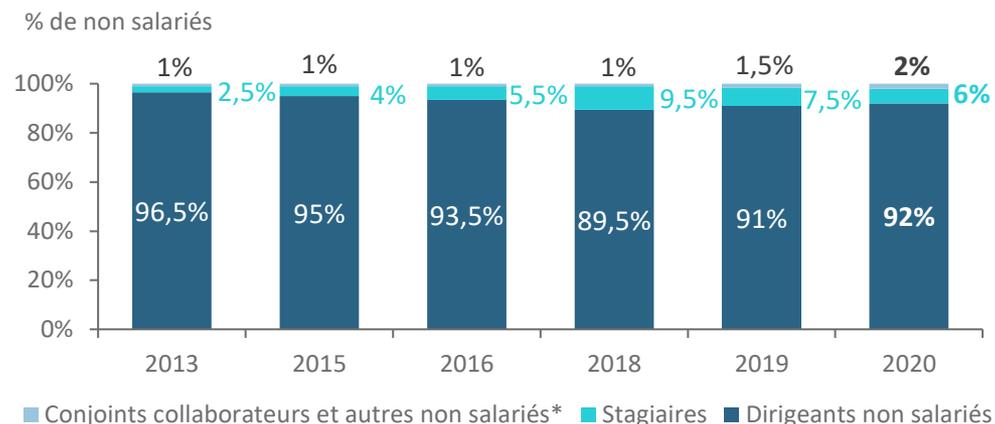
Répartition des non salariés selon leur catégorie



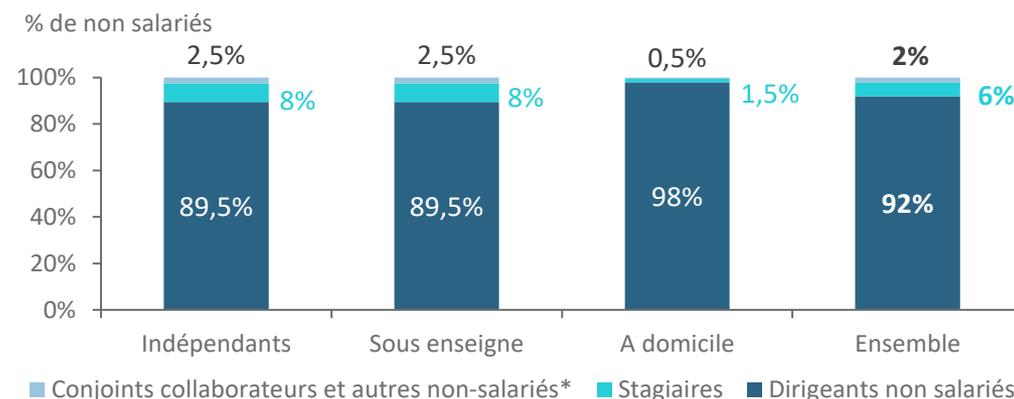
* Exemple : membres de la famille non rémunérés, ...

Source : Xerfi Spécific

Evolution 2013-2020



Détail selon les types d'établissements



Selon le sexe

En 2020, plus de 80 % des chefs d'entreprise de la profession sont des femmes, une proportion en légère baisse par rapport à 2018 (- 0,5 point).

La part de femmes est encore plus élevée chez les coiffeurs à domicile (89 % de femmes cheffes d'entreprise). En revanche l'écart est moins important dans les salons sous enseigne, où les hommes représentent 35 % des chefs d'entreprise.

Répartition des chefs d'entreprise selon leur sexe

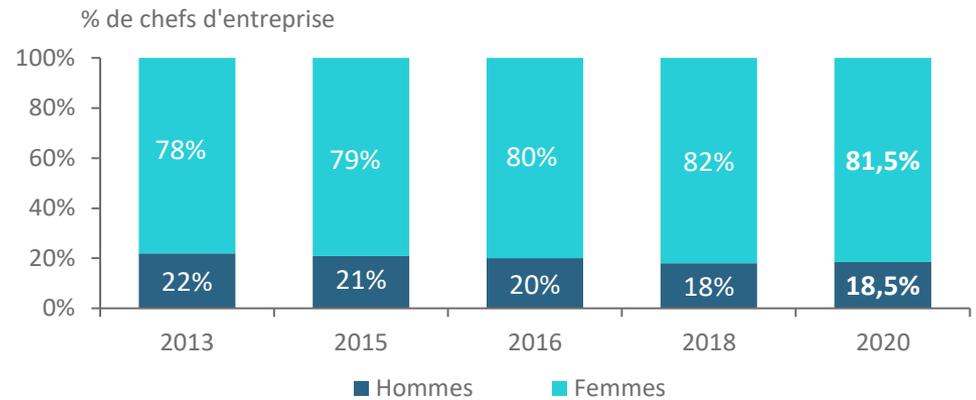


18,5 %

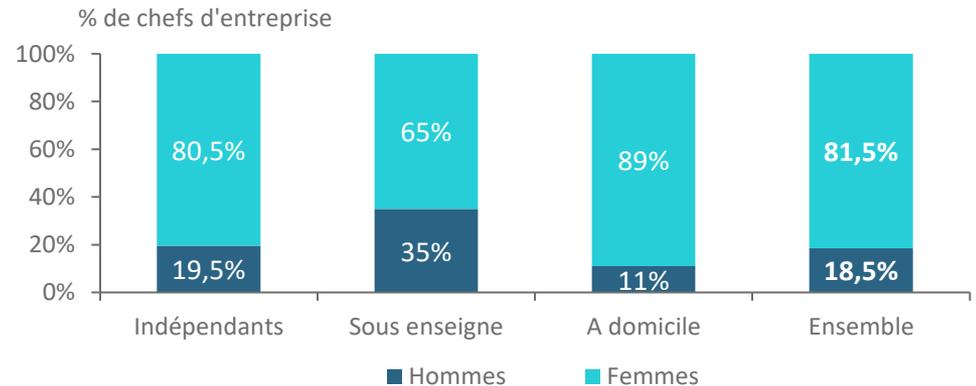


81,5 %

Evolution 2013-2020



Détail selon les types d'établissements



Source : Xerfi Spécific

Selon l'âge

L'âge moyen des chefs d'entreprise de la profession continue à augmenter, avec une progression de deux ans par rapport à 2018. Il s'établit à présent à 49 ans.

Les femmes cheffes d'entreprises sont plus jeunes de 2,5 ans en moyenne que leurs homologues masculins. Quel que soit le sexe, la progression est de 2,5 ans à deux ans d'intervalle

49 ans

Age moyen des chefs d'entreprise

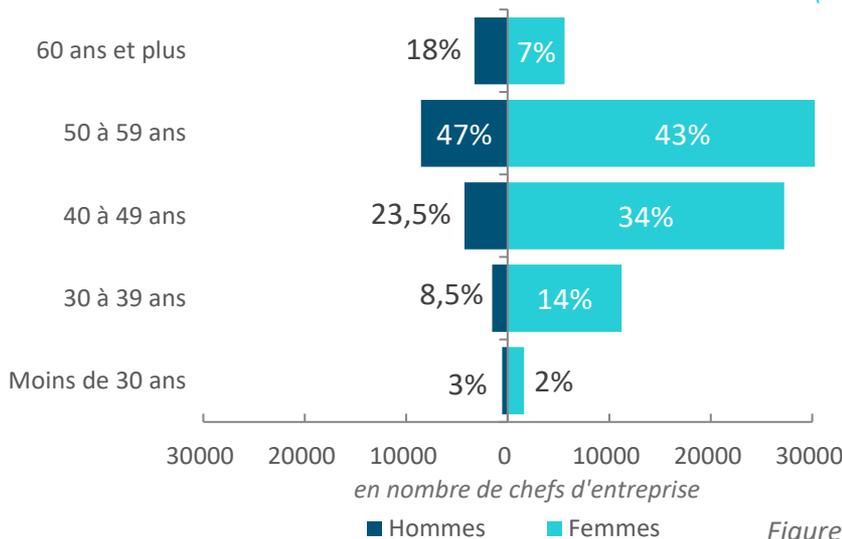


51 ans
(48,5 ans)



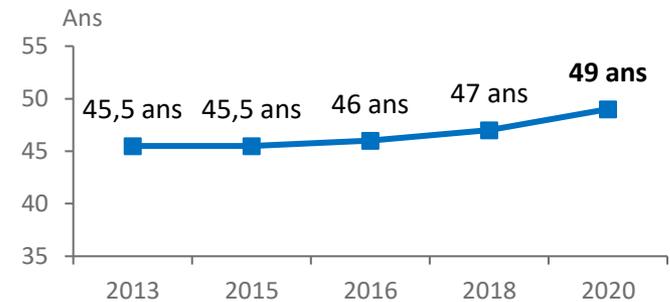
48,5 ans
(46 ans)

Répartition des chefs d'entreprise selon leur âge

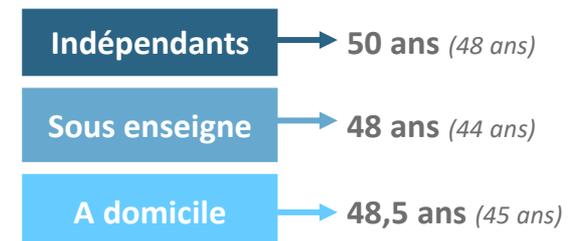


Figurent entre parenthèses les données 2018

Evolution 2013-2020



Détail selon les types d'établissements



Source : Xerfi Spécific

Au global

Au 31 décembre 2020, la profession compte 108 980 salariés, un nombre en baisse de 3 % à un an d'intervalle.

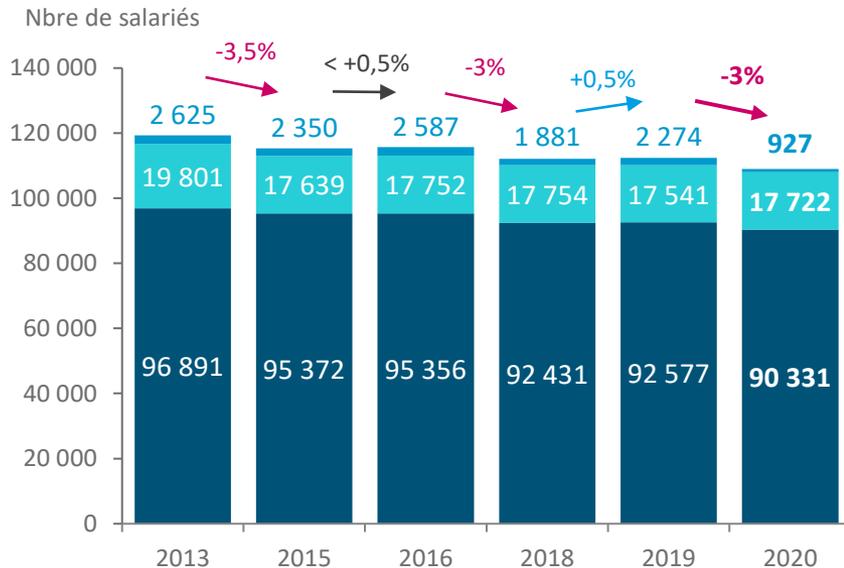
Les salons indépendants concentrent 57 % des salariés de la profession tandis qu'ils représentent 77,5 % des établissements employeurs.



108 980 salariés

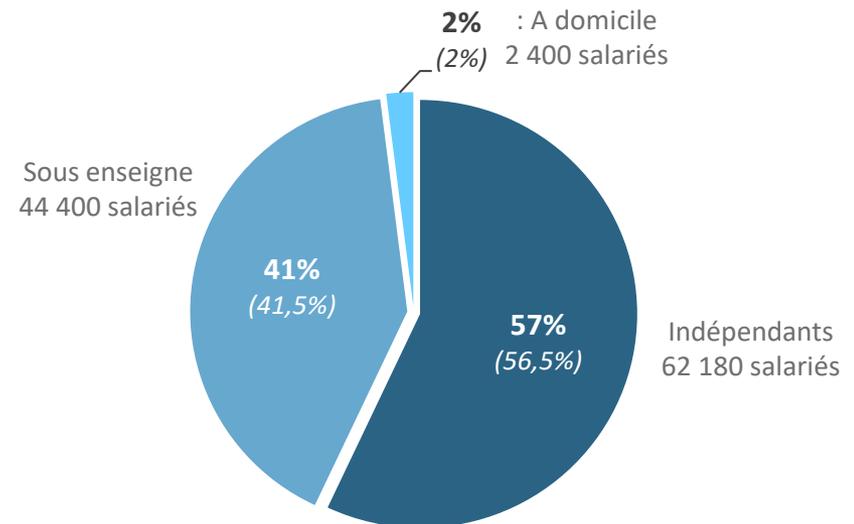
Effectifs salariés au 31 décembre 2020

Nombre de salariés 2013-2020



■ Contrats de professionnalisation ■ Apprentis ■ salariés hors alternance

Répartition des salariés selon les types d'établissements

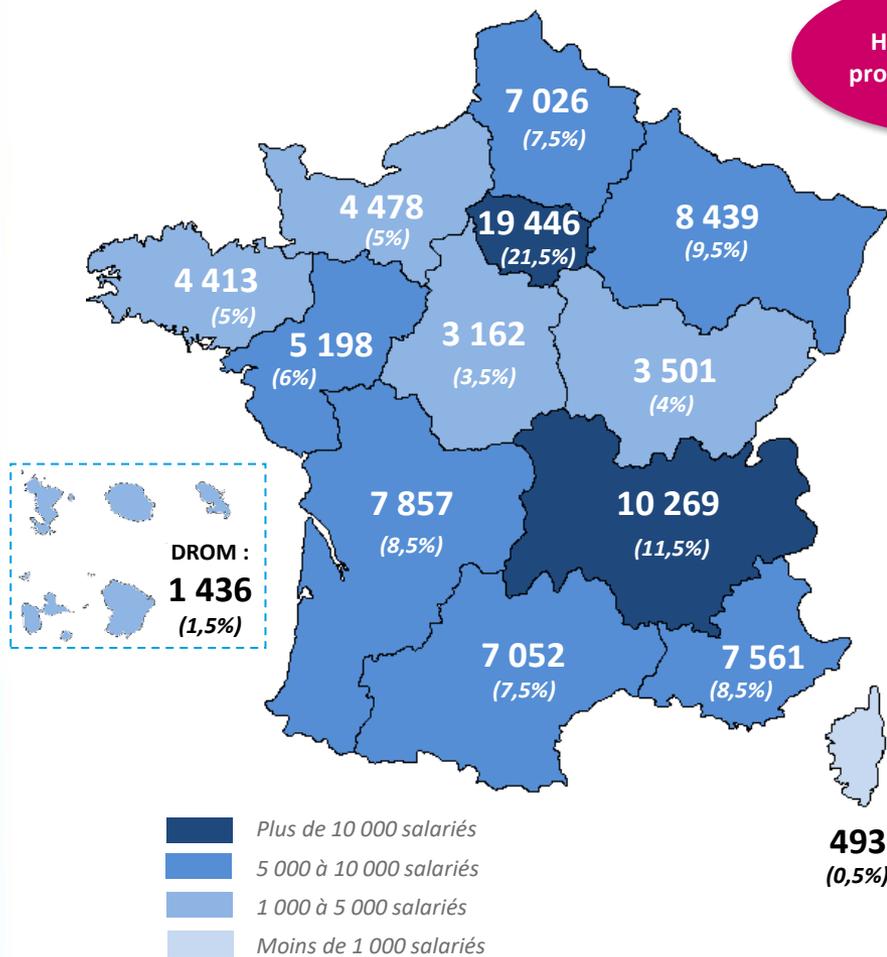


Figurent entre parenthèses les données 2019

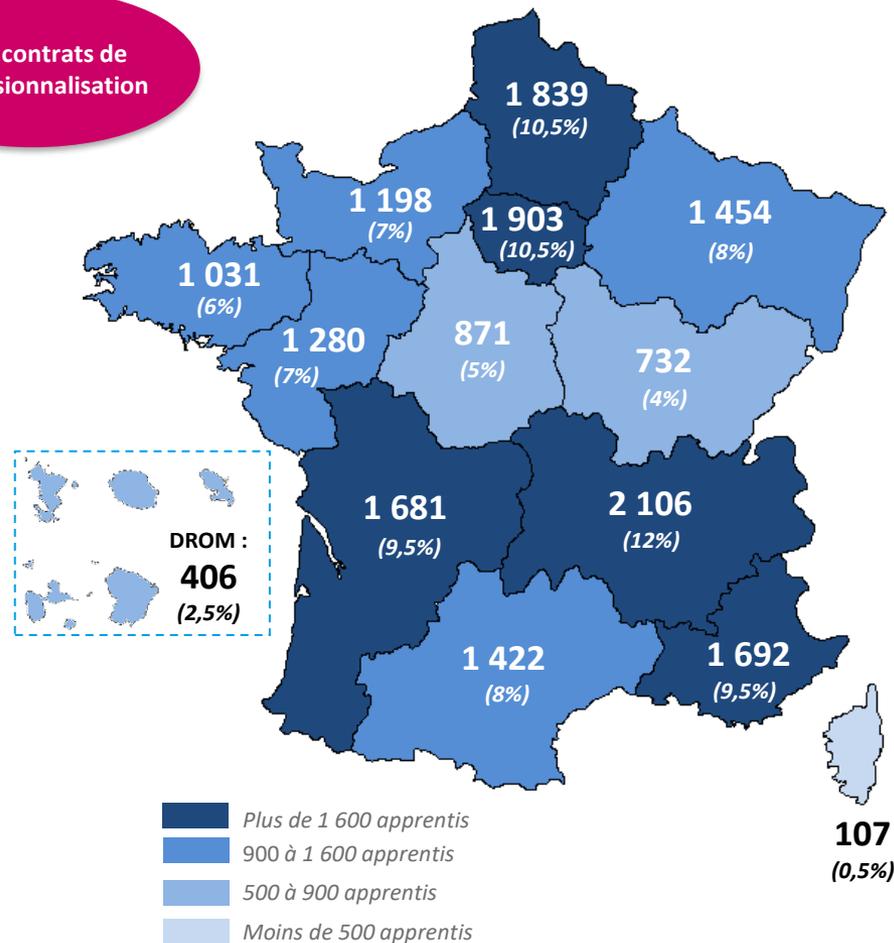
Source : ACOSS / MINISTERE EDUCATION NATIONALE / OPCO EP/ Xerfi Spécific

Au global

Répartition des 90 331 salariés selon les régions hors alternants



Répartition des 17 722 apprentis selon les régions



Source : ACOSS / MINISTERE EDUCATION NATIONALE / Xerfi Spécific

Au global

Taille moyenne des établissements selon les régions et la densité des régions

	Nombre moyen de salariés (hors alternant) par établissement	Nombre de salariés (hors alternant) pour 100 000 habitants
Auvergne – Rhône-Alpes	2,2	132
Bourgogne – Franche-Comté	2,0	124
Bretagne	2,3	135
Centre - Val de Loire	2,1	123
Corse	2,3	154
Grand Est	2,5	152
Hauts-de-France	2,3	117
Ile de France	2,9	163
Normandie	2,2	135
Nouvelle Aquitaine	2,5	134
Occitanie	2,1	124
PACA	2,2	124
Pays-de-la-Loire	2,7	142
DROM	2,0	77
FRANCE ENTIERE	2,3	138

Source : ACOSS / MINISTERE EDUCATION NATIONALE / Xerfi Spécific

Selon le sexe

Au 31 décembre 2020, près de neuf salariés sur dix sont des femmes dans la profession (88 %), soit une baisse de 1 point par rapport à 2019.

Cette répartition est proche que l'établissement soit sous enseigne ou indépendant.

Répartition des salariés selon leur sexe



12 %



88 %

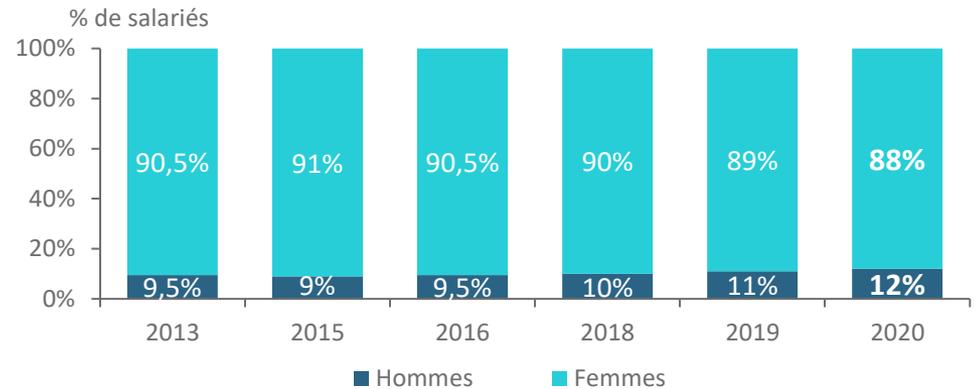
Source : Xerfi Spécific



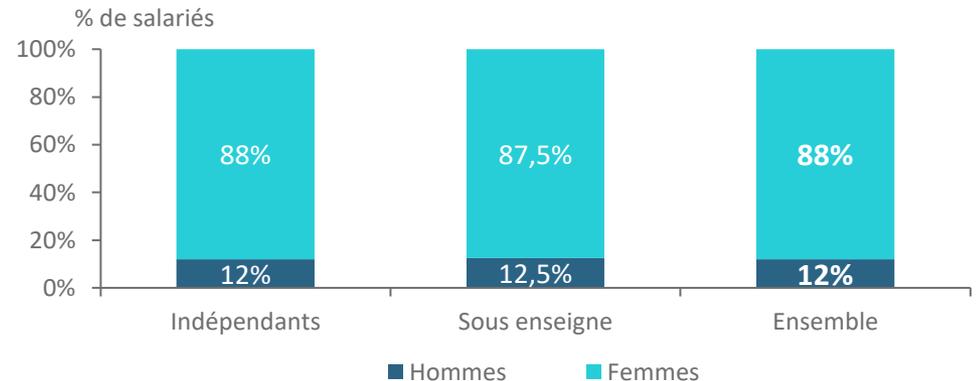
La quasi-totalité des coiffeurs à domicile (environ 95 %) fonctionnant sans salarié, les données concernant les salariés de la profession, dans ce rapport, seront détaillées selon les établissements indépendants et sous enseigne.

Y compris alternants

Evolution 2013-2020



Détail selon les types d'établissements



Selon la catégorie socioprofessionnelle

Répartition des 108 980 salariés selon leur catégorie socioprofessionnelle

	% sal.	Rappel 2019
Apprentis	19,5 %	19 %
Contrats de professionnalisation	1 %	2 %
Manucures, esthéticiennes	2 %	1,5 %
Coiffeurs débutants	2,5 %	3 %
Coiffeurs	9 %	8 %
Coiffeurs confirmés	23 %	23,5 %
Coiffeurs qualifiés ou techniciens	24,5 %	26 %
Coiffeurs hautement qualifiés ou techniciens qualifiés	8 %	8 %
Coiffeurs très hautement qualifiés ou assistants managers ou techniciens hautement qualifiés	3 %	3 %
Managers débutants	4 %	3 %
Managers confirmés ou animateurs débutants	1 %	1 %
Managers hautement qualifiés ou animateurs réseau confirmés	0,5 %	0,5 %
Non technique (nettoyage, caisse, employé, compta., secrétaire)	1,5 %	1 %
Agents de maîtrise et cadres administratifs	0,5 %	0,5 %
Agents de maîtrise et cadres esthétique cosmétique	< 0,5 %	< 0,5 %
Ensemble	100 %	100 %

 Y compris
alternants

 Source :
Xerfi Spécific

Selon la catégorie socioprofessionnelle

Répartition des 108 980 salariés selon leur sexe et leur catégorie socioprofessionnelle

	Hommes	Femmes	Ensemble
Apprentis	21 %	19,5 %	19,5 %
Contrats de professionnalisation	1 %	1 %	1 %
Manucures, esthéticiennes	0,5 %	2 %	2 %
Coiffeurs débutants	3 %	2,5 %	2,5 %
Coiffeurs	7,5 %	9 %	9 %
Coiffeurs confirmés	28 %	22 %	23 %
Coiffeurs qualifiés ou techniciens	15 %	26 %	24,5 %
Coiffeurs hautement qualifiés ou techniciens qualifiés	9 %	8 %	8 %
Coiffeurs très hautement qualifiés ou assistants managers ou techniciens hautement qualifiés	6 %	2,5 %	3 %
Managers débutants	4 %	4 %	4 %
Managers confirmés ou animateurs débutants	1,5 %	1 %	1 %
Managers hautement qualifiés ou animateurs réseau confirmés	1,5 %	0,5 %	0,5 %
Non technique (nettoyage, caisse, employé, compta., secrétaire)	< 0,5 %	1,5 %	1,5 %
Agents de maîtrise et cadres administratifs	1,5 %	0,5 %	0,5 %
Agents de maîtrise et cadres esthétique cosmétique	< 0,5 %	< 0,5 %	< 0,5 %
Ensemble	100 %	100 %	100 %

Y compris
alternants

Source :
Xerfi Spécific

Selon la catégorie socioprofessionnelle

Répartition des 108 980 salariés selon les types d'établissements et la catégorie socioprofessionnelle

	Indépendants	Sous enseigne	Ensemble
Apprentis	19,5 %	20 %	19,5 %
Contrats de professionnalisation	0,5 %	2 %	1 %
Manucures, esthéticiennes	2,5 %	1 %	2 %
Coiffeurs débutants	2 %	3 %	2,5 %
Coiffeurs	8 %	10 %	9 %
Coiffeurs confirmés	24 %	22 %	23 %
Coiffeurs qualifiés ou techniciens	25 %	24 %	24,5 %
Coiffeurs hautement qualifiés ou techniciens qualifiés	11 %	4 %	8 %
Coiffeurs très hautement qualifiés ou assistants managers ou techniciens hautement qualifiés	2,5 %	3,5 %	3 %
Managers débutants	2 %	6,5 %	4 %
Managers confirmés ou animateurs débutants	0,5 %	1,5 %	1 %
Managers hautement qualifiés ou animateurs réseau confirmés	0,5 %	0,5 %	0,5 %
Non technique (nettoyage, caisse, employé, compta., secrétaire)	1,5 %	1,5 %	1,5 %
Agents de maîtrise et cadres administratifs	0,5 %	0,5 %	0,5 %
Agents de maîtrise et cadres esthétique cosmétique	< 0,5 %	< 0,5 %	< 0,5 %
Ensemble	100 %	100 %	100 %

Y compris
alternants

Source :
Xerfi Spécific

Selon l'âge des salariés

L'âge moyen des salariés de la branche au 31 décembre 2020 est de 33,5 ans, un chiffre stable par rapport à 2019. Les hommes salariés sont plus âgés en moyenne que les femmes salariées (35 ans contre 33,5 ans).

Les salariés des établissements indépendants (35 ans) sont en moyenne plus âgés que ceux des établissements sous enseigne (31,5 ans) à raison de 3,5 ans de plus.

Y compris alternants



35 ans
(35 ans)

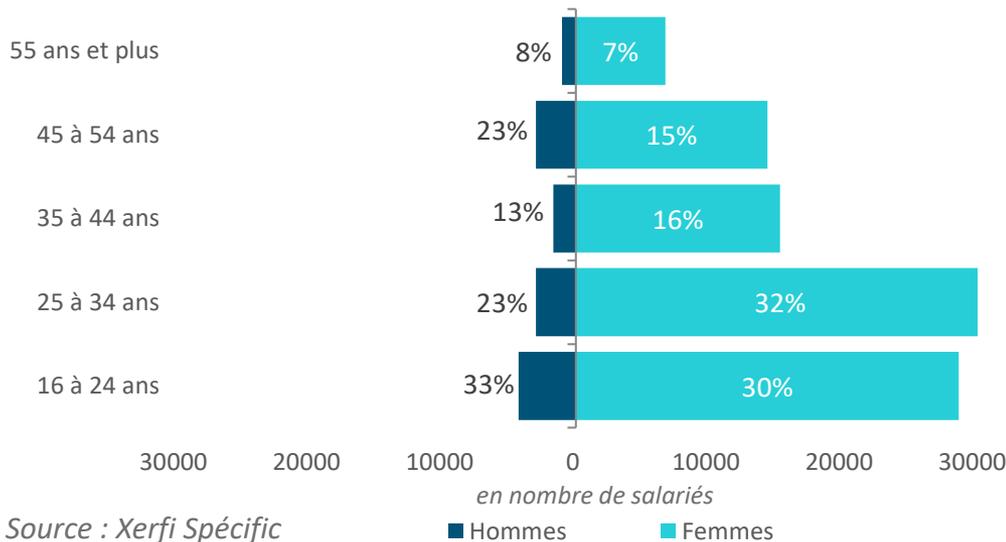
33,5 ans

Age moyen des salariés

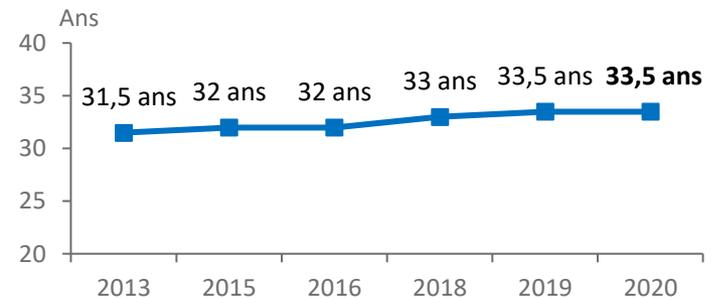


33,5 ans
(33,5 ans)

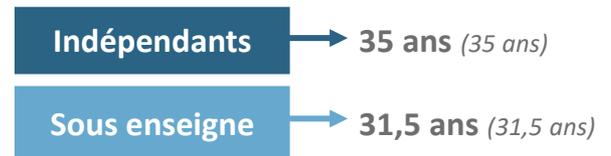
Répartition des 108 980 salariés selon leur âge



Evolution 2013-2020



Détail selon les types d'établissements



Figurent entre parenthèses les données 2019

Source : Xerfi Spécific

Selon l'ancienneté des salariés

L'ancienneté des salariés est de 6,5 ans au 31 décembre 2020 soit 6 mois de plus qu'en 2019.

L'ancienneté est plus élevée en moyenne dans les établissements indépendants (7,5 ans) que dans les salons sous enseigne (5,5 ans).

Y compris alternants



6,5 ans

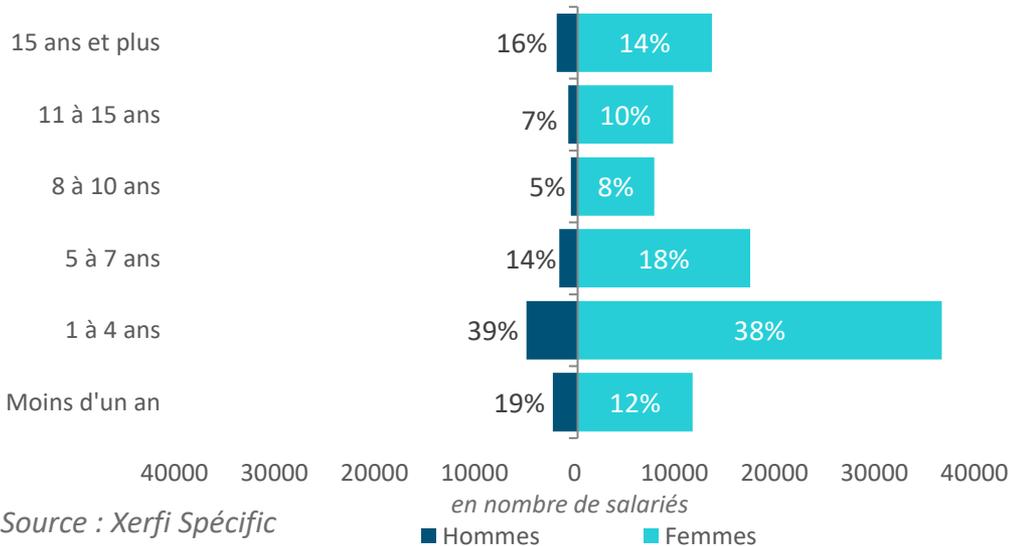
Age moyen des salariés



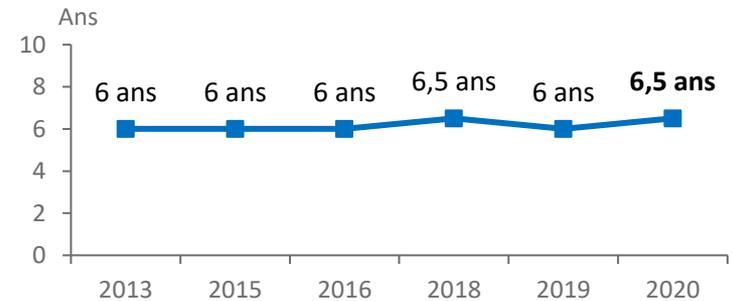
6 ans
(6 ans)

Répartition des 108 980 salariés selon leur ancienneté

6,5 ans
(6 ans)



Evolution 2013-2020



Détail selon les types d'établissements



Figurent entre parenthèses les données 2019

Source : Xerfi Spécific

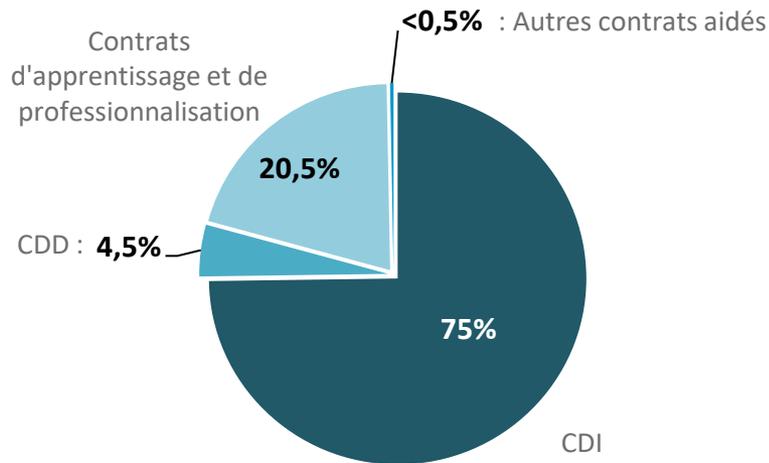
Selon la nature des contrats des salariés

Y compris alternants

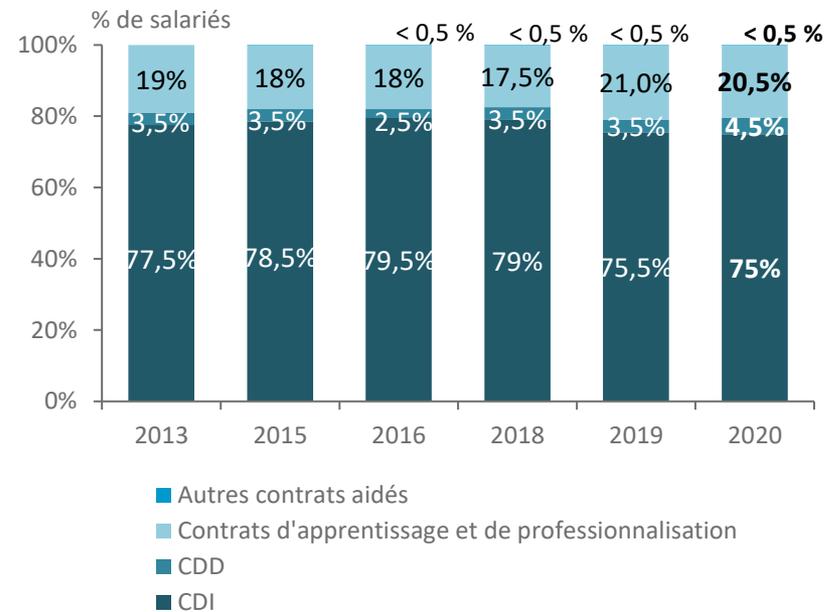
En 2020, les trois quarts des salariés ont un CDI, soit un demi-point de moins qu'en 2019, mais quatre points de moins qu'en 2018.

Près d'un cinquième des effectifs sont en contrats d'apprentissage ou de professionnalisation.

Répartition des 108 980 salariés selon la nature des contrats



Evolution 2013-2020



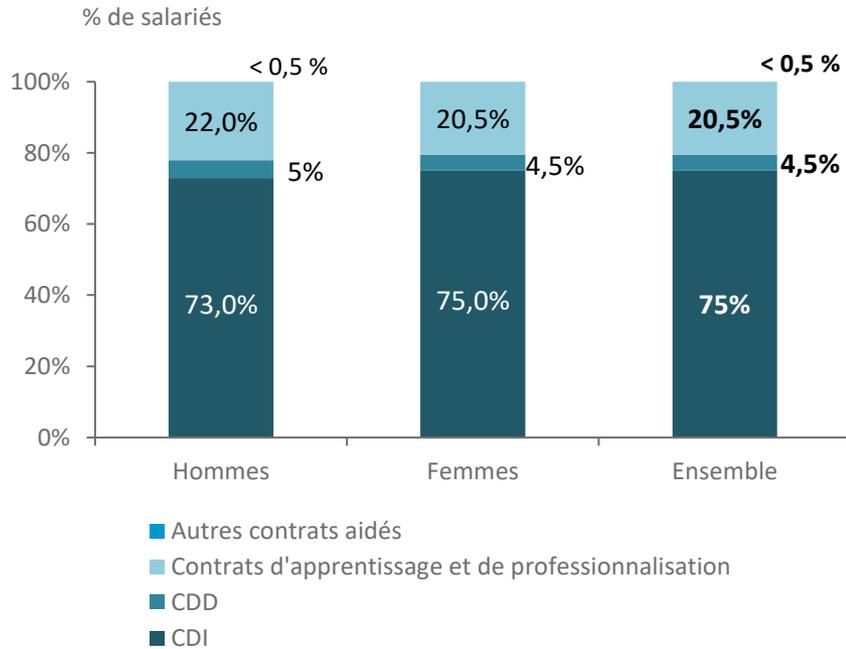
Source : Xerfi Spécific

Selon la nature des contrats des salariés

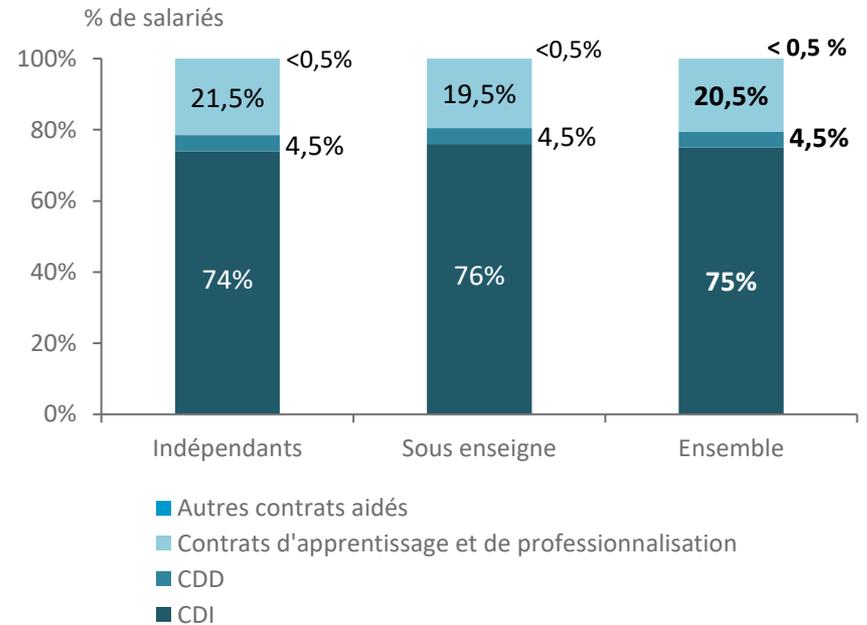
Y compris alternants

La proportion de CDI est un petit peu plus importante chez les femmes (75%) que chez les hommes (73%) en 2020. Les salariés des salons sous enseigne sont légèrement plus nombreux en CDI (76% d'entre eux) que les salariés des établissements indépendants (74% d'entre eux).

Détail selon le sexe des salariés



Détail selon les types d'établissements



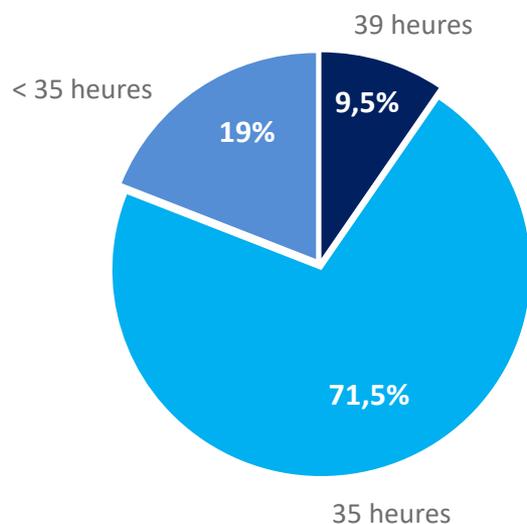
Source : Xerfi Spécific

Y compris alternants

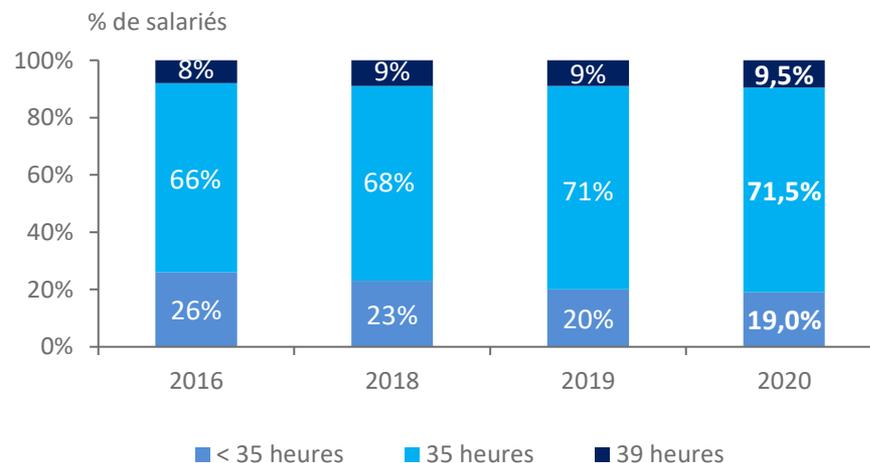
Selon la durée du travail des salariés

Plus de sept salariés sur dix occupent un poste à 35 heures en 2020, quasiment la même proportion que l’an passé. Les postes d’une durée inférieure à 35 heures par semaine sont deux fois plus nombreux que les postes à 39 heures.

Répartition des 108 980 salariés selon la durée du travail



Evolution 2016-2020



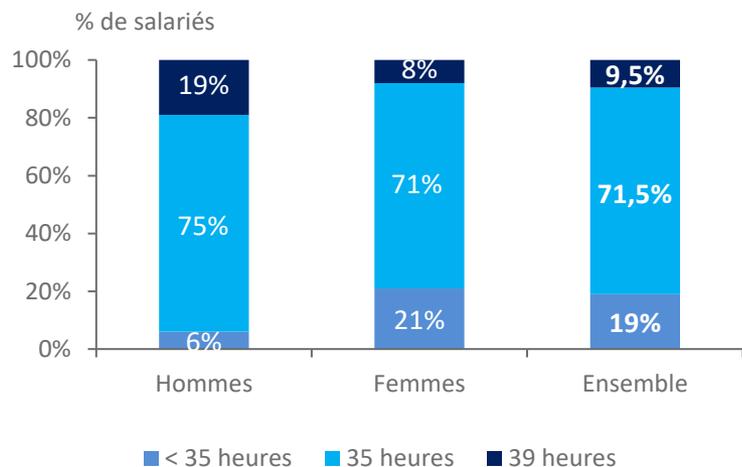
Source : Xerfi Spécific

Y compris alternants

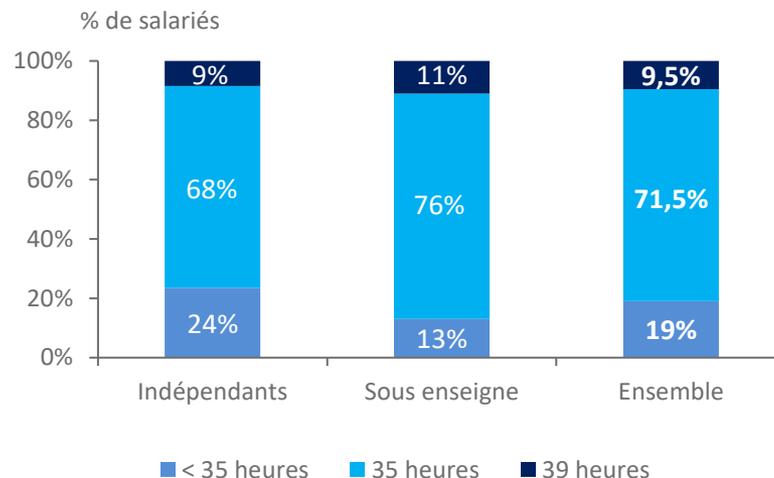
Selon la durée du travail des salariés

Les postes d'une durée inférieure à 35 heures par semaine se retrouvent proportionnellement davantage chez les femmes (21% d'entre elles contre 6% des hommes) et au sein des salons indépendants (24% des salariés).

Détail selon le sexe des salariés



Détail selon les types d'établissements



Source : Xerfi Spécific

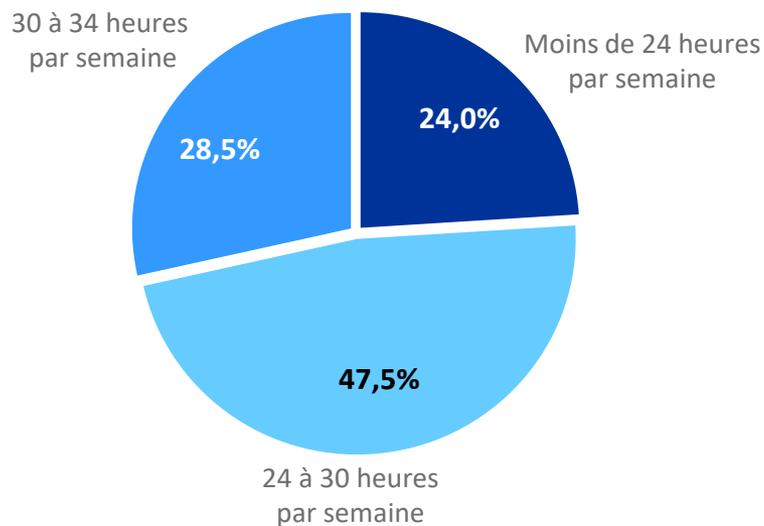
Selon la durée du travail des salariés

Parmi les salariés effectuant moins de 35 heures par semaine, la moitié travaille entre 24 et 30 heures (47,5 % exactement), un quart moins de 24 heures et 28,5% de 30 à 34 heures.

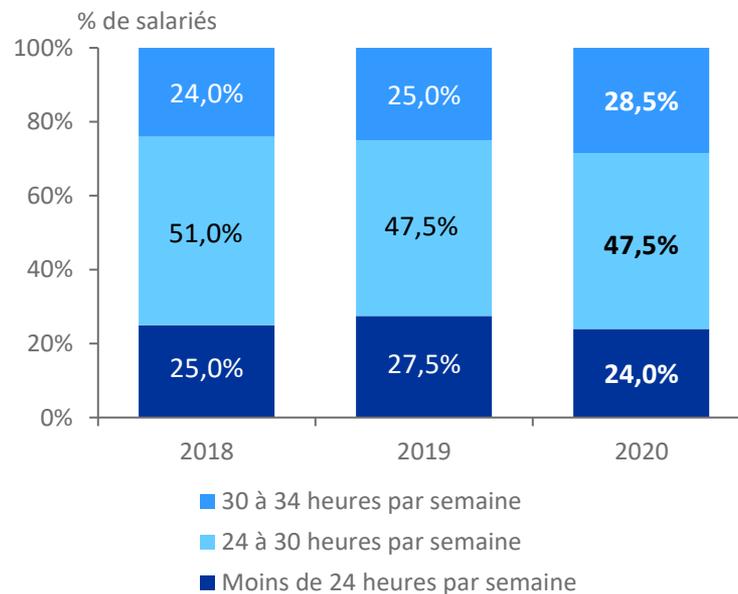
Comparativement à 2019, la proportion de contrat de moins de 24 heures a nettement diminué au profit des durées comprises entre 30 et 34 heures.

Y compris alternants

Répartition des salariés à temps partiel selon la durée du travail



Evolution 2018-2020



Source : Xerfi Spécific

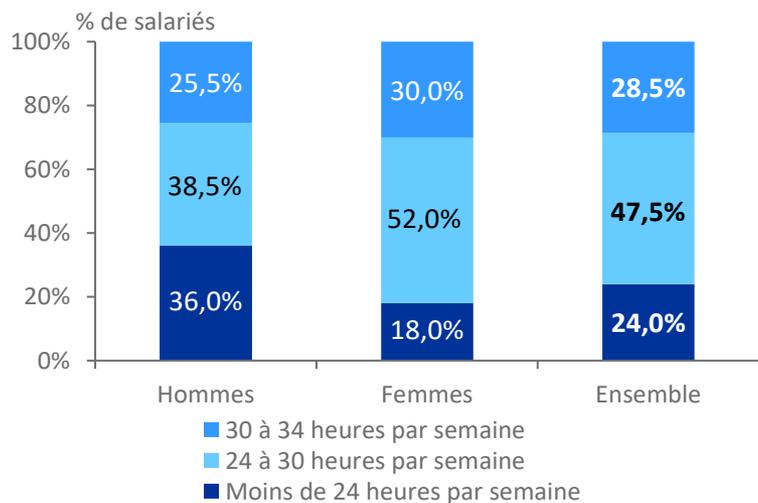
Selon la durée du travail des salariés

Beaucoup plus d'hommes occupent un poste de moins de 24 heures que les femmes. En revanche, elles sont nettement plus présentes sur les autres types de contrat.

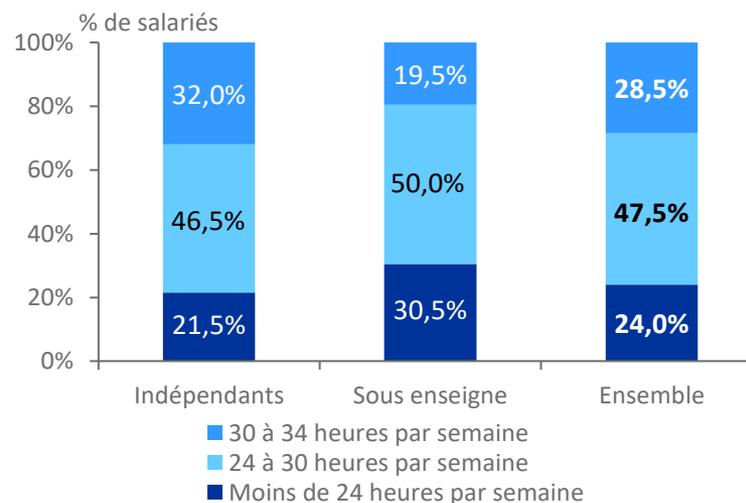
Les postes de moins de 24 heures sont plus fréquents dans les salons sous enseigne (30,5%) que dans les salons indépendants (21,5%). C'est le constat inverse au niveau des autres durées.

Y compris alternants

Détail selon le sexe des salariés



Détail selon les types d'établissements



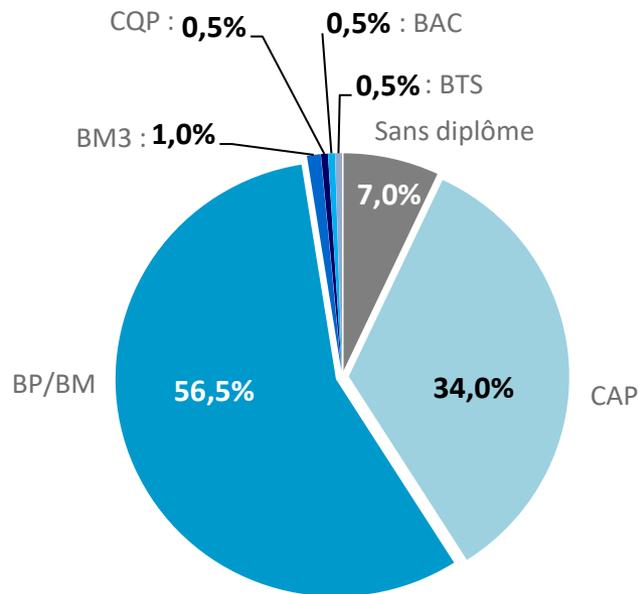
Source : Xerfi Spécific

Y compris alternants

Selon le diplôme le plus élevé

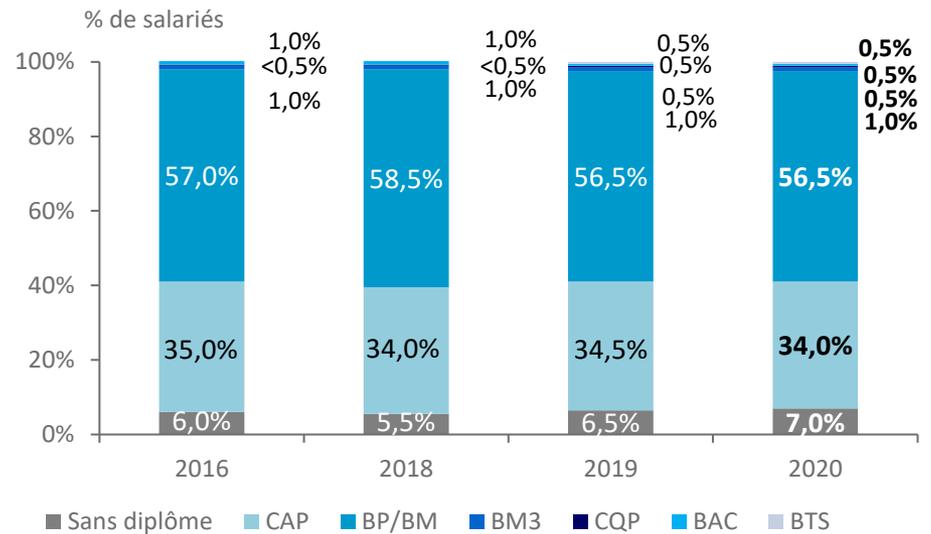
Plus de la moitié des salariés de la profession possède un BP/BM (56,5%) comme diplôme le plus élevé, un pourcentage identique à celui de 2019. Les CAP représentent plus d'un tiers des effectifs, alors que les sans diplôme atteignent 7%.

Répartition des 108 980 salariés selon le diplôme le plus élevé



Source : Xerfi Spécific

Evolution 2016-2020

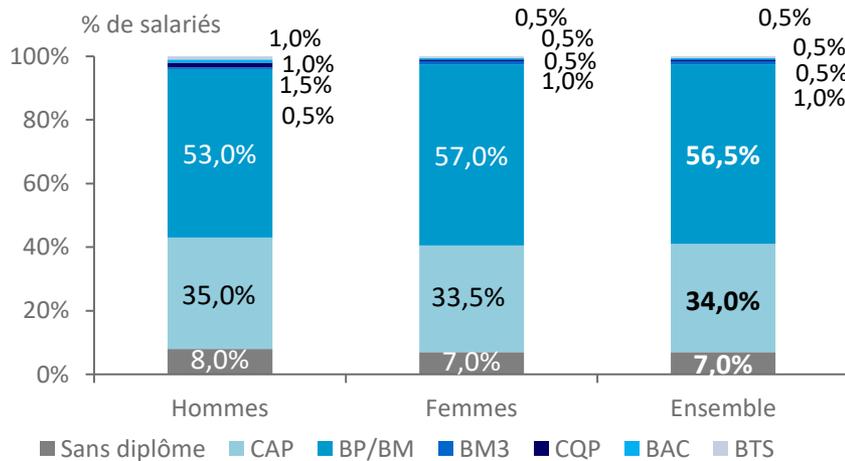


Selon le diplôme le plus élevé

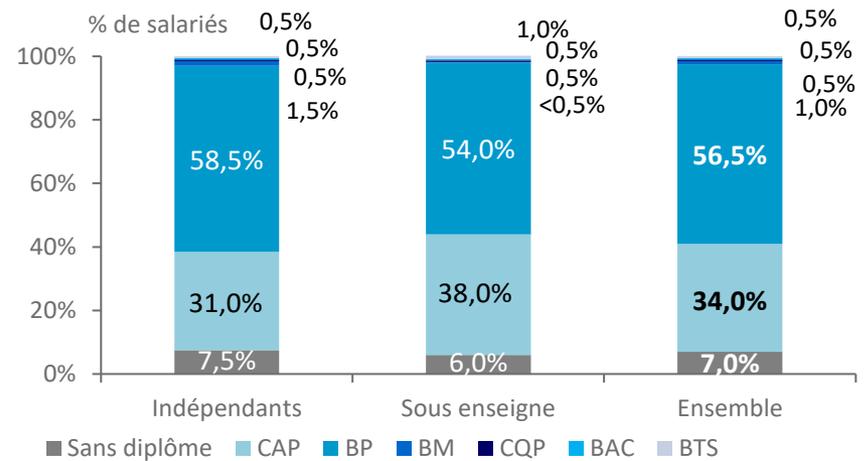
Le poids des salariés possédant un BP/BM comme diplôme le plus élevé s'avère plus élevé pour les femmes et dans les établissements indépendants. Pour sa part, le CAP concerne un peu plus les hommes et surtout les salons sous enseigne.

Y compris alternants

Détail selon le sexe des salariés



Détail selon les types d'établissements

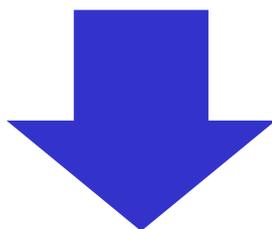


Source : Xerfi Spécific

Y compris
alternants

Au cours de l'année 2020, plus de 15 000 salariés ont été embauchés dans la profession et près de 19 000 sont partis, soit un solde négatif de presque 3 500 personnes entre 2019 et 2020.

SOLDE : - 3 400 salariés
entre 2019 et 2020 soit une **diminution** de **-3 %**

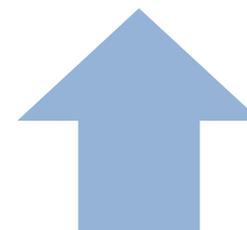


Nombre d'embauches en 2020

+ 15 250 salariés

soit un taux d'embauche ⁽¹⁾ de **14 %**

Rappel 2019 : 18 000 embauches, soit un taux d'embauche de 16%



Nombre de départs en 2020

- 18 650 salariés

soit un taux de départ ⁽²⁾ de **17 %**

Rappel 2019 : 17 700 départs, soit un taux de départ de 15,5%

⁽¹⁾ nombre d'embauches en 2020 rapporté au nombre de salariés hors apprentis au 31 décembre 2020

⁽²⁾ nombre de départs en 2020 rapporté au nombre de salariés hors apprentis au 31 décembre 2020

Source : Xerfi Spécific

Y compris alternants

Selon le sexe

Parmi les embauches de la profession recensées en 2020, une immense majorité est de sexe féminin (88,5% exactement), soit une répartition conforme à la structure de la branche.

Répartition des embauches selon le sexe des salariés

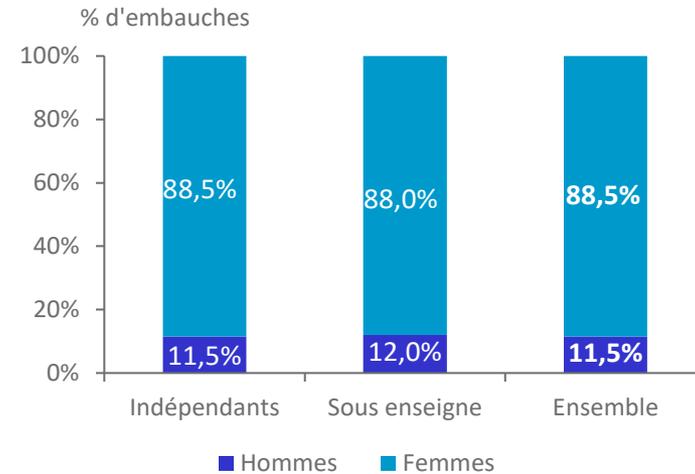


11,5 %



88,5 %

Répartition des embauches selon les types d'établissements



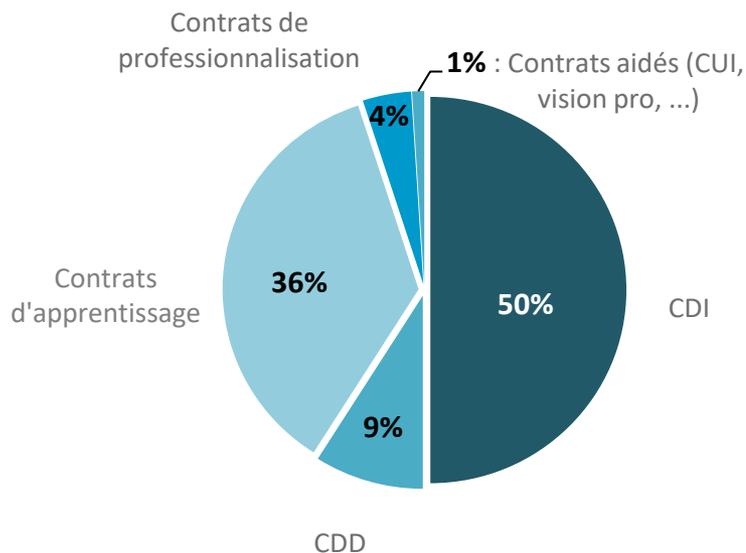
Source : Xerfi Spécific

Selon la nature des contrats des salariés

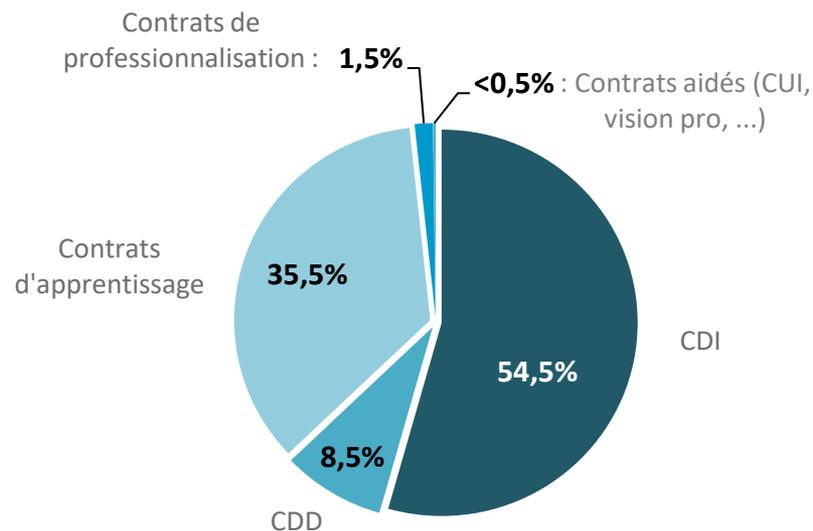
Au cours de l'année 2019, la moitié des contrats signés sont des CDI. Ce pourcentage augmente de près de cinq points entre 2019 et 2020. Les contrats d'apprentissage représentent toujours un peu plus d'un tiers des embauches, alors que le poids des contrats de professionnalisation se réduit.

Y compris alternants

Répartition des embauches en 2019 selon la nature des contrats de travail



Répartition des embauches en 2020 selon la nature des contrats de travail



Source : Xerfi Spécific

Selon la nature des contrats des salariés

Y compris
alternants

Détail selon le sexe des salariés

	Hommes	Femmes	Ensemble
CDI	47%	56%	54,5%
CDD	8,5%	8%	8,5%
Contrats d'apprentissage	43%	34,5%	35,5%
Contrats de professionnalisation	1,5%	1,5%	1,5%
Contrats aidés (CUI, vision pro, ...)	< 0,5%	< 0,5%	< 0,5%
Ensemble	100 %	100 %	100 %

Détail selon les types d'établissements

	Indépendants	Sous enseigne	Ensemble
CDI	58%	51%	54,5%
CDD	8%	8,5%	8,5%
Contrats d'apprentissage	32,5%	39,5%	35,5%
Contrats de professionnalisation	1,5%	0,5%	1,5%
Contrats aidés (CUI, vision pro, ...)	< 0,5%	0,5%	< 0,5%
Ensemble	100 %	100 %	100 %

Source : Xerfi Spécific

L'intérim

Y compris
alternants

Au 31 décembre 2020, 2% des établissements de la branche ont au moins un intérimaire au sein de leur établissement, soit une très forte baisse par rapport à l'année 2019. Sur l'ensemble de la profession, on dénombre ainsi 650 intérimaires au 31 décembre 2020.



des établissements ont employé des intérimaires au cours de l'année 2020

Rappel 2018 : 9,5% des établissements



650

Nombre d'intérimaires dans la profession au 31/12/2020

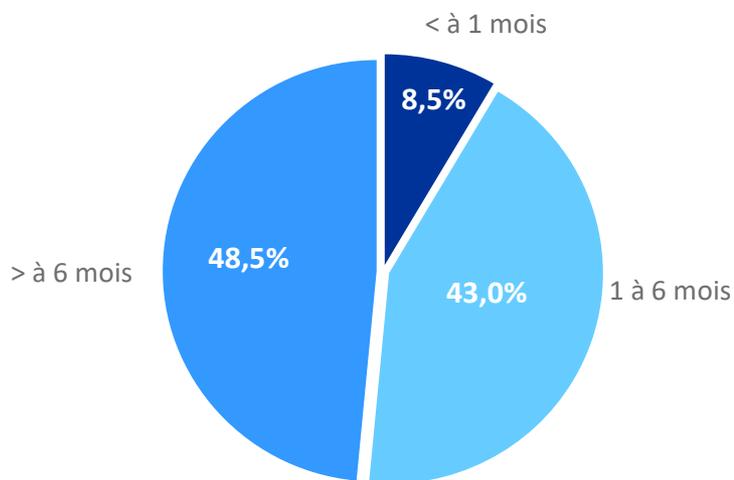
Rappel 2018 : 2 900 intérimaires

Source : Xerfi Spécific

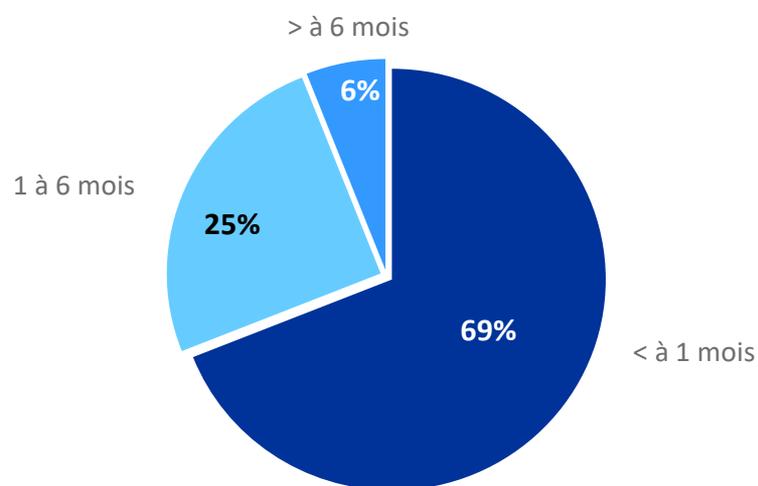
Selon la durée du contrat et de la mission

Au cours de l'année 2020, quasiment autant de CDD employés l'étaient avec, soit un contrat d'une durée supérieure à six mois, soit d'une durée comprise entre un et six mois. En ce qui concerne les intérimaires embauchés au cours de l'année, ils réalisent dans plus des deux tiers des cas des missions d'une durée de moins d'un mois.

Répartition des CDD au cours de l'année 2020 selon la durée du contrat



Répartition des intérimaires au cours de l'année 2020 selon la durée de la mission

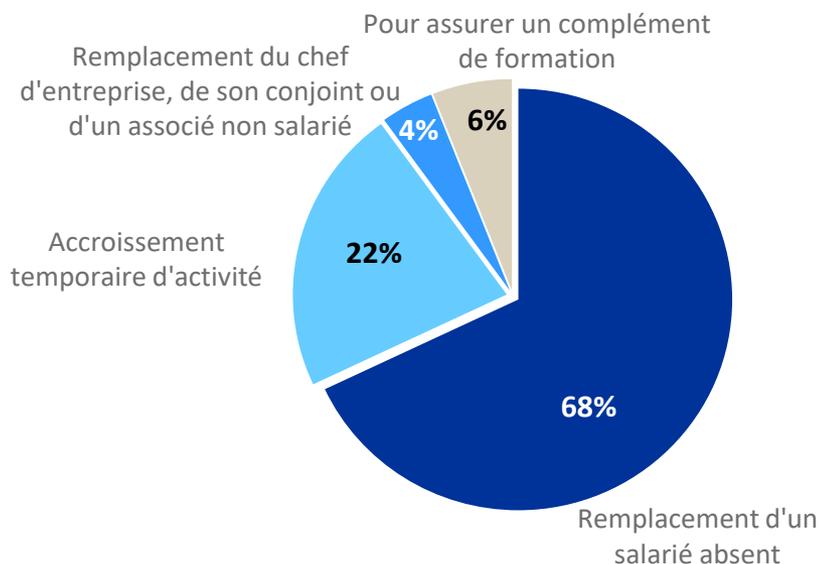


Source : Xerfi Spécific

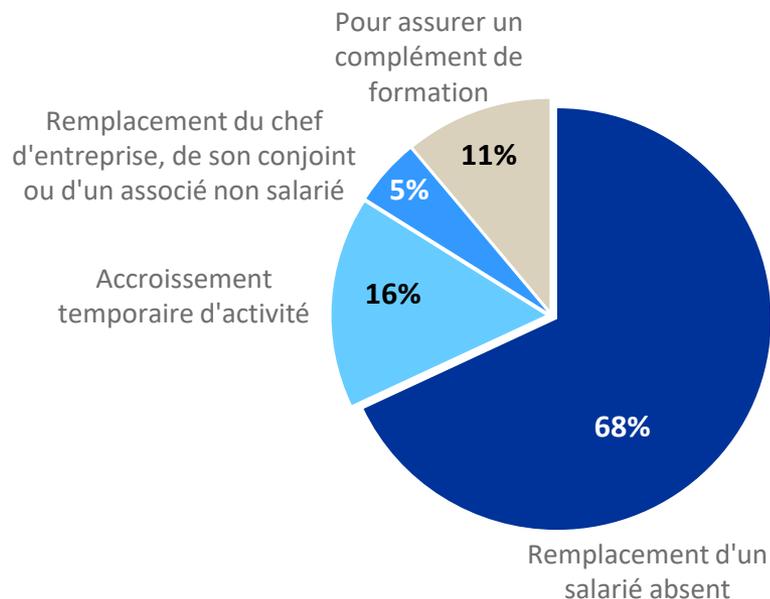
Selon le motif de recours

Au cours de l'année 2020, que ce soit en CDD ou en intérim, dans les deux tiers des cas, il s'agit de remplacer un salarié absent. Pour gérer un accroissement temporaire d'activité, le recrutement en CDD s'avère plus fréquent, alors que le recours à un intérimaire intervient plus souvent pour assurer un complément de formation.

Répartition des CDD au cours de l'année 2020 ayant un contrat inférieur à un mois selon le motif de recours



Répartition des intérimaires au cours de l'année 2020 ayant des missions inférieures à un mois selon le motif de recours



Source : Xerfi Spécific

Selon le sexe

Au cours de 2020, parmi les 18 650 départs, les femmes pèsent pour plus de 90%, soit une proportion comparable à la structure de la branche.

Y compris alternants

Répartition des départs selon le sexe des salariés

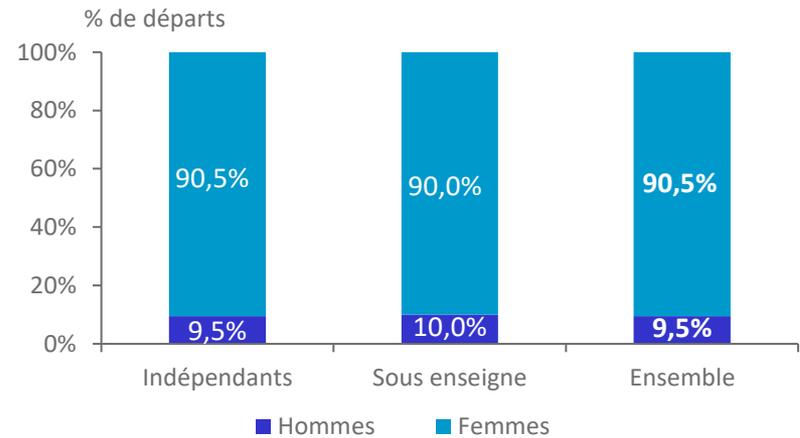


9,5 %



90,5 %

Répartition des départs selon les types d'établissements



Source : Xerfi Spécific

Selon le motif

Répartition des départs selon le motif

	% de départs	Rappel 2019
Démissions	34%	36%
Fin CDD (hors contrats aidés)	3%	10%
Rupture conventionnelle	13%	14%
Maladie ou inaptitude professionnelle	2,5%	4%
Départs pendant la période d'essai	4%	7%
Fin de contrats d'alternance	36%	18%
Licenciements économiques	4%	3%
Départs en retraite ou préretraite	1%	1,5%
Autres*	3%	6,5%
Ensemble	100 %	100%

 Y compris
alternants

* mutation, décès...

Source : Xerfi Spécific

Selon le motif

Détail selon le sexe des salariés

	Hommes	Femmes	Ensemble
Démissions	35%	33%	34%
Fin CDD (hors contrats aidés)	2%	4%	3%
Rupture conventionnelle	9%	14%	13%
Maladie ou inaptitude professionnelle	2%	3%	2,5%
Départs pendant la période d'essai	4,5%	4%	4%
Fin de contrats d'alternance	41%	34%	36%
Licenciements économiques	5%	3%	4%
Départs en retraite ou préretraite	1%	1 %	1%
Autres*	0,5%	4%	3%
Ensemble	100 %	100 %	100 %

Y compris
alternants

* mutation, décès...

Source : Xerfi Spécific

Selon le motif

Détail selon les types d'établissements

	Indépendants	Sous enseigne	Ensemble
Démissions	33%	34%	34%
Fin CDD (hors contrats aidés)	4%	3%	3%
Rupture conventionnelle	15%	11%	13%
Maladie ou inaptitude professionnelle	3%	2%	2,5%
Départs pendant la période d'essai	3%	4%	4%
Fin de contrats d'alternance	33%	38%	36%
Licenciements économiques	2%	5%	4%
Départs en retraite ou préretraite	3%	2%	1%
Autres*	4%	1%	3%
Ensemble	100 %	100 %	100 %

Y compris
alternants

* mutation, décès...

Source : Xerfi Spécific

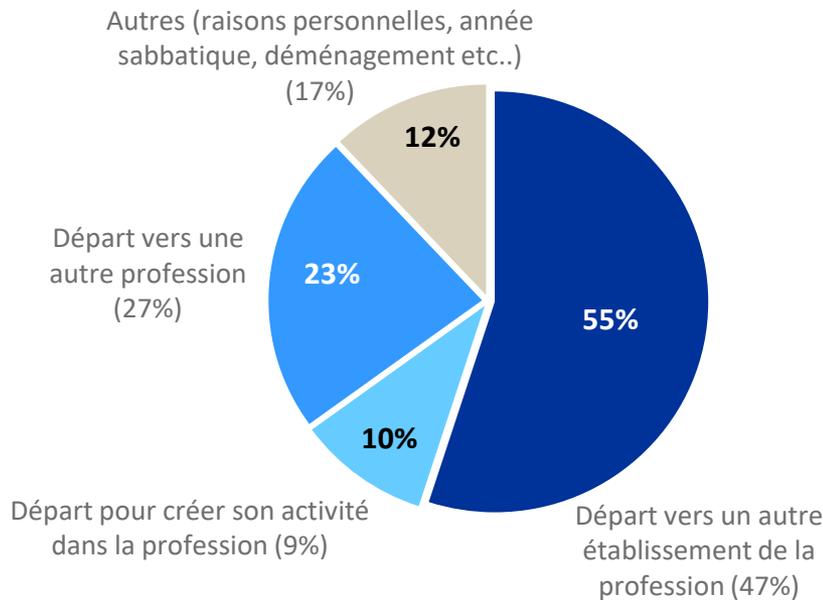
Selon le motif

Plus de la moitié des salariés ayant démissionné en 2020 partent vers un autre établissement de la profession. Ce pourcentage est en forte hausse comparativement à 2018. A l'inverse, ils sont moins nombreux que deux ans plus tôt à changer de profession.

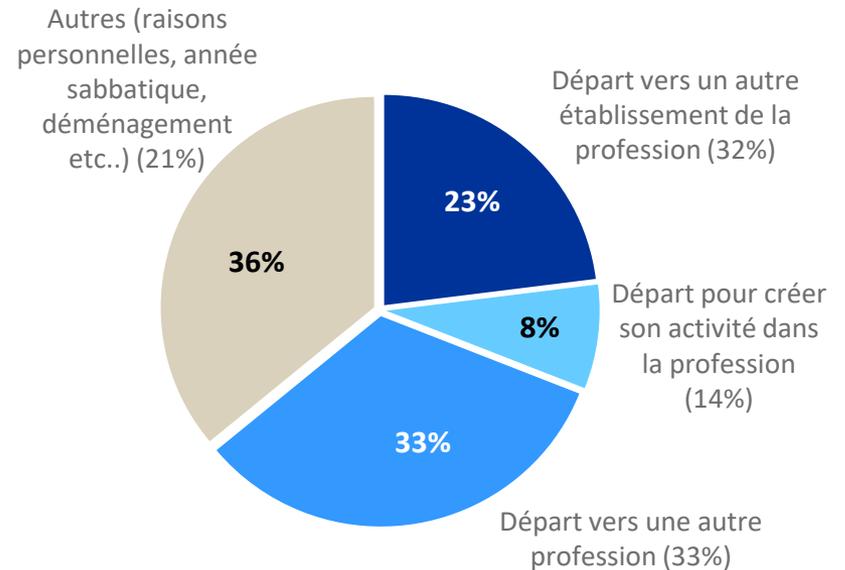
Concernant les motifs de ruptures conventionnelles, les raisons personnelles interviennent de manière nettement plus fréquentes. Elles sont même plus importantes que les changements de métier (36% vs 33%).

Y compris alternants

Répartition des démissions selon le motif



Répartition des ruptures conventionnelles selon le motif



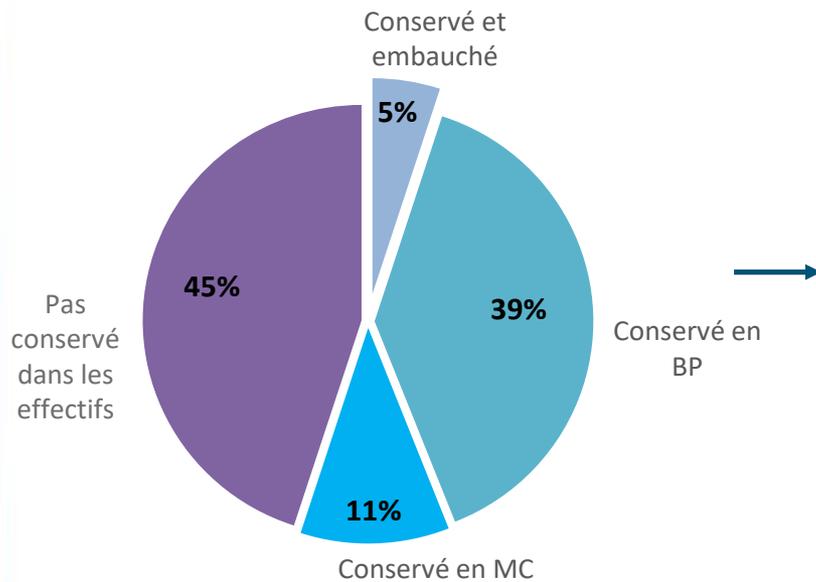
Figurent entre parenthèses les données 2018

Source : Xerfi Spécific

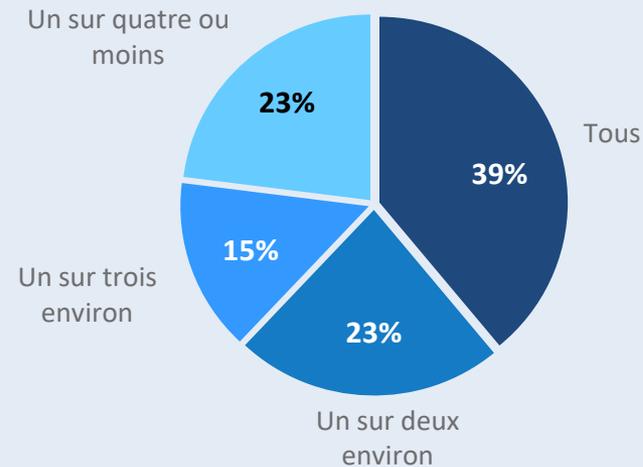
Etablissements ayant au moins un CAP

Parmi les établissements ayant au moins un CAP, 39% déclarent les conserver en BP et 45% ne les gardent pas dans les effectifs. Globalement, 39% des salons conservent toujours leur CAP. Ils sont à peu près un quart à garder un CAP sur deux ou un CAP sur quatre.

Répartition des établissements ayant au moins un CAP selon leur propension à les conserver à l'issue du contrat



Zoom sur les établissements ayant conservé un CAP selon la fréquence

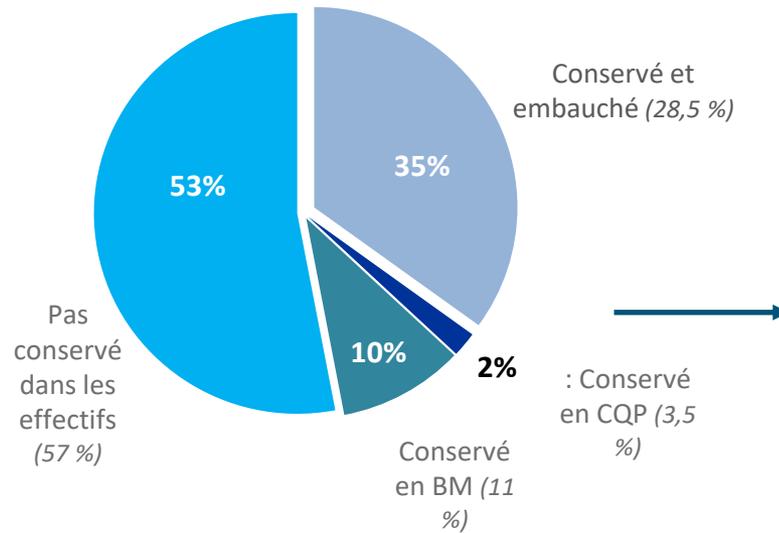


Source : Xerfi Spécific

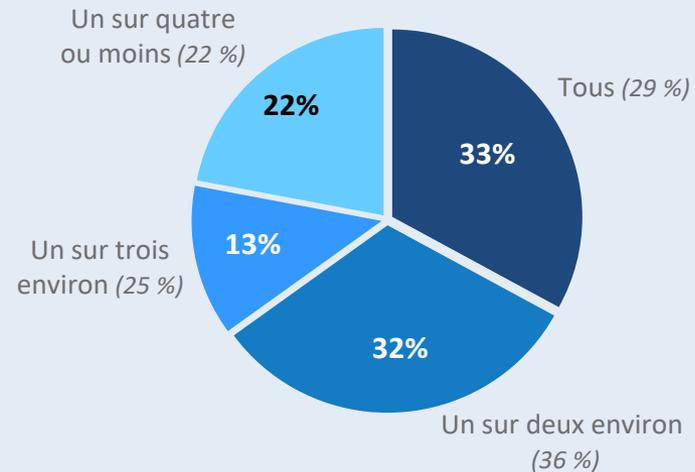
Etablissements ayant au moins un BP

Parmi les établissements ayant au moins un BP, ils sont plus d'un tiers à conserver et embaucher leur BP. Par contre un salon sur deux ne les conserve pas. Dans quasiment les deux tiers des établissements, un BP sur deux sera conservé.

Répartition des établissements ayant au moins un BP selon leur propension à les conserver à l'issue du contrat



Zoom sur les établissements ayant conservé un BP selon la fréquence



Figurent entre parenthèses les données 2018

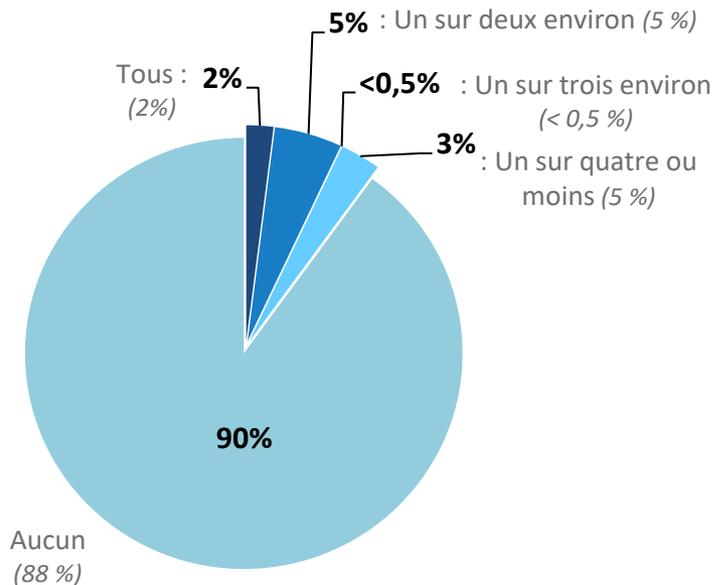
Source : Xerfi Spécific

! Faible taux de réponse aux questions relatives au CQP

Etablissements ayant au moins un CQP

Parmi les établissements ayant au moins un CQP, quasiment la totalité d'entre eux ne les embauche pas à l'issue du contrat. A noter que parmi les embauches de CQP, 8% le sont au poste de manager.

Répartition des établissements ayant au moins un CQP selon leur propension à les embaucher à l'issue du contrat



Zoom sur les établissements ayant embauché à la suite d'un CQP

8 % (4 %)

Proportion d'établissements ayant embauché au poste de manager

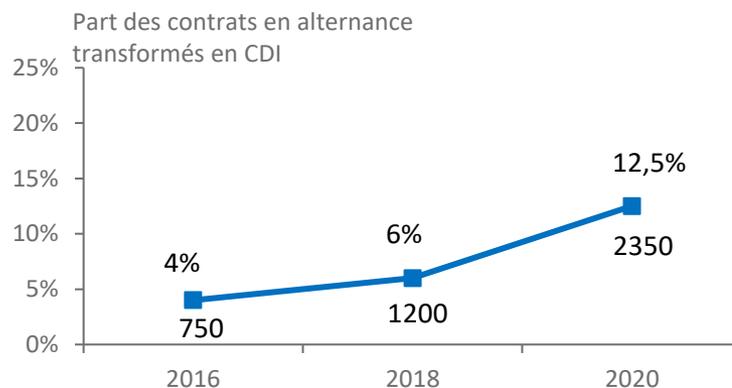
Figurent entre parenthèses les données 2018

Source : Xerfi Spécific

Transformation en CDI

En 2020, parmi les contrats d'apprentissage et de professionnalisation arrivés à échéance 12,5% ont été transformés en CDI (2 350 contrats) contre 6 % en 2018 (1 200 contrats).

Évolution de la part de contrats d'apprentissage et de professionnalisation transformés en CDI



Source : Xerfi Spécific



des établissements ont cherché à embaucher sans y parvenir en 2020

(Rappel 2018 : 17% des établissements)



7 500 postes non pourvus soit **7 %** des salariés au 31/12/2020

(Rappel 2018 : 7 000 postes non pourvus, soit 6% des salariés)

Top 3 des postes les plus recherchés



Source : Xerfi Spécific



des établissements concernés par l'obligation légale d'employer des travailleurs en situation de handicap.



des établissements emploient des travailleurs handicapés en 2020, soit 0,6% des salariés au 31 décembre 2020

Source : Xerfi Spécific

Partie 3. Conditions de travail

Exercice 2020

Au global

En 2020, le nombre d'absences dans la branche s'élève à 60 100 absences, soit 0,55 absence par salarié présent au 31 décembre. Ainsi, le nombre d'absences est en forte hausse par rapport à 2018, essentiellement à cause de la crise sanitaire provoquant arrêt maladie et autres absences, notamment pour garde d'enfants.

Y compris alternants

60 100 absences

soit **0,55** absence par salarié présent au 31 décembre 2020

Nombre d'absences en 2020

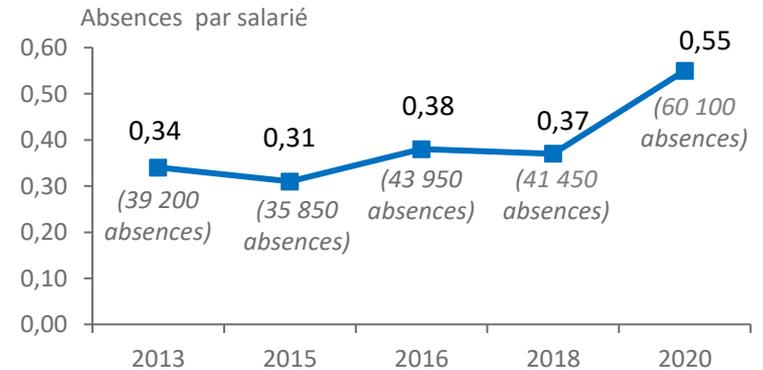
Rappel

Une absence correspond à un salarié absent quel que soit le nombre de jours de son absence.

Détail selon les types d'établissements

- Indépendants** → **0,55 absence par salarié** (0,35)
- Sous enseigne** → **0,54 absence par salarié** (0,40)

Evolution 2013-2020



Figurent entre parenthèses les données 2018

Source : Xerfi Spécific

Selon le motif

81% des absences ont pour motif la maladie en 2020, en hausse de cinq points à deux ans d'intervalle.

Les congés maternité ne représentent plus que 8,5% des absences, quasiment deux fois moins qu'en 2018, alors que les autres absences sont plus fréquentes qu'avant.

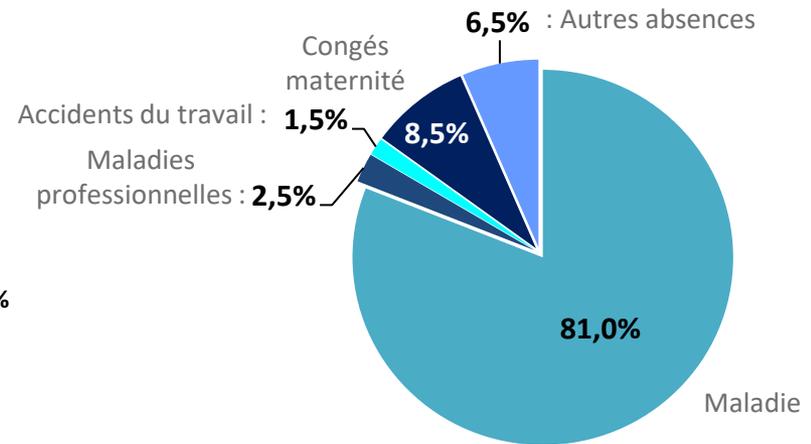
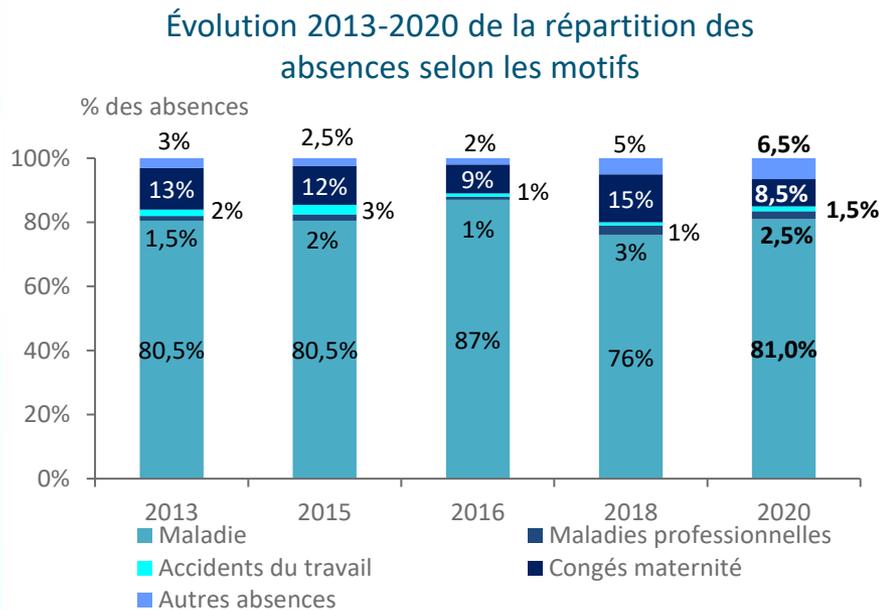
Y compris alternants

60 100 absences

soit **0,55** absence par salarié présent au 31 décembre 2020

Nombre d'absences en 2020

Répartition des absences selon les motifs



Rappel
Une absence correspond à un salarié absent quel que soit le nombre de jours de son absence.

Source : Xerfi Spécific

Selon le motif

Y compris alternants

Détail selon les types d'établissements

	Indépendants	Sous enseigne	Ensemble
Maladie	78,5%	84%	81,0%
Maladies professionnelles	3%	1,5%	2,5%
Accidents du travail	1,5%	1,5%	1,5%
Congés maternité	9,5%	7%	8,5%
Autres absences	7,5%	6%	6,5%
Ensemble	100 %	100 %	100 %

Source : Xerfi Spécific

Au global

En 2020, le nombre de jours d'absence s'élève à 1 790 000 jours, soit plus de 16 jours par salarié.

De la même manière que le nombre d'arrêts, les jours d'absence ont nettement progressé en 2020 du fait de la crise sanitaire et des confinements successifs.

Y compris alternants

1 790 000 jours

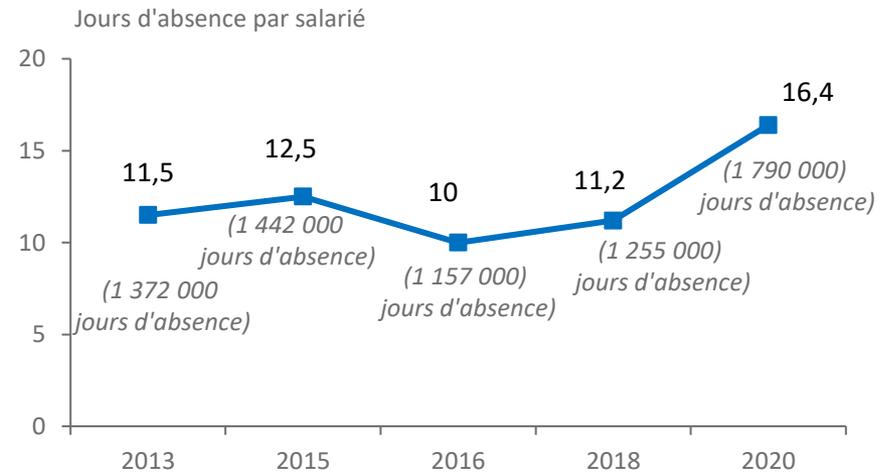
soit **16,4 jours** par salarié présent au 31 décembre 2020

Nombre de jours d'absence en 2020

Détail selon les types d'établissements

Indépendants	→	18,1 jours par salarié (11,2)
Sous enseigne	→	14,1 jours par salarié (10,4)

Evolution 2013-2020



Figurent entre parenthèses les données 2018

Source : Xerfi Spécific

Selon le motif

Si la maladie représente plus de 80% des absences, ce motif ne concerne plus que 45 des des jours d'absence. A l'inverse, alors que les congés maternité et les autres absences représentent 15% des absences, ils concentrent près de la moitié des jours d'absence.

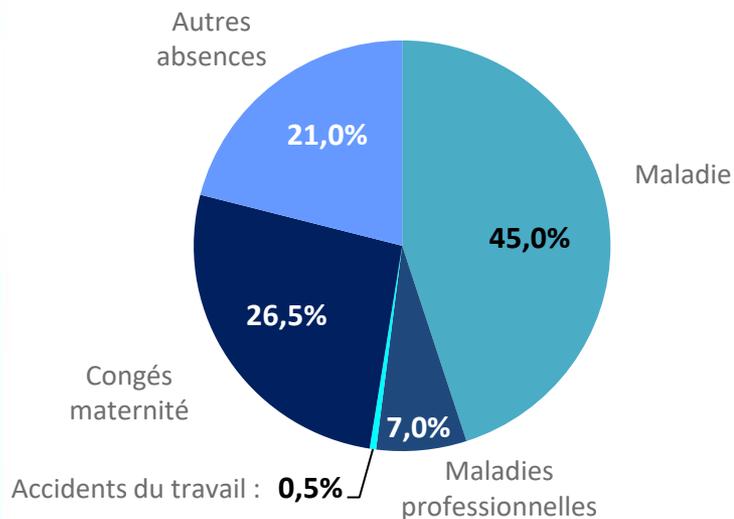
Y compris alternants

1 790 000 jours

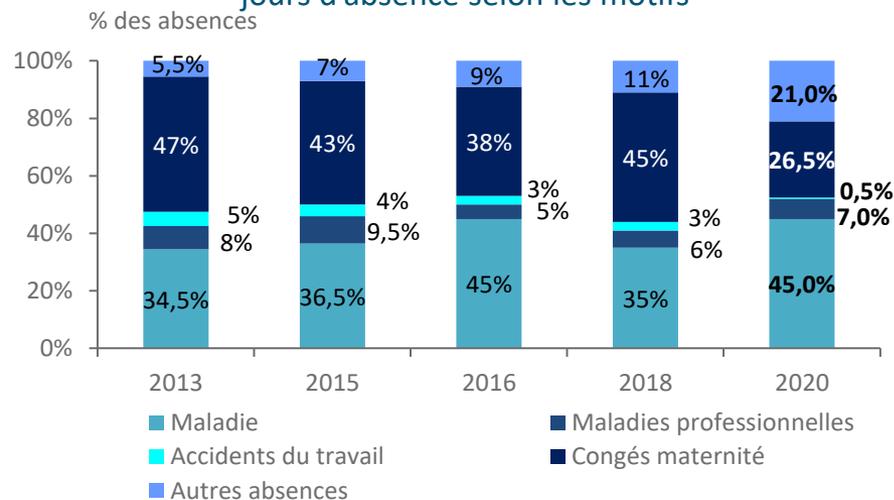
soit **16,4** jours par salarié présent au 31 décembre 2020

Nombre de jours d'absence en 2020

Répartition des jours d'absence selon les motifs



Évolution 2013-2020 de la répartition des jours d'absence selon les motifs



Source : Xerfi Spécific

Selon le motif

Détail selon les types d'établissements

Y compris alternants

	Indépendants	Sous enseigne	Ensemble
Maladie	47%	38%	45%
Maladies professionnelles	8%	5%	7%
Accidents du travail	0,5%	1%	0,5%
Congés maternité	30,5%	28%	26,5%
Autres absences	14%	28%	21%
Ensemble	100 %	100 %	100 %

Source : Xerfi Spécific

8 400 arrêts concernent des salariés seniors en 2020
soit **14%** des arrêts
soit **0,33** absence par senior présent au 31 décembre 2020
(Rappel 2018 : 5 400 absences en 2018)

315 000 jours d'absence concernent des salariés seniors en 2020
soit **17,5%** des jours d'absence
soit **12,3** jours par senior présent au 31 décembre 2020
(Rappel 2018 : 301 000 jours d'absences en 2018)



des établissements ont au moins un salarié seniors en maladie professionnelle (parmi les établissements ayant au moins un salarié senior en arrêt)
(Rappel 2018 : 10,5%)

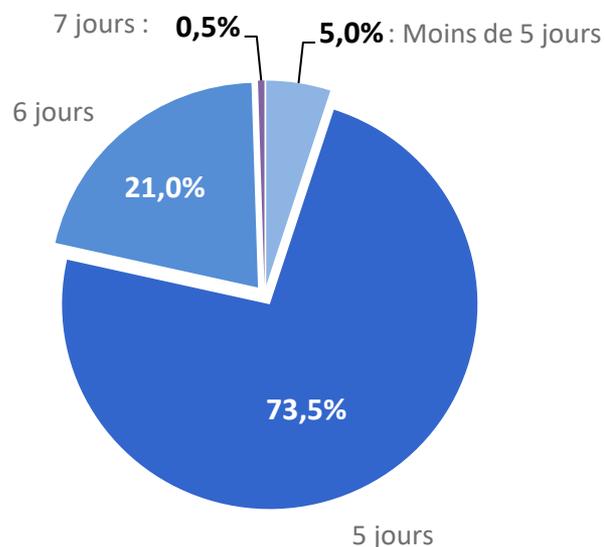


des arrêts seniors concernent une maladie professionnelle
(Rappel 2018 : ND)

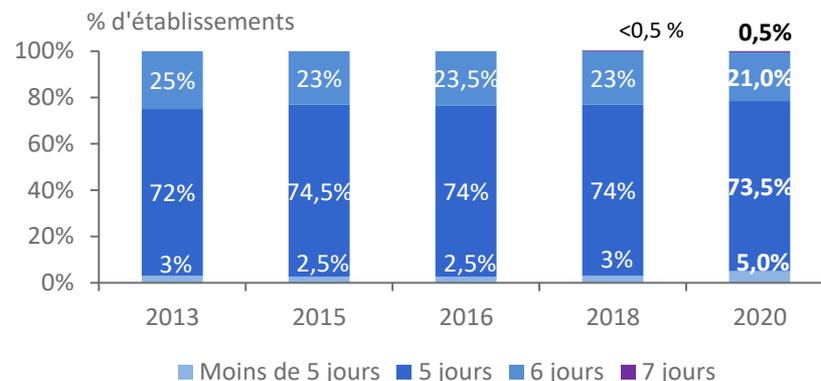
Source : Xerfi Spécific

En 2020, près de trois quarts des établissements de la branche sont ouverts 5 jours par semaine et un peu plus d'un cinquième sont ouverts 6 jours par semaine.

Nombre de jours d'ouverture en semaine
(% d'établissements)



Evolution 2013-2020



Détail selon les types d'établissements

	Indépendants	Sous enseigne	Ensemble
Moins de 5 jours	6%	4%	5%
5 jours	77%	52%	73,5%
6 jours	17%	43,5%	21%
7 jours	< 0,5%	0,5%	0,5%
Ensemble	100 %	100 %	100 %

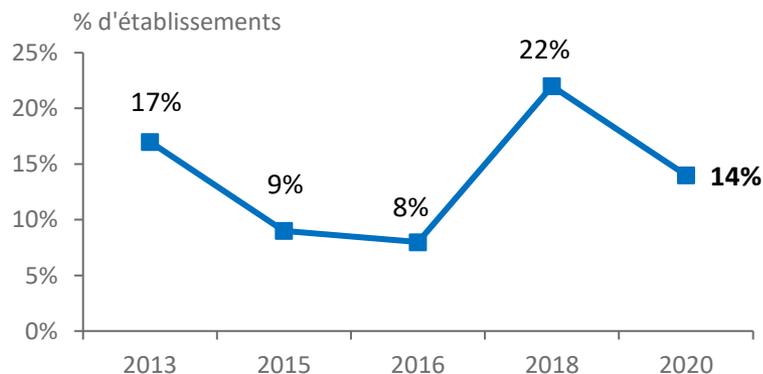
Source : Xerfi Spécific

En 2020, 14% des établissements ont exceptionnellement ouvert le dimanche contre 22 % en 2018. Dans 86% des cas, la décision d'ouverture dominicale est une initiative propre à l'établissement, pourcentage en forte hausse comparativement à 2018.

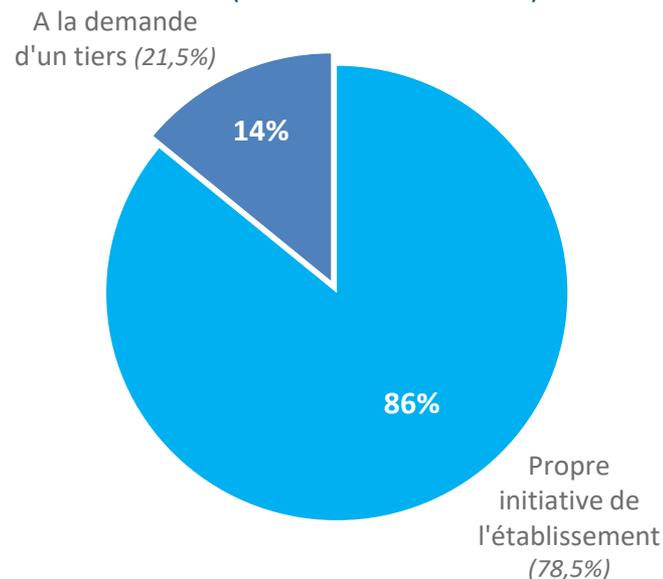


des établissements ont ouvert exceptionnellement le dimanche en 2020

Evolution 2013-2020



Répartition des établissements ayant ouvert exceptionnellement le dimanche selon la prise de décision (en % d'établissements)



Détail selon les types d'établissements



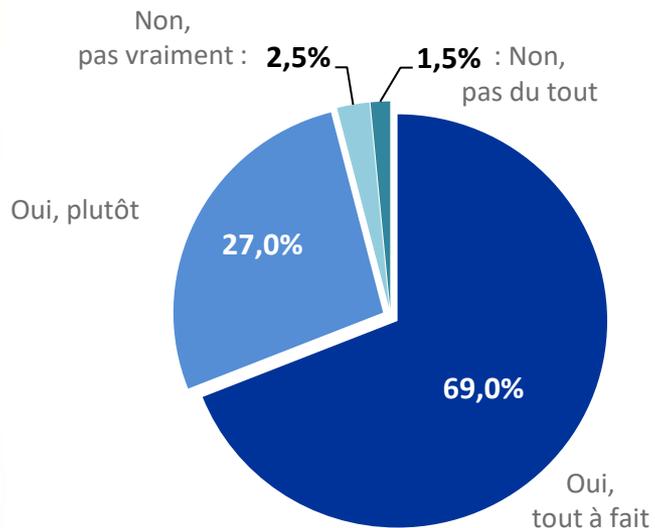
Figurent entre parenthèses les données 2018

Source : Xerfi Spécific

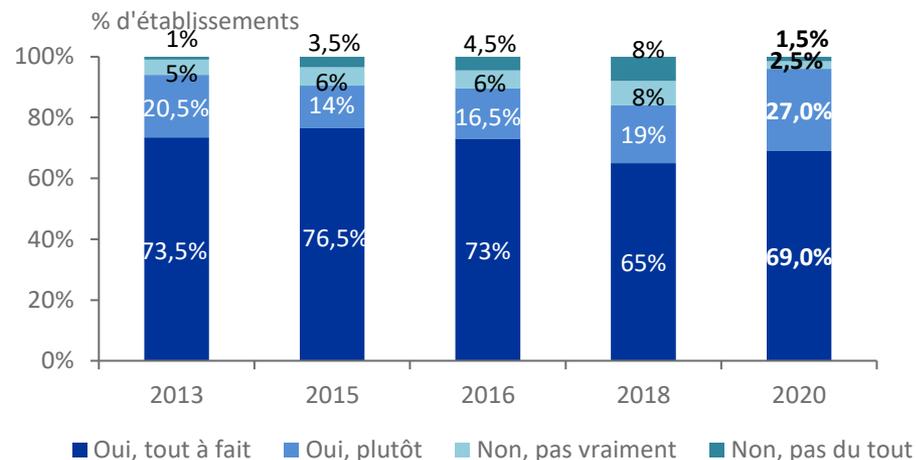
En 2020, la quasi-totalité des établissements déclare que les questions liées à la santé, l'hygiène et la sécurité font partie de leurs préoccupations professionnelles, ils sont même 69% à être « tout à fait » d'accord avec cette idée.

Répartition des établissements selon leur perception des questions liées à la santé, l'hygiène et la sécurité

Diriez-vous que les questions liées à la santé, l'hygiène et la sécurité sont l'une de vos préoccupations professionnelles ?



Evolution 2013-2020



Détail selon les types d'établissements

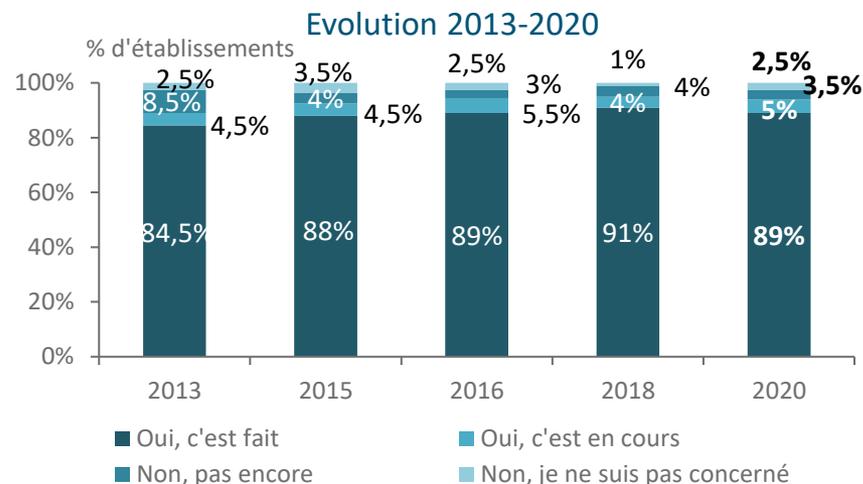
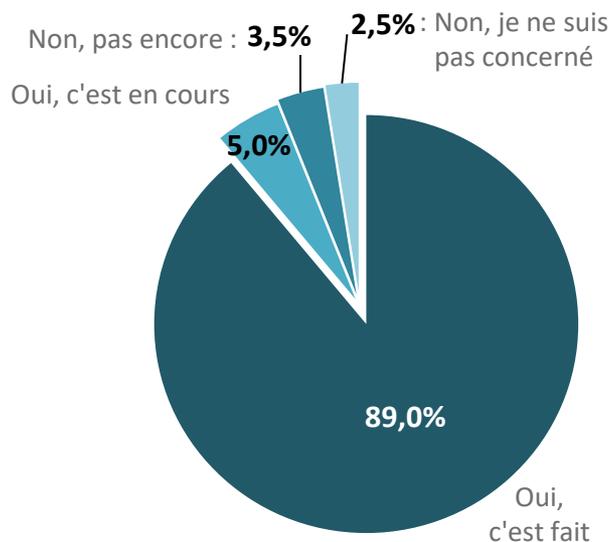
	Indépendants	Sous enseigne	A domicile	Ensemble
Oui, tout à fait	68%	85%	67%	69%
Oui, plutôt	28%	13%	30%	27%
Non, pas vraiment	3,5%	2%	0,5%	2,5%
Non, pas du tout	0,5%	< 0,5%	2,5%	1,5%
Ensemble	100 %	100 %	100 %	100 %

Source : Xerfi Spécific

En 2020, quasiment l'ensemble de la profession déclare avoir mis en place un document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP). Quoique très élevé, ce pourcentage s'avère en baisse à deux ans d'intervalle.

Répartition des établissements selon leur mise en place d'un document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP)

Avez-vous mis en place un document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP) ?



Détail selon les types d'établissements

	Indépendants	Sous enseigne	Ensemble
Oui, c'est fait	87%	93,5%	89%
Oui, c'est en cours	5%	5%	5%
Non, pas encore	4%	1,5%	3,5%
Non, je ne suis pas concerné	4%	< 0,5%	2,5%
Ensemble	100 %	100 %	100 %

Source : Xerfi Spécific



des établissements ont besoin d'une assistance pour la mise en place du DUERP



des établissements ayant un DUERP, le mettent à jour au moins tous les ans et lorsque cela est nécessaire



des établissements vérifient tous les ans leur installation électrique

Source : Xerfi Spécific

Partie 4. Formation professionnelle

Exercice 2020

Les engagements des contrats de professionnalisation s'élèvent à:

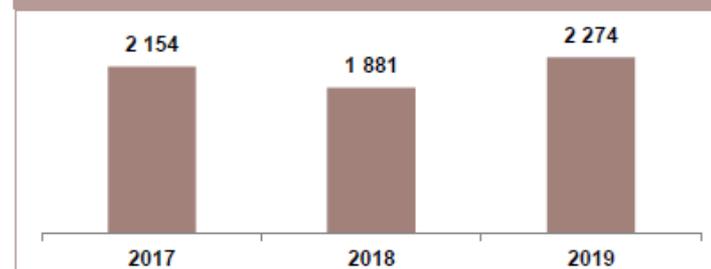
17 666 208 €

2 274
Stagiaires

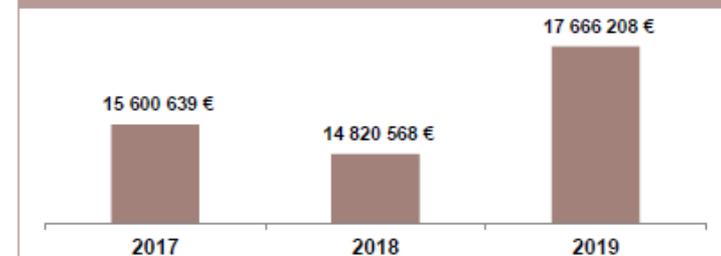
1 817
Entreprises
bénéficiaires

	2017	2018	2019
Coût moyen/stagiaire	7 243 €	7 879 €	7 769 €
Durée moyenne/stagiaire	609 h	614 h	587 h

NOMBRE DE STAGIAIRES

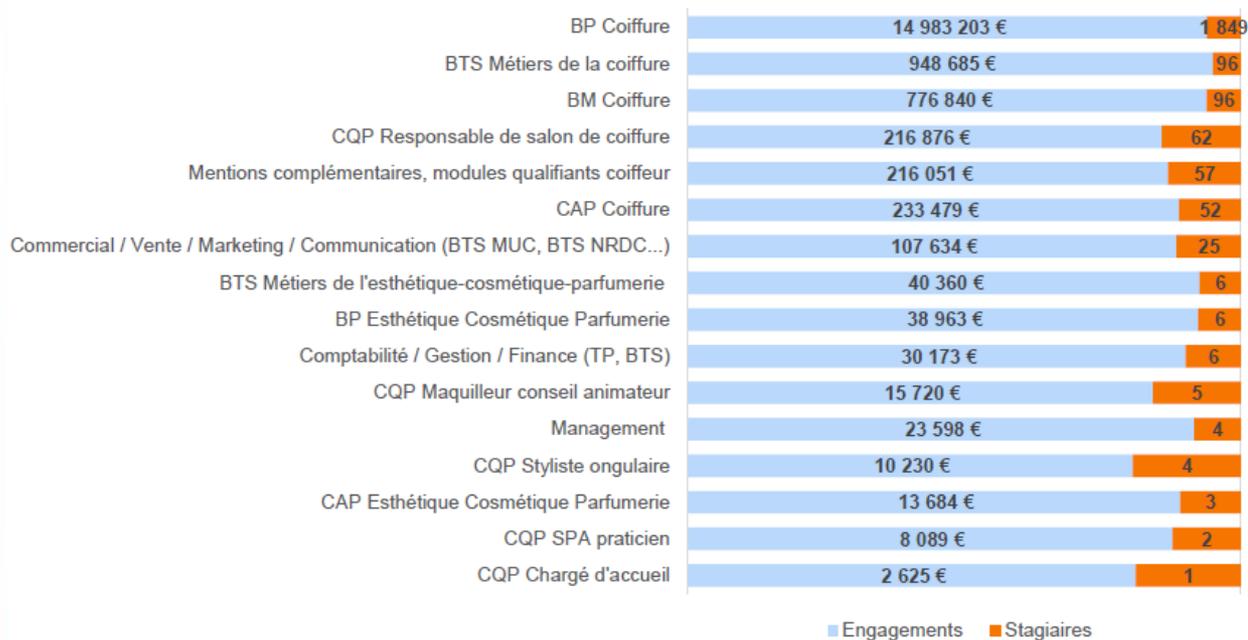


MONTANT DES ENGAGEMENTS

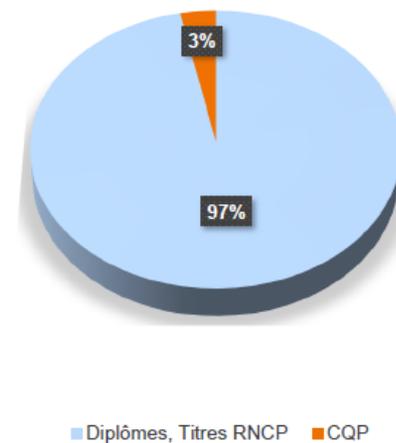


Source : OPCOEP

Certifications visées par nombre de contrats



% stagiaires par sanction de formation



Source : OPCOEP

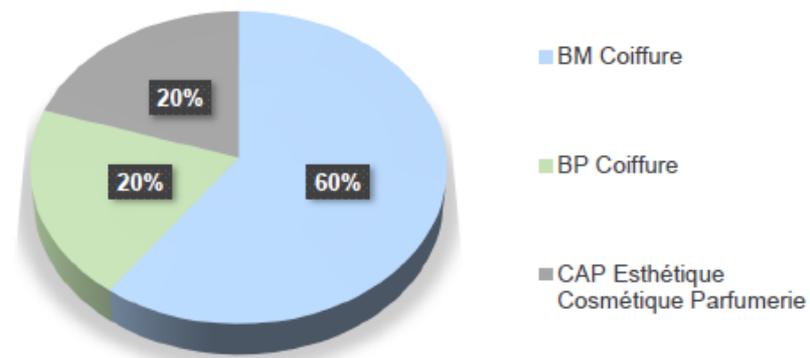
Les engagements des actions PRO-A s'élèvent à :

14 800 €

5
Stagiaires

5
Entreprises
bénéficiaires

% stagiaires par qualifications visées



Source : OPCOEP

Les engagements des contrats d'apprentissage s'élèvent à :

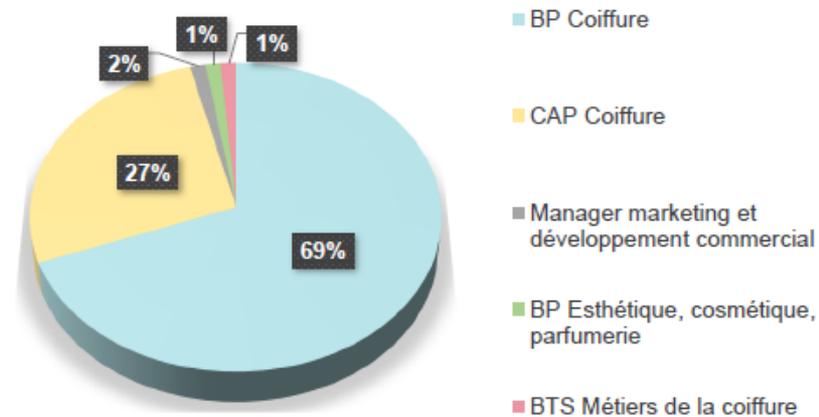
874 047 €

78
Stagiaires

74
Entreprises
bénéficiaires

	2019
Coût moyen/stagiaire	11 206 €
Durée moyenne/stagiaire	778 h

Certifications visées par certifications visées



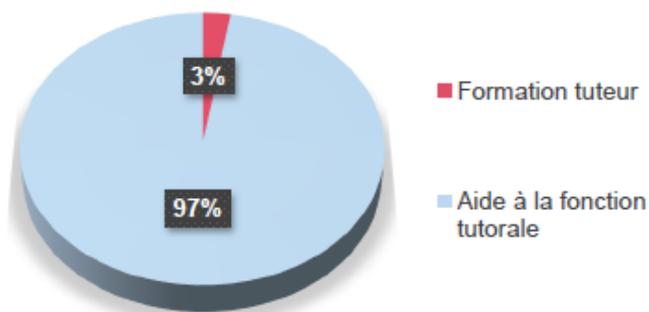
Source : OPCOEP

Les engagements des formations tuteurs et de l'aide à la fonction tutorale s'élèvent à 716 625 €

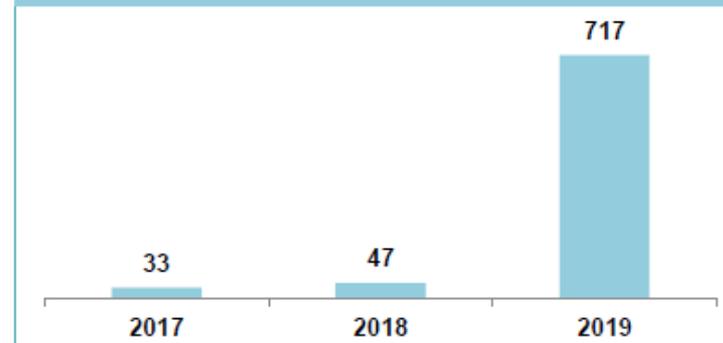
Répartition des engagements

717
Stagiaires

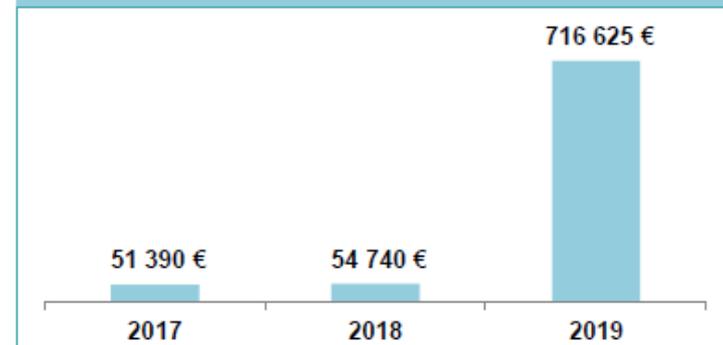
501
Entreprises
bénéficiaires



NOMBRE DE STAGIAIRES



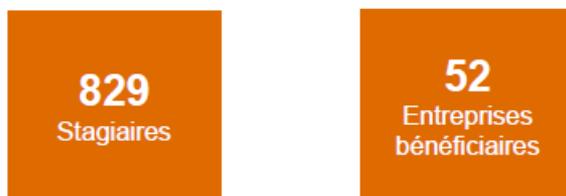
MONTANT DES ENGAGEMENTS



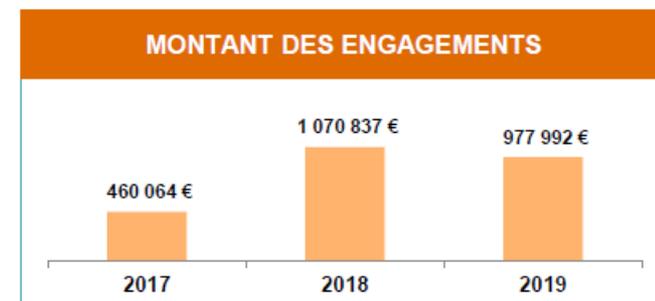
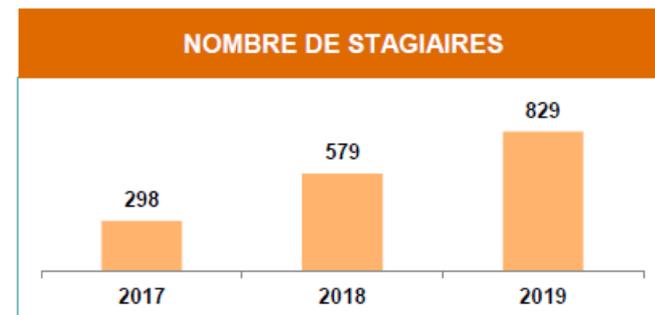
Source : OPCOEP

Les engagements du CPF s'élèvent à **977 992 €** dont **51 023 €** d'abondement

CPF Entreprises **79 169 €** → **71** stagiaires
 CPF Salariés autonomes **898 823 €** → **758** stagiaires

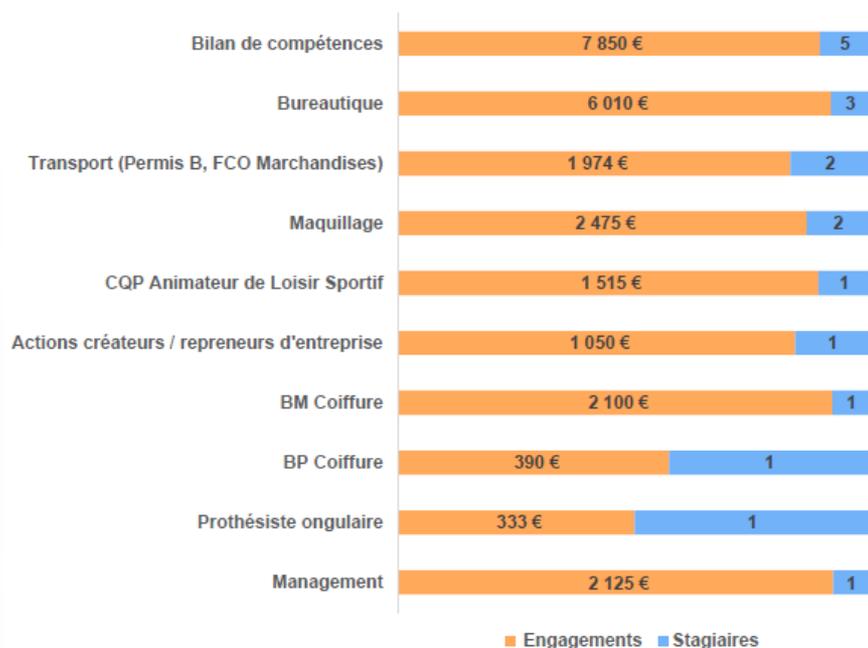


	2017	2018	2019
Coût moyen/stagiaire	1 543 €	1 849 €	1 027 €
Durée moyenne/stagiaire	52 h	67 h	44 h

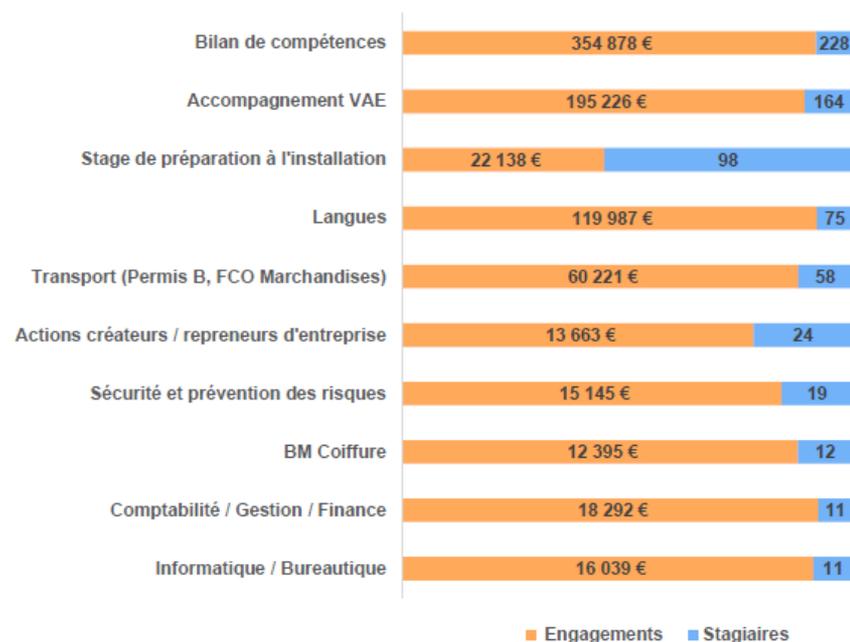


Source : OPCOEP

TOP TEN – CPF Entreprises



TOP TEN – CPF Salariés autonomes



Source : OPCOEP

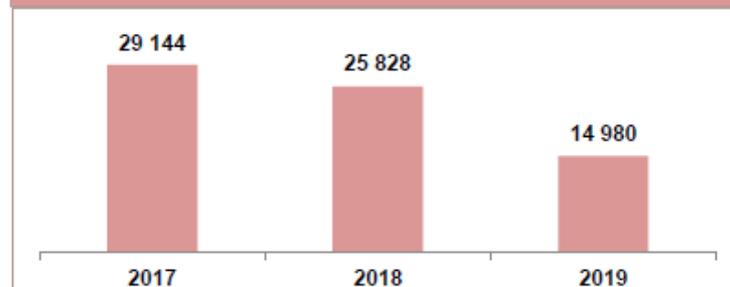
- **28 179** entreprises adhérentes
- **4 677** entreprises bénéficiaires
- Taux de recours des entreprises : **17%**
- Les engagements s'établissent pour l'année à **3 271 821 €**

14 980

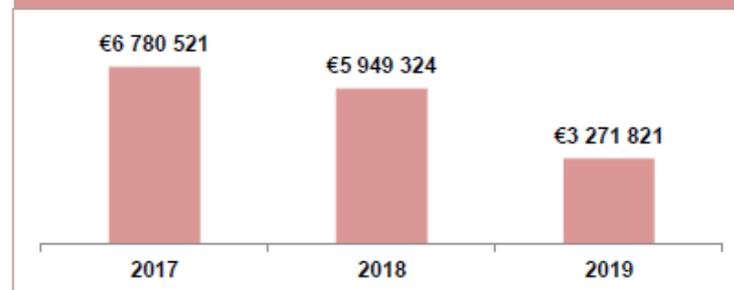
Stagiaires

	2017	2018	2019
Coût moyen/stagiaire	716 €	570 €	317 €
Durée moyenne/stagiaire	30 h	34 h	26 h

NOMBRE DE STAGIAIRES

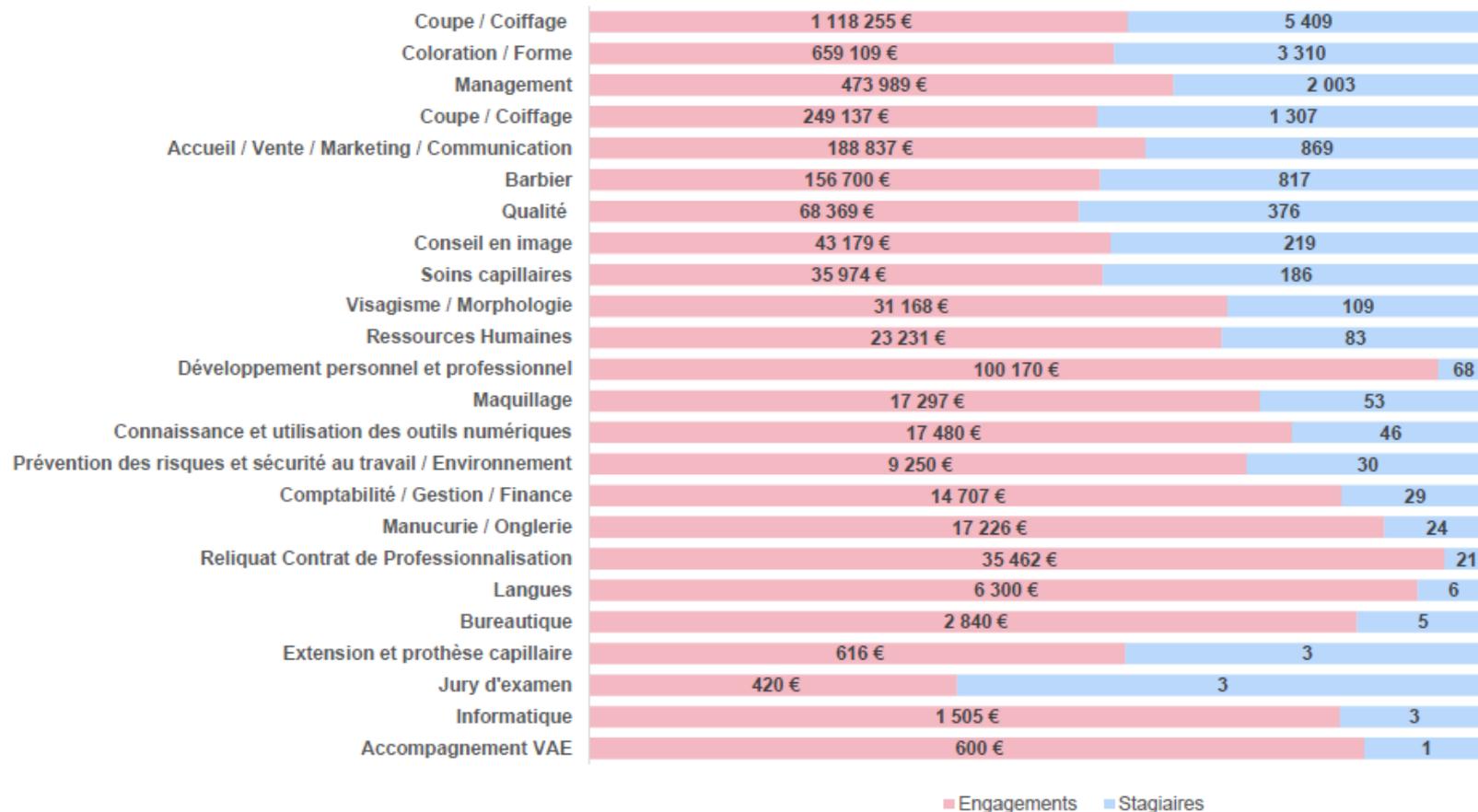


MONTANT DES ENGAGEMENTS



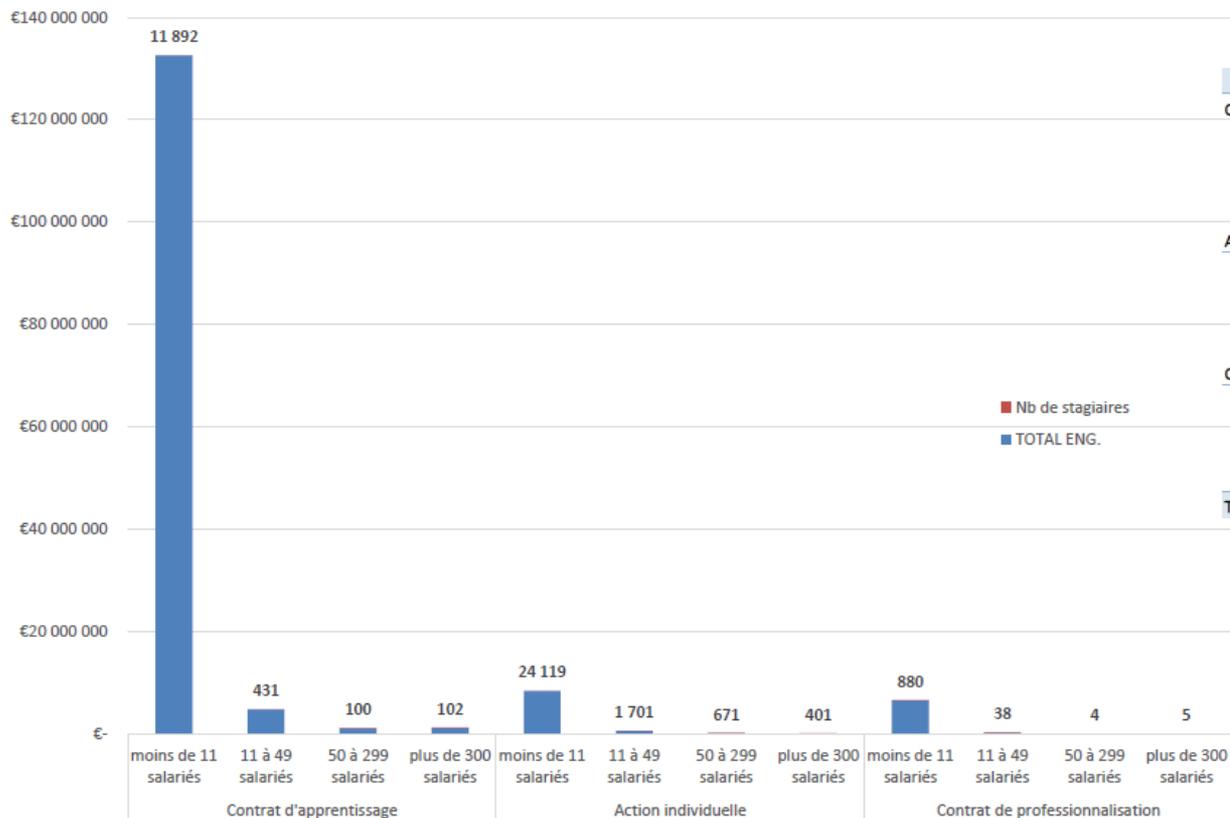
Source : OPCOEP

Répartition des engagements et des stagiaires par thème de formation



Source : OPCOEP

Engagements 2020 par dispositifs et taille entreprise



Dispositifs et taille entreprise	TOTAL ENG.	Nb de stagiaires
Contrat d'apprentissage	139,6 M€	12 525
moins de 11 salariés	132,6 M€	11 892
11 à 49 salariés	4,7 M€	431
50 à 299 salariés	1,1 M€	100
plus de 300 salariés	1,2 M€	102
Action individuelle	9,2 M€	26 892
moins de 11 salariés	8,4 M€	24 119
11 à 49 salariés	0,6 M€	1 701
50 à 299 salariés	0,2 M€	671
plus de 300 salariés	0,1 M€	401
Contrat de professionnalisation	6,9 M€	927
moins de 11 salariés	6,5 M€	880
11 à 49 salariés	0,3 M€	38
50 à 299 salariés	0,0 M€	4
plus de 300 salariés	0,0 M€	5
Total général	155,7 M€	40 344

Source : OPCOEP

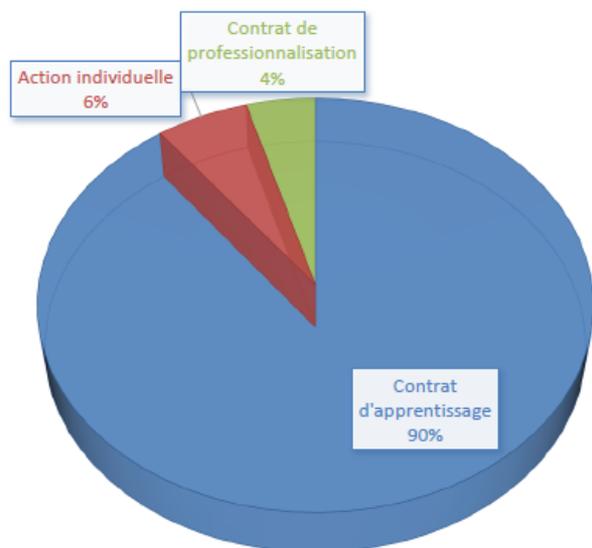
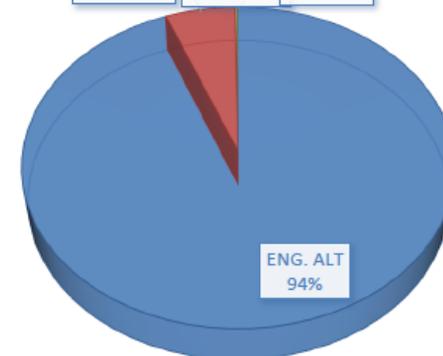
Engagements 2020 par dispositif

Dispositifs	TOTAL ENG.	Nb Stagiaires
Contrat d'apprentissage	139,6 M€	12 525
Action individuelle	9,2 M€	26 892
Contrat de professionnalisation	6,9 M€	927
Total général	155,7 M€	40 344

Valeurs	
ENG. ALT	146,4 M€
ENG. PLAN	8,9 M€
ENG. CONV	0,3 M€
ENG. VOL	0,1 M€

RÉPARTITION DES ENGAGEMENTS 2020 PAR ENVELOPPE FINANCIÈRE

ENG. PLAN	ENG. CONV	ENG. VOL
6%	0%	0%



TOP 10
des organismes de
la branche

Organisme de formation	ENG. CP
CMA HAUTS DE FRANCE	12 238 662 €
CENTRE DE FORMATION D'APPRENTIS	4 588 691 €
UNEC PDL CFA COIFFURE ET ESTHETIQUE	4 350 717 €
IFPM	4 183 950 €
INSTITUT DES METIERS DE L'ARTISANAT	4 133 526 €
CFA CTRE DE FORMATION D APPRENTIS	3 996 389 €
CCI DE MAINE ET LOIRE	3 795 746 €
SEPR	3 583 954 €
FACULTE DES METIERS DE L'ESSONNE	3 359 423 €
AGPCFIA ALMEA FORMATIONS INTERPRO	3 323 443 €

Source : OPCOEP

Synthèse des engagements actions individuelles par taille entreprise et enveloppe financière

Taille entreprise	Nombre dossier	Nb stagiaires	Total distinct de SIRET	Poste de frais				Enveloppe financière			Prise en charge moyenne			
				ENG. CP	ENG. SALAIRES	ENG. FRAIS ANNEXES	TOTAL ENG.	ENG. PLAN	ENG. CONV	ENG. VOL	ENG. TOTAL MOYEN PAR ENTREPRISE	PLAN MOYEN	CONV MOYEN	VOL MOYEN
moins de 11 salariés	17 401	24 119	6 950	7 298 109 €	1 073 122 €	15 €	8 371 245 €	8 210 564 €	83 961 €	76 720 €	1 204 €	1 181 €	12 €	11 €
11 à 49 salariés	875	1 701	179	542 617 €	62 719 €	- €	605 336 €	586 388 €	2 215 €	16 732 €	3 382 €	3 276 €	12 €	93 €
50 à 299 salariés	367	671	15	147 976 €	4 674 €	- €	152 650 €	- €	138 201 €	14 449 €	10 177 €	- €	9 213 €	963 €
plus de 300 salariés	307	401	5	57 495 €	- €	- €	57 495 €	- €	57 495 €	- €	11 499 €	- €	11 499 €	- €
Total général	18 950	26 892	7 129	8 046 197 €	1 140 515 €	15 €	9 186 726 €	8 796 953 €	281 872 €	107 901 €	1 289 €	1 234 €	40 €	15 €

Dont PAC – FNE



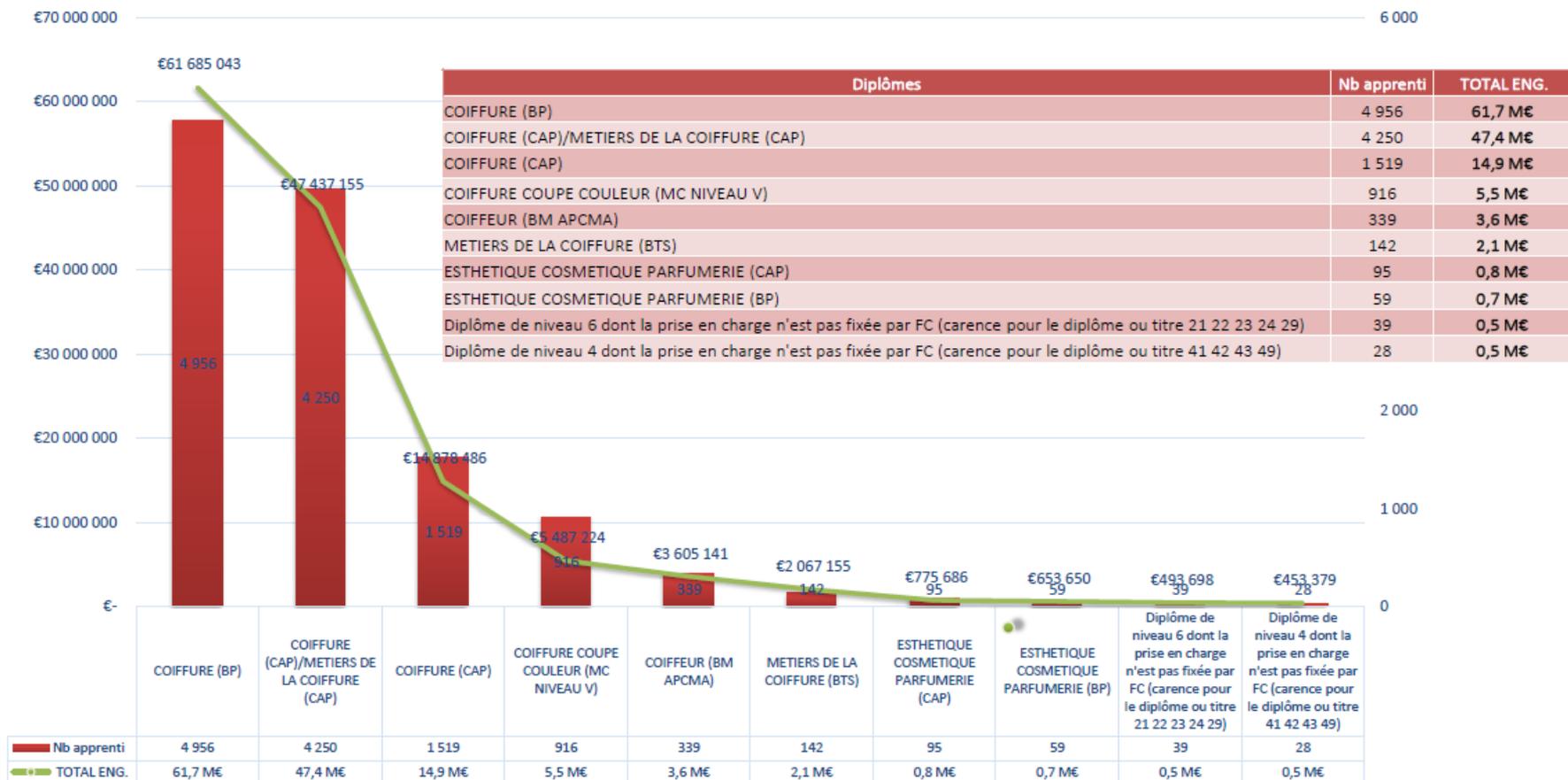
Plan anti-crise	Nb stagiaires	TOTAL ENG.
PAC Présentiel	10 896	5,0 M€
PAC FOAD	5 844	1,8 M€
Total général	16 740	6,8 M€

Plan anti-crise	Nb stagiaires	TOTAL ENG.
FNE	16	16 k€

Dispositif et taille entreprise	NB Stagiaires	TOTAL ENG.	ENG. PLAN	ENG. CONV	ENG. VOL
Action individuelle	26 892	9,2 M€	8,8 M€	0,3 M€	0,1 M€
moins de 11 salariés	24 119	8,4 M€	8,2 M€	0,1 M€	0,1 M€
11 à 49 salariés	1 701	0,6 M€	0,6 M€	0,0 M€	0,0 M€
50 à 299 salariés	671	0,2 M€	0,0 M€	0,1 M€	0,0 M€
plus de 300 salariés	401	0,1 M€	0,0 M€	0,1 M€	0,0 M€
Total général	26 892	9,2 M€	8,8 M€	0,3 M€	0,1 M€

Source : OPCOEP

Engagements des formations contrats d'apprentissage

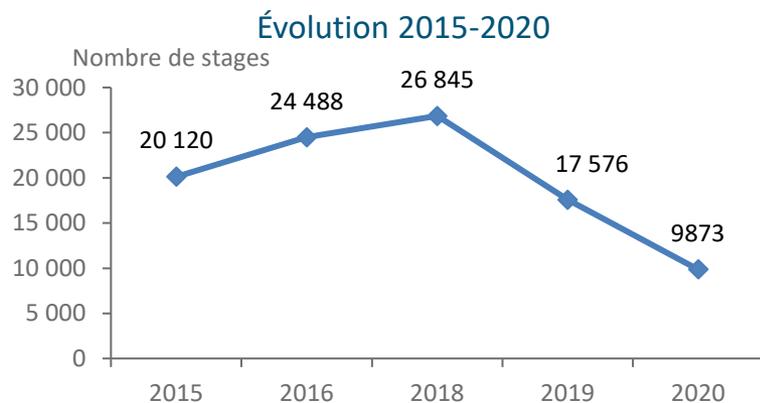


Source : OPCOEP

D'après le FAFCEA, moins de 10 000 stages de chefs d'entreprises ont été financés en 2020 pour une durée moyenne de 14 heures. Le nombre de stages a été quasiment divisé par trois en l'espace de deux ans essentiellement à cause de la crise du Covid-19.

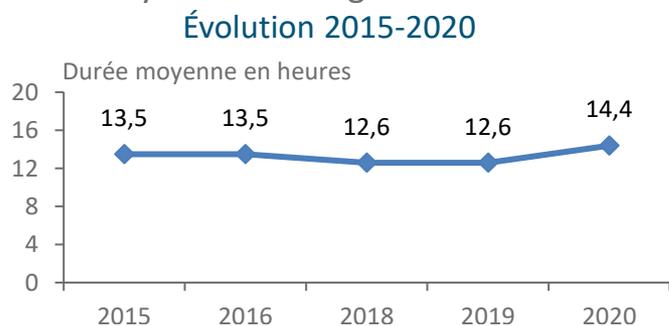
9 873 stages des chefs d'entreprise

Nombre de stages financés par le FAFCEA en 2020

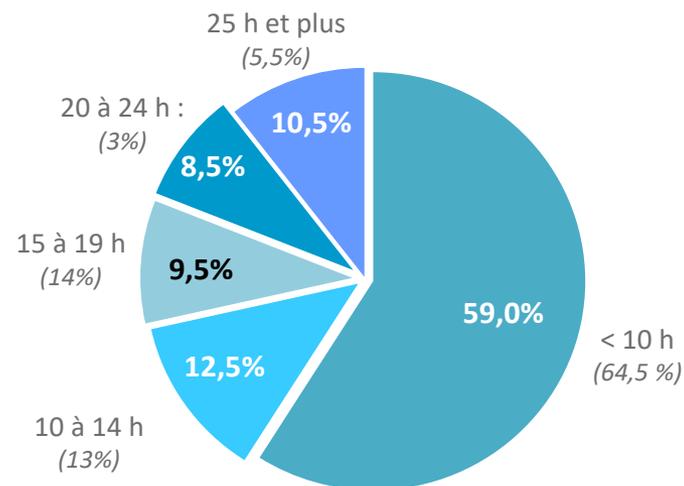


14,4 H

Durée moyenne des stages effectués en 2020



Répartition des stages financés par le FAFCEA selon leur durée



Figurent entre parenthèses les données 2018

Source : FAFCEA / Xerfi Spécific

Tuteurs

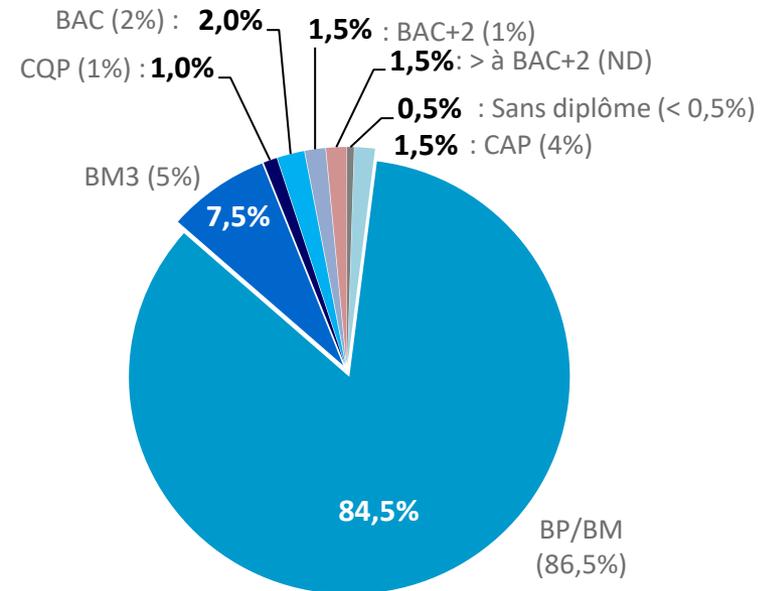
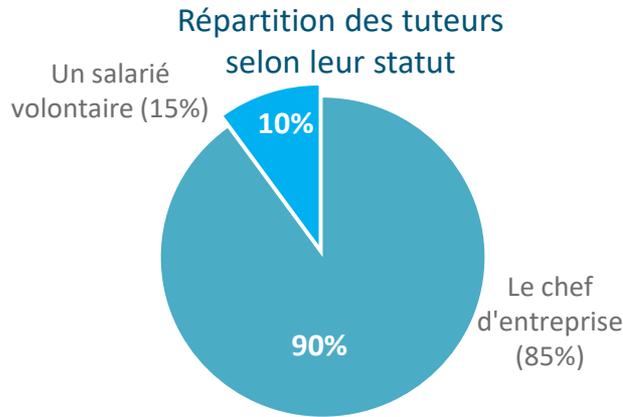


des établissements ont un tuteur en 2020
(64% en 2018)

46 ans (44 ans)

Age moyen des tuteurs

Répartition des tuteurs
selon leur diplôme le plus élevé



Répartition des tuteurs
selon leur sexe



16 % (17 %)



84 % (83 %)

Figurent entre parenthèses les données 2018

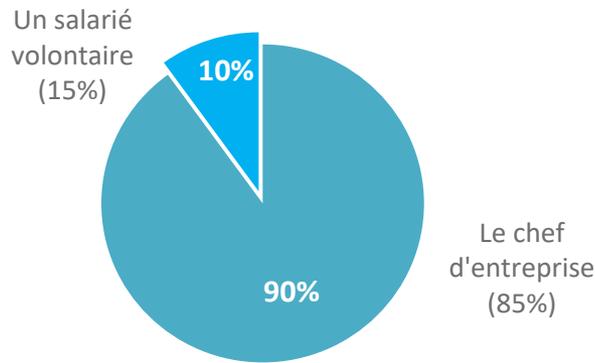
Source : Xerfi Spécific

Maîtres d'apprentissage

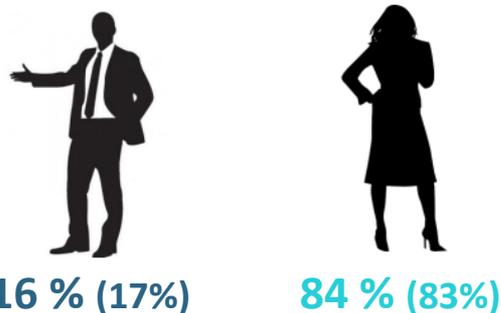


des établissements ont un maître d'apprentissage en 2020
(41% en 2018)

Répartition des maîtres d'apprentissage selon leur statut



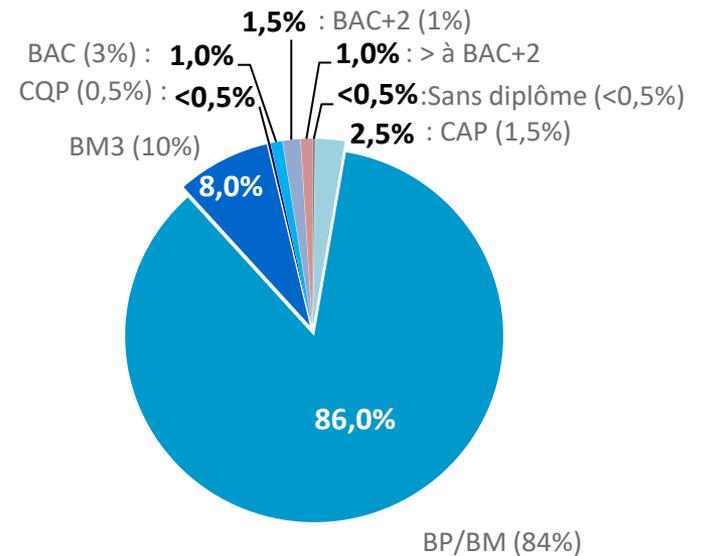
Répartition des maîtres d'apprentissage selon leur sexe



47 ans (43,5 ans)

Age moyen des maîtres d'apprentissage

Répartition des maîtres d'apprentissage selon leur diplôme le plus élevé



Figurent entre parenthèses les données 2018

Source : Xerfi Spécific

Partie 5. Rémunérations

Exercice 2020

Estimation tirée de l'exploitation des questionnaires recueillis lors de l'enquête Xerfi Spécific

1,86 milliard d'euros

Montant de la masse salariale brute en 2020*

- 11 %
(2020 vs 2018)



* Le cumul des rémunérations brutes des salariés hors cotisations patronales – base DADS

Source : Xerfi Spécific

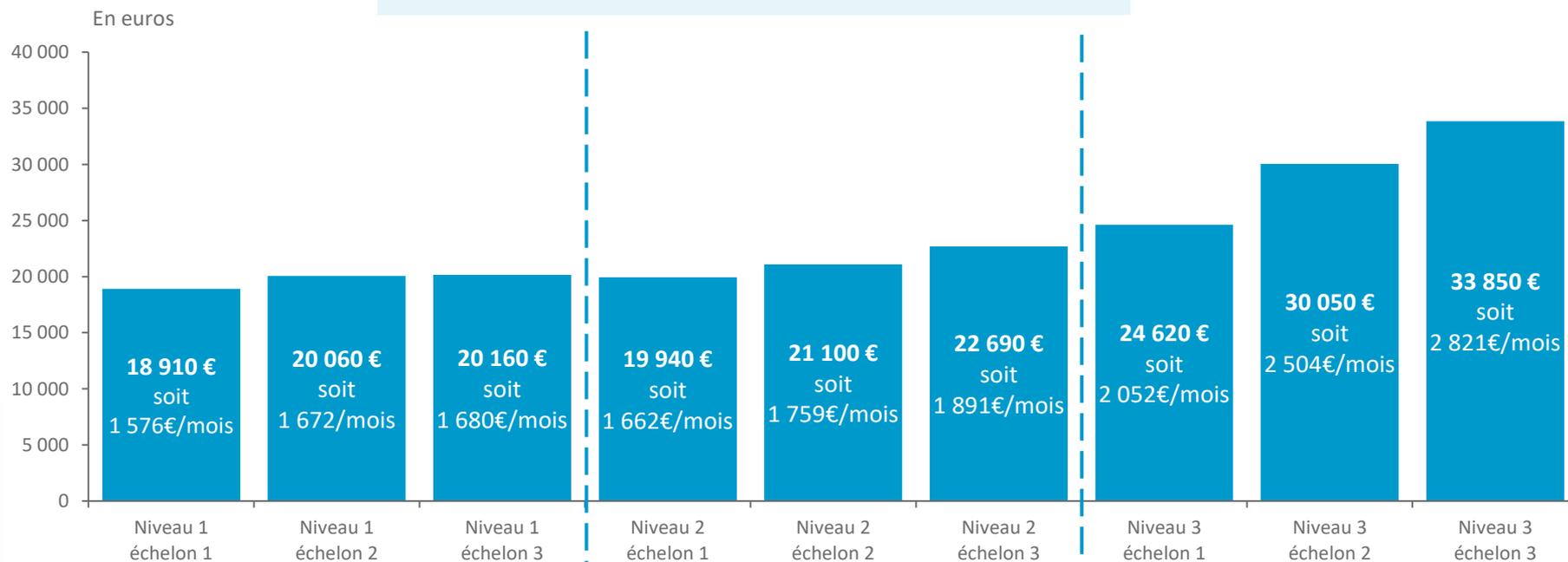
**Ensemble
Filière coiffure**



Dans les filières esthétique, cosmétique, non technique, agents de maîtrise et cadres, le nombre de répondants est insuffisant pour fournir une information de qualité

Salaires annuels bruts moyens*
(hors primes, hors heures supplémentaires et hors intéressement et participation)

saire plein théorique hors allocation d'activité partielle



* Salarié présent à temps plein toute l'année

Source : Xerfi Spécific

Salaires annuels bruts moyens*
 (salaire plein théorique hors allocation d'activité partielle)
 (hors primes, hors heures supplémentaires et hors intéressement et participation)

Filière
Coiffure

**Niveau 1
échelon 1**
 Min. convention collective :
 1 539 €



18 650 €
 soit 1 554 €/mois



18 950 €
 soit 1 579 €/mois

Ecart F/H

**Niveau 1
échelon 2**
 Min. convention collective :
 1 539 €



19 800 €
 soit 1 650 €/mois



20 100 €
 soit 1 675 €/mois

Ecart F/H

**Niveau 1
échelon 3**
 Min. convention collective :
 1 544 €



19 900 €
 soit 1 658 €/mois



20 200 €
 soit 1 683 €/mois

Ecart F/H

* Salarié présent à temps plein toute l'année 2020

Source : Xerfi Spécific

Salaires annuels bruts moyens*
 (salaire plein théorique hors allocation d'activité partielle)
 (hors primes, hors heures supplémentaires et hors intéressement et participation)

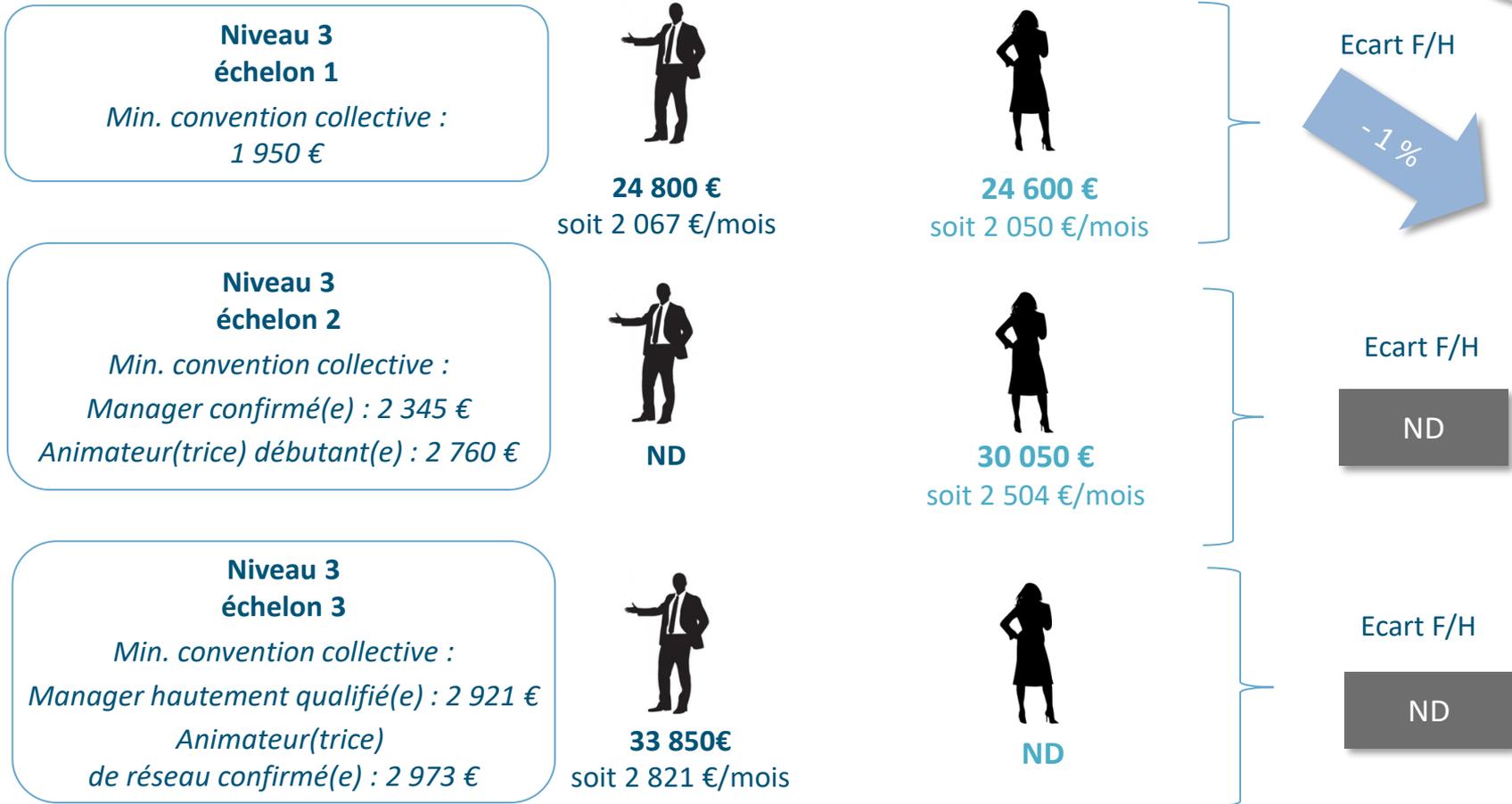
Filière
Coiffure



* Salarié présent à temps plein toute l'année

Source : Xerfi Spécific

Salaires annuels bruts moyens*
(salaire plein théorique hors allocation d'activité partielle)
(hors primes, hors heures supplémentaires et hors intéressement et participation)

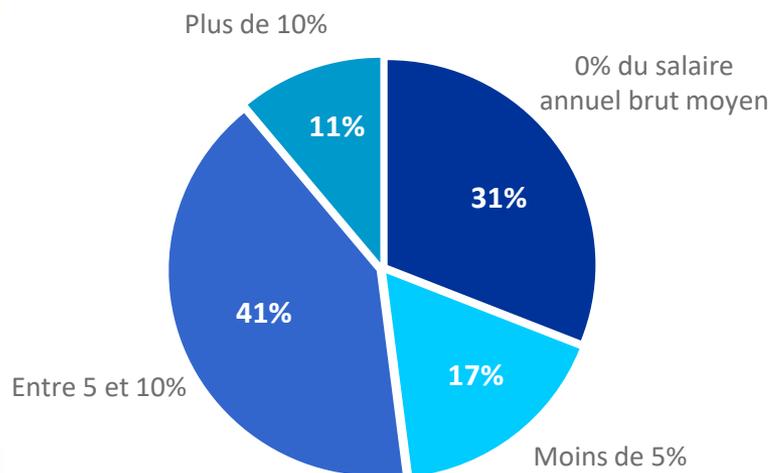


* Salarié présent à temps plein toute l'année

Source : Xerfi Spécific

Dans plus de quatre établissements sur dix en 2020, la part de la prime à la revente dans les salaires annuels représente entre 5 et 10 %. A noter que l'absence de prime s'est accentuée passant de 24% à 31% des salons.

Répartition des établissements selon la part de la prime à la revente dans les salaires annuels bruts moyens en 2020



Selon les types d'établissements

	Indépendants	Sous enseigne	Ensemble	Rappel 2018
0 % du salaire annuel brut moyen	36%	10%	31%	24%
Moins de 5 %	15%	24%	17%	21%
Entre 5 et 10 %	38%	52%	41%	38%
Plus de 10 %	11%	14%	11%	17%
Ensemble	100%	100%	100%	100%

Source : Xerfi Spécific

En 2020, plus de 11% des salariés ont bénéficié d'un plan d'épargne salariale, d'un plan de participation ou d'intéressement, soit un demi-point de plus qu'en 2018 et quasiment le double depuis 2015.

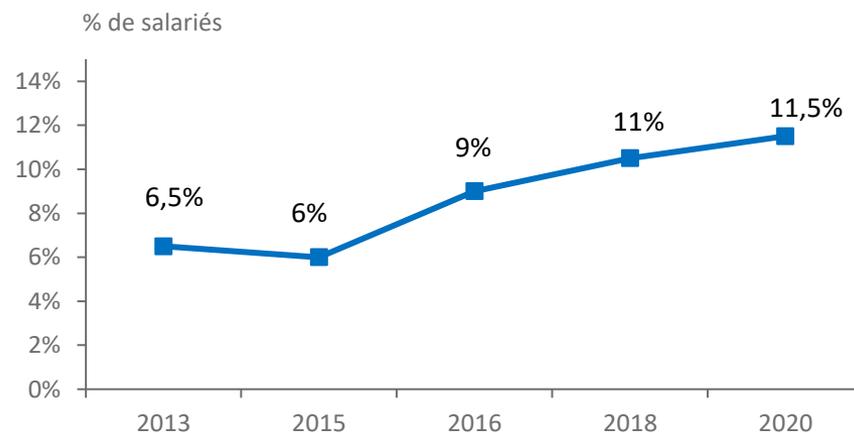


des salariés bénéficient d'un plan d'épargne salariale de participation ou d'intéressement

Détail selon les types d'établissements



Évolution 2013-2020



Figurent entre parenthèses les données 2018

Source : Xerfi Spécific



des établissements ont eu recours aux heures supplémentaires en 2020

Détail selon les types d'établissements

Indépendants	→	34 % (29%)
Sous enseigne	→	52 % (47%)

29 850 salariés

Nombre de salariés à temps plein ayant effectué des heures supplémentaires en 2020

Selon le sexe des salariés



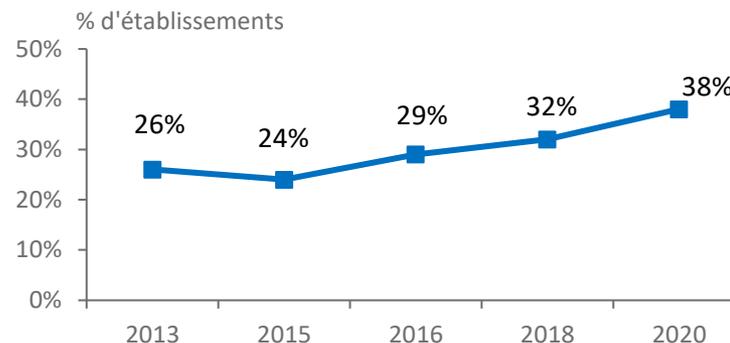
12 % (9%)



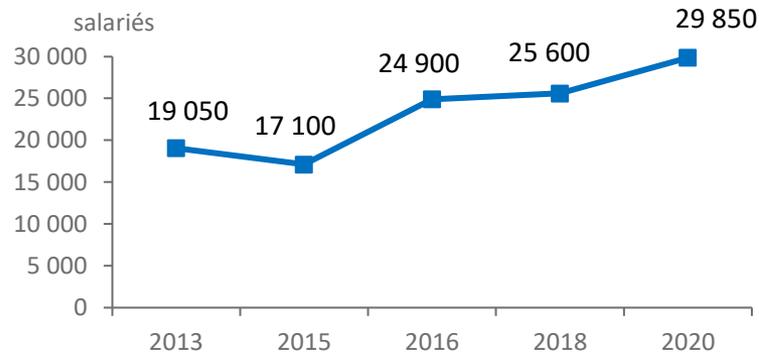
88 % (91%)

Figurent entre parenthèses les données 2018

Évolution 2013-2020



Évolution 2013-2020



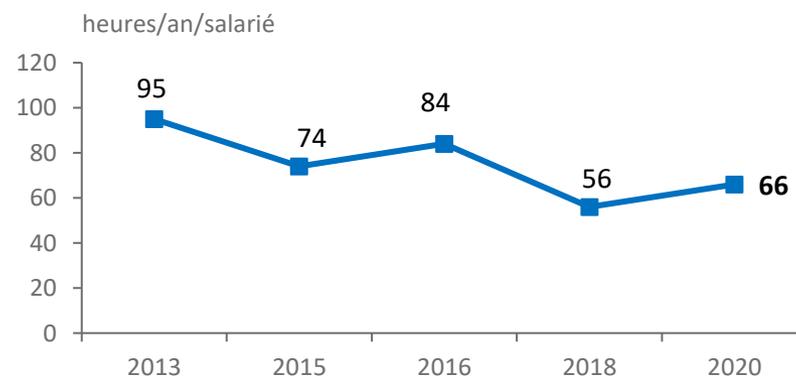
Source : Xerfi Spécific

En moyenne, les salariés ayant réalisé des heures supplémentaires en ont réalisé 66 h sur l'année, soit 10 heures de plus qu'en 2018.

66 H par an

Nombre d'heures supplémentaires effectuées en 2020
en moyenne par an par salarié concerné

Évolution 2013-2020



Source : Xerfi Spécific

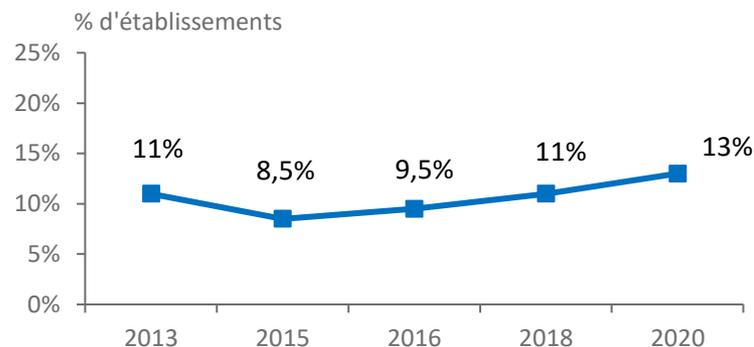


Des établissements ont eu recours aux heures complémentaires en 2020
(11% en 2018)

Détail selon les types d'établissements



Évolution 2013-2020



6 050 salariés

Nombre de salariés à temps partiel ayant effectué des heures complémentaires en 2020

Selon le sexe des salariés



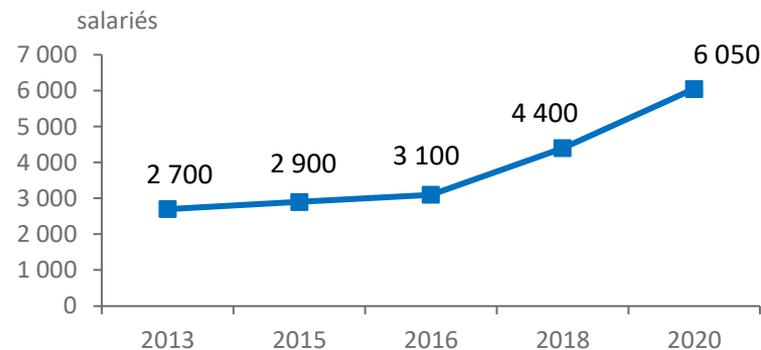
4 % (4%)



96 % (96%)

Figurent entre parenthèses les données 2018

Évolution 2013-2020



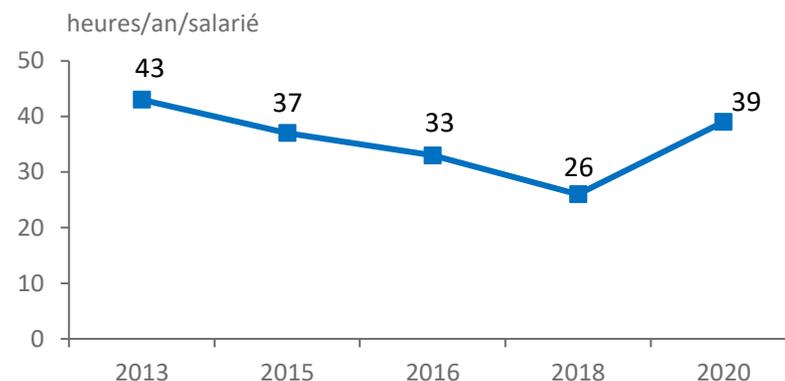
Source : Xerfi Spécific

En moyenne, les salariés ayant réalisé des heures complémentaires en ont réalisé 39 h sur l'année, soit 13 heures de plus qu'en 2018.

39 H par an

Nombre d'heures complémentaires effectuées en 2020
en moyenne par an et par salarié concerné

Evolution 2013-2020



Source : Xerfi Spécific

Synthèse 2020

LA PROFESSION

Les établissements

- Nombre d'établissements : **98 291** (**27 %** à domicile) dont **39 125** employeurs (**1 250** à domicile)
- Chiffre d'affaires : **6,2** milliards d'euros HT soit **80 500** euros H.T
- Actifs : **178 769** actifs, soit **69 789** non salariés (**22 400** à domicile) et **108 980** salariés

Les salariés

- **108 980** salariés présents au 31 décembre 2020 (dont **2 400** à domicile) soit **2,3** salariés par établissement (hors alternants)
- âgés de **33,5** ans et en poste depuis **6,5** ans en moyenne
 - **12 % d'hommes et 88 % de femmes.**
 - **19,5 % d'apprentis, 1 % de contrats de professionnalisation, 2 % de manucures, esthéticiennes, 2,5 % de coiffeurs débutants, 9 % de coiffeurs, 23 % de coiffeurs confirmés, 24,5 % de coiffeurs qualifiés ou techniciens, 8 % de coiffeurs hautement qualifiés ou techniciens qualifiés, 3 % de coiffeurs très hautement qualifiés ou assistants managers ou techniciens hautement qualifiés, 4 % de managers débutants, 1 % de managers confirmés ou animateurs débutants, 0,5 % de managers hautement qualifiés ou animateurs réseau confirmés et 2 % d'autres.**
 - **75 % de CDI, 4,5 % de CDD, 20,5 % de contrats d'apprentissage et de professionnalisation et < 0,5 % d'autres contrats aidés.**

INDEPENDANTS

Les établissements

- Nombre d'établissements : **30 275** établissements employeurs
- Actifs : **104 847** actifs, soit **42 689** non salariés et **62 180** salariés

Les salariés

- **62 180** salariés présents au 31 décembre 2020, soit **1,6** salariés en moyenne par établissements (hors alternants)
- âgés de **35** ans et en poste depuis **7,5** ans en moyenne
 - **12 % d'hommes et 88 % de femmes.**
 - **19,5 % d'apprentis, 0,5 % de contrats de professionnalisation, 2,5 % de manucures, esthéticiennes, 2 % de coiffeurs débutants, 8 % de coiffeurs, 24 % de coiffeurs confirmés, 25 % de coiffeurs qualifiés ou techniciens, 11 % de coiffeurs hautement qualifiés ou techniciens qualifiés, 2,5 % de coiffeurs très hautement qualifiés ou assistants managers ou techniciens hautement qualifiés, 2 % de managers débutants, 0,5 % de managers confirmés ou animateurs débutants, 0,5 % de managers hautement qualifiés ou animateurs réseau confirmés et 2 % d'autres.**
 - **74 % de CDI, 5 % de CDD, 22 % de contrats d'apprentissage et de professionnalisation et < 0,5 % d'autres contrats aidés.**

SOUS ENSEIGNE

Les établissements

- Nombre d'établissements : **7 600** établissements employeurs
- Actifs : **49 113** actifs, soit **4 700** non salariés et **44 400** salariés

Les salariés

- **44 400** salariés présents au 31 décembre 2020, soit **4,7** salariés en moyenne par établissements
- âgés de **31,5** ans et en poste depuis **5,5** ans en moyenne
 - **12,5 % d'hommes et 87,5 % de femmes.**
 - **20 % d'apprentis, 2 % de contrats de professionnalisation, 1 % de manucures, esthéticiennes, 3 % de coiffeurs débutants, 10 % de coiffeurs, 22 % de coiffeurs confirmés, 24 % de coiffeurs qualifiés ou techniciens, 14 % de coiffeurs hautement qualifiés ou techniciens qualifiés, 3,5 % de coiffeurs très hautement qualifiés ou assistants managers ou techniciens hautement qualifiés, 6,5 % de managers débutants, 1,5 % de managers confirmés ou animateurs débutants, 0,5 % de managers hautement qualifiés ou animateurs réseau confirmés et 2 % d'autres.**
 - **76 % de CDI, 4,5 % de CDD, 20,5 % de contrats d'apprentissage et de professionnalisation et < 0,5 % d'autres contrats aidés.**